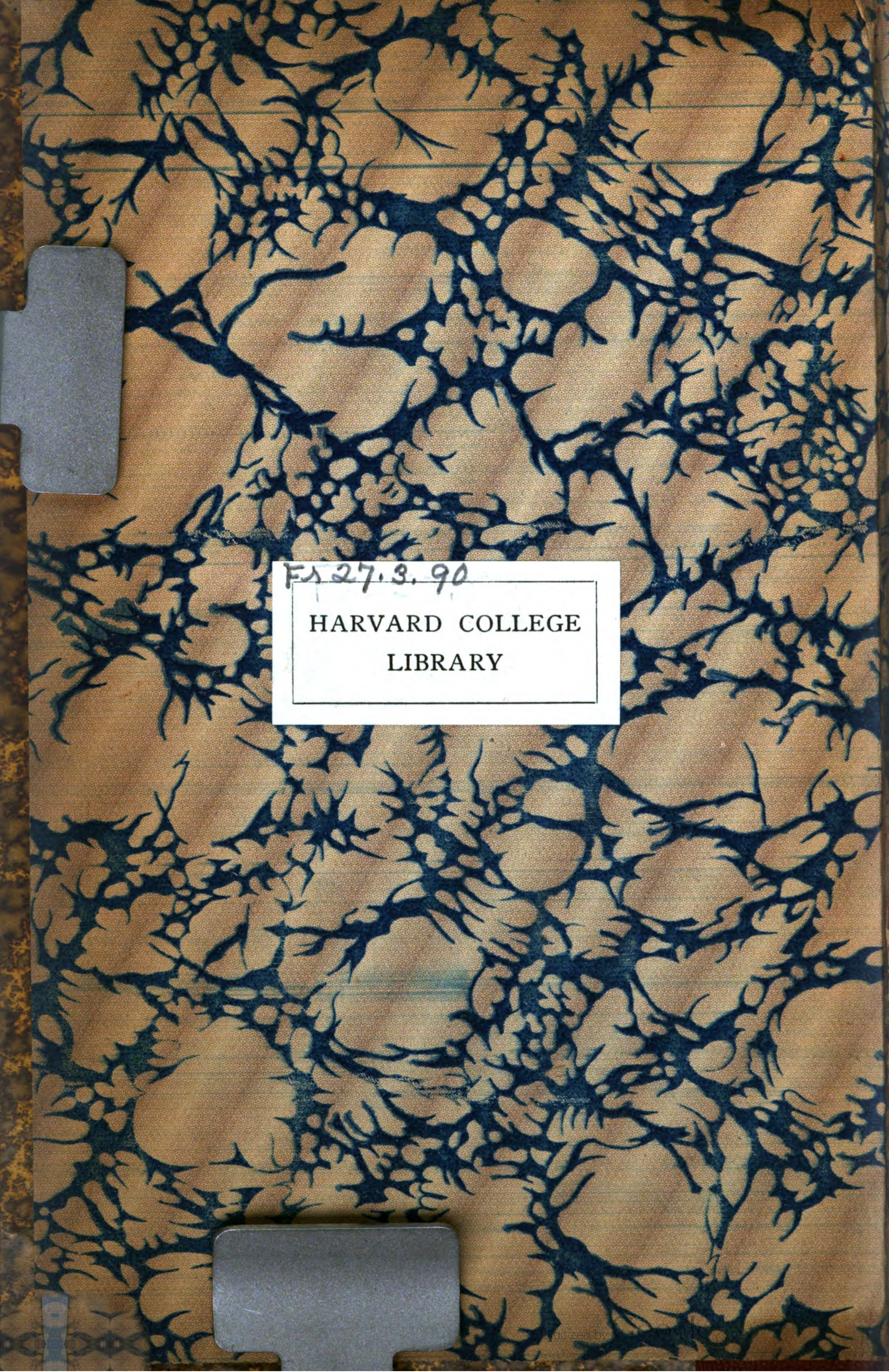

WIDENER
HN H87E 0



Fr 27.3.90
HARVARD COLLEGE
LIBRARY



JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

ET DU

COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

DIX-HUITIÈME ANNÉE. — 1869.



NANCY,

A. LEPAGE, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ,

Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

1869

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

ET DU

COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

18e ANNÉE. — 1er NUMÉRO. — JANVIER 1869.

AVIS. Le volume des *Mémoires* de 1868 se distribue en ce moment aux membres de la Société.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 décembre 1868.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

M. Bretagne lit un rapport sur la brochure de M. Renier Chalon, intitulée : *les Seigneurs de Florennes, leurs sceaux et leurs monnaies*. Bruxelles, 1868, in-4°, et qui a été adressée à la Société par son auteur. Ce rapport est ensuite déposé sur le bureau, et la Société

en vote l'impression dans un des prochains numéros de son Journal ; il sera accompagné d'une planche contenant les principales de ces monnaies qui concernent la Lorraine.

Admission et présentation de membres.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires MM. Arthur Thirion, licencié en droit à Sarrebourg ; Varroy, ingénieur des ponts et chaussées à Nancy, et Frédéric Seillière, industriel à Senones.

M. de Saint-Florent et MM. les abbés Guillaume et Charlot présentent comme candidat M. l'abbé Poirot de Scellière, ancien curé de Vandœuvre.

Ouvrages offerts à la Société.

Les objets antéhistoriques du Musée lorrain, par M. Raoul Guérin, de la Société d'Archéologie lorraine, brochure accompagnée de 12 planches.

Richard Mique, architecte de Stanislas, roi de Pologne, et de la reine Marie-Antoinette, par M. P. Morey, architecte. Portrait et plan.

Discours prononcé par M. Pierrot, substitut du procureur général, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour impériale de Nancy, du 3 *novembre* 1868.

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique, 4e série, tome VIII, août 1868.

Congrès archéologique de France, XXXIVe session. Séances générales tenues à Paris en 1867 par la Société française d'Archéologie. Paris, 1868.

Lectures.

M. Arthur Benoit donne lecture de la suite des *Inscriptions lapidaires dans quelques localités des vallées de la Seille et de la Sarre.* Cette partie du travail de M. Benoit sera, comme les précédentes, insérée dans le *Journal de la Société.*

M. Quintard donne communication d'une *Note sur une médaille commémorative de l'affaire de Nancy,* qui paraîtra dans le Journal avec une planche.

M. l'abbé Guillaume lit un travail de M. E. Olry, intitulé : *Répertoire archéologique de la ville, des faubourgs et du territoire de Toul.* La suite de cette lecture est remise à une prochaine séance.

MÉMOIRES.

PASTORELLE SUR LA VICTOIRE OBTENUE CONTRE LES ALLEMANDS, REYTRES, LANSQUENETS ET FRANÇOIS, REBELLES A DIEU EST AU ROY TRÈS CHRESTIEN EN 1587, REPRÉSENTÉE LE 27ᵉ FÉVRIER 1588 A MONTBRISON.

Le manuscrit original de cette Pastourelle provient, sans aucun doute, d'un de ces innombrables achats que nos voisins les Anglais surent faire, en tout temps, en France. Il est déposé à la bibliothèque de Londres, où il est coté sous le n° 4325. « Ce manuscrit, dit M. Francisque Michel, qui, le premier, le fit connaître, consiste » en un petit volume fort bien écrit, sur vélin, avec des » lignes d'or tracées autour de chaque page ; il est relié » en soie cramoisie, brodé d'or et d'argent, et, selon » toute apparence, c'est l'exemplaire de présentation » offert par l'auteur au duc de Mayenne. »

M. André Barban, archiviste de la Loire, obtint, par l'entremise de M. le duc de Persigny, alors ambassadeur de France à Londres, une magnifique copie de ce manuscrit harléien, qui fut déposé par le jeune et intelligent archiviste à la bibliothèque de la ville de Montbrison. Il en publia ensuite une notice[1], dont on trouvera un extrait plus loin. Le sujet est trop lorrain pour ne pas être l'objet d'une reproduction de la part d'un amateur. Aussi, citons-nous de la notice de M. Barban tout ce qui a rapport au duc de Guise, un des héros de la Pastourelle, et au duc de Mayenne, auquel elle est dédiée.

L'auteur, et c'est pourquoi une copie en fut donnée à la bibliothèque de la ville de Montbrison, était du Forez, et c'est en Forez que l'action se passe ; mais, avant de donner un aperçu de la Pastourelle, laissons décrire le manuscrit par M. Barban :

« Au-dessous du titre est peint un nuage entouré de » rayons, et, plus bas, une double palme soutenant une » banderole qui porte le nom de Guise. Le manuscrit » (ainsi que la copie que nous possédons) est enrichi de » huit miniatures sur vélin, représentant le titre orné de » sa devise, les armes du duc de Mayenne, et le portrait » en pied de quelques acteurs de la pièce.............

» La pièce est précédée d'une dédicace de Louis Papon » au duc de Mayenne, épitre assez prétentieuse, dans la- » quelle l'auteur nous apprend que cet ouvrage fut pré-

1. Notice sur une pastourelle de Louis Papon, représentée dans la salle de la Diana, à Montbrison, en 1588, par M. A. Barban, archiviste de la Loire. Saint Etienne, imprimerie de Theolier aîné, place de l'Hôtel-de-Ville, 1856, grand in-8° de 32 p.

Louis Papon était chanoine de Notre-Dame de Montbrison et prieur de Marcilly. Il donna des leçons de poésie à Anne d'Urfé.

» senté à Monseigneur le duc par M. M.-N. Vallier, docteur » en théologie et gardien d'un couvent de Lyon. Elle est » datée de Montbrison, 1er avril 1588. »

Après la dédicace sont peintes les armes du duc de Mayenne, qui présentent un écusson écartelé, au premier quartier, parti de Hongrie, de France, de Jérusalem et d'Aragon. Au troisième quartier, parti d'Anjou, de Gueldres, de Flandre et de Bar, et sur le tout le plein écusson de Lorraine. Au second quartier, parti d'Est et de Ferrare; au quatrième et dernier quartier, de France. Ces armes, alors en usage chez les princes de la Maison de Guise, sont entourées d'un collier de l'ordre de Saint-Michel, et sont surmontées de la couronne ducale.

Vient ensuite la liste des acteurs de la Pastourelle[1].

La pièce occupe, dans l'original, 95 pages, et est suivie d'un discours en prose, de 6 pages.

Cette pièce, comme son titre l'annonce, est un poème dramatique, dont les personnages sont des divinités payennes et des bergers et bergères. Elle se divise en cinq actes et renferme plus de 2,000 vers. Deux morceaux de musique sont intercalés dans l'ouvrage, l'un dans la scène 1re du 3e acte, l'autre dans la seconde scène du 4e acte.

« Il est impossible, dit M. Francisque Michel, de don- » ner une analyse complète de cet ouvrage, vu que les » discours des personnages ne sont que la déclamation » toute pure, entremêlée de louanges excessives à la fa- » mille et à la faction de Guise. » Quoique ce jugement soit, à notre avis, beaucoup trop sévère, et que cette pièce,

1. Mercure, — Renommée, — Cérès. — Les bergers Silves, Alexis, Corydon, Paris. — Les bergères Silvie, Cloris, Rhemis et Amaryllis.

malgré des défauts que nous reconnaissons, nous paraisse offrir une valeur réelle, notre but, en publiant cette notice, est-il moins d'en faire un extrait littéraire qu'une étude historique.

La pièce commence par une espèce de prologue adressé par Mercure aux bergers foreziens.

La scène première du premier acte se passe en Forez. Cérès annonce aux bergers qu'elle vient se reposer chez eux ; ceux-ci répondent que leur hospitalité est indigne de leur belle souveraine.

La seconde scène se passe dans un pays voisin. — Les personnages sont Renommée, Mercure et Corydon, et des bergers étrangers. Au début de cette scène, la Renommée commence une longue description de la victoire obtenue sur les protestants et Allemands par les troupes de la Ligue (P. 19, acte 1er, scène 2). En voici un échantillon :

RENOMMÉE.

Qu'est-ce donc que je tarde à me guinder au ciel
Pour circuir le pôle et d'un poux éternel
Publier en tous lieux d'une clameur aigue
Que la France a d'un coup l'Allemagne vaincue ?
Qu'est-ce je retiens en silence restreint
Le triomphe royal d'Henry le Souverein ?
Les trophées guisiens, Guises à l'âme forte
Guises dont l'univers, ducs plus braves ne porte.

Mais, comme ce récit est long et que, d'ailleurs, l'éloquente divinité consacre de nouveau, dans l'acte suivant, deux chants entiers à cette description, nous la quitterons pour écouter les pauvres pastoureaux chassés de leurs foyers,

Au second acte, Cérès cherche à ranimer le courage

des bergers, que les guerres civiles menacent de ruiner ; elle fait entrevoir des jours meilleurs.

Bergers, leurs dit-elle, mais d'où vient votre ennui ?

ALEXIS.

.... des belliques rumeurs,
Des reytres allemands, tocsins de nos trémeurs.

Voilà la cause de leur découragement, la raison de leur désespoir.

Aussi avec quelle haine, mais aussi quelle terreur nous parlent-ils de leurs ennemis et des bandes de mercenaires qu'ils traînent après eux !

ALEXIS.

Vrays guêpes en venin, bruyants comme frêlons,
Ils pénètrent la France, avares et félons,
En plus d'infinité, de feu, d'armes et d'hommes,
Qu'aux rayons du soleil ne s'enfilent d'atômes.
....
Tant d'oyseaux différents n'agacent la chouette
Que de divers pays, de langues, de fassons
De Renois, Pomerins, Suéves, Saxons,
Ours nomades bernoys, divisés de créance,
Viennent traîtres unis au meurtre de la France.
Cérès, voilà l'effroy dont notre âme paslit.

SILVES.

Déesse, nous tremblons d'oyr que ces corsaires
Viennent pernicieux surgir en ces forests.

Mais, leur répond Cérès (p. 38) :

D'où croyez-vous bergers qu'ils tendent à ce but
De guider en ces lieux leurs hostiles cohortes ?

ALEXIS.

L'accès en est facile aux villes si peu fortes.

SILVES.

Notre Loyre est guéable et de rive et de fond.

ACTE III.

(La scène se passe en Forez.)

Mercure, Renommée et les pasteurs étrangers entrent sur le théâtre, des palmes en main, et chantant victoire. (Acte 3, scène 2, p. 41.)

Victoire, *io*[1], victoire aux fidelles François,
Victoire, *io*, au grand roi des Gaulois,
Victoire, *io*, aux lois de notre Eglise,
Gloire à Dieu, los du Roy, honneur à ceux de Guise !

La musique de ce chant est intercalée dans la pièce.

Nos bergers, étonnés de ces chants d'allégresse, et émerveillés, dit l'auteur, de cette suave harmonie, qui, par parenthèse, se borne à un chant d'un rhythme très-lent et d'une simplicité toute primitive, s'informent de cette joie insolite et ne peuvent croire à la nouvelle d'une si éclatante victoire.

AMARYLLIS.

Croyez, croyez de nous cette belle victoire.

SYLVES.

Dieu donc a combattu l'hérétique impudent
De force non pareille ?.................

SYLVES.

Qui les a repoussés ? — RENOMMÉE. Le dieu des [exercites,
Le Roy sage au Conseil, les Guise exécuteurs.

1. *Io*, exclamation de joie, du mot latin *io*. — *Io* « triomphe » dit Horace. — Ce mot était fréquemment employé par les poètes de cette époque. « Tout le peuple *io* criera, » dit Ronsard. (Note A. Barban.)

ALEXIS.

Les bruits flattent les grands. — CORYDON. Mes yeux ne
[sont trompeurs,
Qui en virent de près, l'accès, l'ordre et la voute.

ALEXIS.

....

Mais, Renommée dis nous quel flanc les investit ?
Quel front les arresta ? quel chef les combatit ?

La déesse s'empresse de céder à leur prière, et fait de cette bataille une longue et brillante description[1] entremêlée de louanges excessives adressées aux ducs de Guise et de Mayenne, qu'elle compare à César, à Alexandre et à tous les héros de l'antiquité. Nous trouvons pourtant quelques passages empreints d'un sentiment vraiment épique.

Renommée, en parlant des troupes de la Ligue avec les bataillons allemands, s'exprime ainsi :

RENOMMÉE.

Ils faisaient mille fois plus de bruit que ne font
Les eaux qui d'un rocher en l'abîme s'en vont,
Plus qu'aux luttes des vents les ondes empoulées
Aux bouillons écumeux des gouffres engoulées
Ne bourdonnent les airs, n'essordent le rocher !
Leurs fiers reytres — serrés, prêts à bas le toucher
Des plus fortes cités avoient longue apparence.

On trouve dans ces deux derniers vers comme un pressentiment de l'une des plus belles images de l'oraison funèbre du prince de Condé. Qui ne connaît cet ad-

2. Le 23 novembre 1587, le baron de Daun étant venu avec sa troupe loger à Auneau, fut surpris par le duc de Guise, qui lui fit éprouver une forte perte.

mirable passage où Bossuet nous montre ces bataillons espagnols semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches.

Puis notre poète compare le cliquetis des armes et le bruit de la bataille à un ouragan terrible (chant 1er, p. 48).

RENOMMÉE.

Leurs guidons figuroient les nuages divers,
Leurs basles le grésil, les armes les éclairs,
Leurs cris, trompes, tambours le plus profond tonnerre.
Leur pas fut aux plus fiers un espouventement
Leurs cours, le tourbillon d'une terre tremblement.

AMARYLLIS.

Les monts en ont fléchy, les vallons en sonnoient.
L'écho doubla ses pleints les fères s'étonnoient.

....

RENOMMÉE.

Les ombres decevoient les meslanges des nombres
Les flammes allumoient les ténèbres des ombres,
Les playes et le sang estoignoient tant de feux,
Et rien qu'ombre de mort ne se voit en ces lieux.

Ces derniers vers nous prouvent que notre poète connaissait également les pipeaux et la lyre, et traitait parfois avec autant de talent l'épopée que l'églogue.

La description de cette bataille occupe tout le troisième acte et se divise en deux chants. Dans le second, l'écrivain nous vante la vaillance des gentilshommes foréziens, qui assistèrent à cette bataille. (Acte 3, scène 1re, p. 56.)

Puis il nous donne un portrait largement tracé du duc de Guise.

RENOMMÉE.

Son cœur et si bouillant, qu'il ne trouve repos,
Son œil si vigilant que somme ne l'agrave

De si superbe front, qu'il n'est rien de si grave
De si fier que sa voix, de si hauts que ses mots[1].

Il nous montre ensuite les ducs de Mayenne et de Guise, au plus fort de la bataille, renversant tout sur leur passage et portant de tous côtés la terreur et la mort :

Du Mayne sont d'eclers et de flambe à la guerre
Ressoufloit mille flus à ce peuple noircy,
Le premier à la charge, aux reytres il se rue.
Guise — verse au conflit, la mort avec l'horreur
La flamme avec le sang, le despoir et la rage,
Comme aux gouffres bouillants, d'un esclat de naufrage
La foudre embraze l'onde, et l'onde enfle d'ardeur.

....

Comme on le voit, cette longue description, qui se divise en deux chants et compte plus de 500 vers, est un véritable poëme où l'on trouve des vers d'un caractère de beauté vraiment élevé et des passages remarquables.

—

ACTE IV (p. 70).

Au quatrième acte, tous les bergers, à genoux, rendent grâce aux dieux de cette victoire, puis élèvent une pyramide, éternel monument du triomphe de la Ligue et de la défaite des huguenots.

Dans la première scène de cet acte, les bergers adressent un long hymne d'actions de grâces, divisé en couplets, qui se terminent par ces mots répétés chaque fois comme un refrain :

« Gloire à Dieu, los au Roy, honneur à ceux de Guise. »

1. Ce portrait flatteur nous rappelle ces paroles de la maréchale de Retz, sur la noblesse et le grand air des ducs de Guise et de Mayenne : « Ils avoient si bonne mine ces princes lorrains, qu'auprès d'eux les autres princes étaient peuple ».

Puis les bergers élèvent la pyramide, allument à sa base un brillant feu de joie et chantent en chœur en dansant.

Au cinquième acte, les bergers du Forez reçoivent les bergers étrangers dans leurs pénates, et la pièce finit par des saluts et des adieux aux chefs du Montbrison et aux gracieuses beautés qui applaudissent à leurs jeux.

La Pastourelle est suivie d'un discours en prose, de six pages, qui donne un description de la salle de la Diana où se passa la fête. Il y est dit : que « la salle étoit décorée » de dix grands tableaux, où estoient les porctraits du » Roy, de la Reyne, et princes de Guise, grands selon na» ture ». Ce portrait de « la Reyne » était celui de la » belle et douce Louise de Vaudémont.

Cette salle de la Diana, au moment où M. Barban écrivait sa brochure, servait de grenier à foin. Depuis quelques années, elle a été entièrement restaurée et inaugurée par M. le duc de Persigny, qui y prononça un discours très-remarquable, et qui devrait figurer dans la bibliothèque de tous les archéologues.

ARTHUR BENOIT.

INSCRIPTIONS DE L'ÉGLISE D'ÉTIVAL.

M. Fontaine nous signale les fautes suivantes dans ces inscriptions : page 232, ligne 10, au lieu de *invide,* il y a INVIDÆ ; à la même page, ligne 17 de l'inscription de Hugo neveu, au lieu de *Spizemberg,* lisez SPITZEMBERG ; à la page 233, ligne 25, *pompe* pour POMPA. Quelques lignes plus haut, il faut un point après *perpetuum*. Puis

écrire SACRIS PERACTIS, au lieu de *sacris peractus*. L'ouvrier a en effet gravé ce mot ; mais il paraît qu'on s'est aperçu qu'il y avait une faute, car au moyen de la dorure on a fait un *i* du jambage gauche de l'U, et on n'a pas mis d'or sur le jambage de droite. Enfin, après *decantato* il y a une simple virgule.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

L'ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES, qui exécute, en ce moment, des travaux de terrassement à Dieulouard pour la canalisation de la Moselle, a remis à M. Ch. Cournault, conservateur du Musée lorrain, les objets suivants qui ont été déposés par lui au Palais ducal :

Bronze. Une fibule, de forme ronde, ornée d'émaux blancs, bleus, noirs et verts. Diamètre, 0,405. Une petite fibule à ressort. Une plaque ronde percée au centre d'un trou carré long. Une boite ou base de statuette. Plusieurs monnaies romaines du Haut et Bas-Empire, dont les principales sont : Néron. m. b. fruste. Lucius Verus. g. b. R. Concordiat imperat. Septime-Sevère. R. Consecratio. Gallien. p. b. R. Conservat. pietat. Tetricus. p. b. Constantin. p. b. Helena. p. b. Constantin II p. b. R. Gloria exercitus. Constans I. Temp. reparatio.

Deux petits bronzes méritent une attention particulière, parce qu'ils ont été trouvés entre deux briques, lorsqu'on a démoli le mur du château de Scarponne, rive droite, qui aboutissait à la rivière. Ces deux médailles fixent la date approximative de cette construction.

L'une d'elles est de Valentinien II. R. Gloria Romanorum, l'autre est d'Arcadius. R. Victoria Augg. Un troi-

sième petit bronze se trouvait avec les précédents, mais n'a pu encore être déterminé.

Fer. Une hache. Longueur, 0,15. Un large couteau. Longueur, 0,17. Une pointe de flèche. Longueur, 0,8. Une pointe de flèche. Longueur, 0,35,

Céramique. Une coupe en terre rouge, vernie. Diamètre, 0,12. Une buire. Hauteur, 0,19. Ces deux vases ont été trouvés au fond d'un puits. Deux fragments de vase, en argile blanc, revêtus d'un enduit noirâtre et présentant, modelés en relief, des animaux sauvages lancés au galop. Un fragment de brique formant angle et couvert d'ornements imprimés en creux. Divers fragments de poterie sigillée ou unie, rouge, noire, etc. Fragments d'enduits recouverts de peinture.

A l'exception du fer de lance et de l'éperon qui ont été extraits du lit de la Moselle par la drague, tous ces objets proviennent des terrains situés entre Dieulouard et la rive droite de cette rivière, que le père Lebonnetier nommait la partie leukoise.

— M. L'huliÈre, entrepreneur, membre de la Société d'Archéologie, chargé de la démolition de la porte Saint-Jean, a bien voulu faire déposer au Musée plusieurs très-intéressants morceaux de sculpture provenant de cette porte[1].

— M. Barthélemy, marchand quincaillier, rue des Dominicains, a offert une petite bassinoire en cuivre,

1. Il serait bien à désirer que tous les entrepreneurs suivissent l'exemple que vient de donner M. L'hulière : ils pourraient, sans faire un grand sacrifice, puisque les morceaux de sculpture ne leur servent que de moellons, enrichir le Musée de débris quelquefois précieux. On les indemniserait volontiers de la perte qu'ils pourraient éprouver et on paierait les frais de transport des objets au Musée.

fort habilement travaillée ; la face antérieure est ornée d'une fleur de lis, autour de laquelle on lit ces mots, gravés en relief : *Faict povr Didier Vallon en l'an* 1610. Au milieu de la face inférieure est le monogramme du Christ.

— M. Flamm, directeur de la fabrique d'aiguilles de Pont-à-Mousson, a donné un jeton de Nuremberg (imitation d'un jeton français) trouvé en travaillant à la construction de cette usine.

— Enfin, M. Morey, architecte de la ville de Nancy, a offert un jeton du mariage du duc Henri II, trouvé en démolissant la maison Maffioli.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

Quelques questions de géographie moyen âge, par M. Henri Lepage. — Nancy, imp. A. Lepage (1868), in-8° de 2 feuilles 1/2.

Vido doou Rei Réné, comté d'Anjou et de Prouvenço, per Hippolyte Raynaoud. — Marseille, imp. T. Samat, 1868, in-8° de 2/3 de feuille. (Vers.)

La guerre de Trente-Ans en Lorraine, jusqu'à la destruction de La Mothe. 1632-1645. Recueil d'imprimés contemporains,... par J.-A. Schmit,... — Nancy, Wiener, 1866-1867 (1868), 2 vol. in-8°. Tirage à part à 27 exemplaires non mis en vente, des années 1866 à 1868 du *Recueil de Documents*.

Nouvelles études de littérature et de morale, par M. Albert de Broglie,... — Paris, Didier, 1869 (1868), in-8° de 31 feuilles. (Voir, pages 111 à 149, *Un réveil libéral en province*, à propos des *Varia* de Nancy et des *Francs-propos* de Metz ; et, pages 212 à 273, *Deux ministres de la Restauration, M. de Serre et M. de Villèle*).

Excursions agricoles faites en 1866 en Lorraine, Berry, par le comte Conrad de Gourcy. — Paris, lib. de la Maison rustique, 1868, in-8° de 21 feuilles 1/2. (Quelques pages seulement sur la Lorraine.)

L'archéologie et l'instituteur, par M. Olry,... — Imprimerie Impériale, 1868, in-8° d'une demi-feuille. (Extrait des *Mémoires lus à la Sorbonne.*)

Les objets antéhistoriques du Musée lorrain, par Raoul Guérin,... — Nancy, imp. A. Lepage, 1868, in-8° d'une feuille 3/4 et 11 planches.

Etudes historiques lorraines. Note sur un anneau-support trouvé dans la Meurthe, par Raoul Guérin,... — Nancy, imp. Hinzelin, 1868, in-8° d'une demi-feuille et 1 planche.

Académie de Stanislas. Séance publique du 28 mai 1868. Réponse aux deux récipiendaires (MM. Vaugeois et de la Ménardière), par le président P. G. de Dumast,... — Nancy, Ve Raybois, 1868, in-8° d'une feuille 3/4. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas.*)

Notice historique sur l'ordre de Saint-Hubert du duché de Bar, par V. Servais,... (Extrait de la *Revue nobiliaire...*). — Paris, J.-B. Dumoulin, 1868, in-8° de 3/4 de feuille.

Dissertation de Du Cange sur les armes de Jérusalem, publiée par Arthur Demaroy,... (Extrait de la *Revue nobiliaire...*) — Paris, J.-B. Dumoulin, 1867, in-8° de 3/4 de feuille.

Recherches sur les anciennes manufactures de porcelaine et de faïence (Alsace et Lorraine), par A. Tainturier, avec 55 monogrammes et gravures. — Strasbourg, imp. de Ve Berger-Levrault, 1868, in-8° de 7 feuilles. (Extrait du *Bibliographe alsacien.* — Avec deux notices signées Ch. Mehl et Ph. Burty.)

Etude sur l'ignorance et la sorcellerie, par M. Malgras,... — Imprimerie Impériale, 1868, in-8° d'une feuille 1/2. (Il s'agit surtout de la *Démonolâtrie* de Nicolas Remy. — Extrait des *Mémoires lus à la Sorbonne.*)

Observations sommaires sur l'état de la question des prolongements des chemins de fer d'intérêt local dans le département de la Meurthe, par H. Varroy,... — Nancy, imp. de Ve Raybois, août 1868, in-8° d'une feuille et 1 tableau.

Pétition à M. le préfet de la Meurthe, ayant pour but de demander une modification du tracé du chemin de fer de Nancy à Château-Salins, et l'établissement d'une gare au faubourg Saint-Georges de Nancy. — Nancy, imp. de Vagner (1868), in-fol. d'une feuille.

Rapport présenté par M. Ch. Welche,... aux actionnaires du chemin de fer départemental de Nancy à Vézelise. Assemblée générale du 8 août 1868. — Nancy, imp. de Vagner, in-4° d'une feuille.

Rapport de la commission d'enseignement primaire, fait au conseil académique dans la séance du 20 juin 1868, par M. L. Leclere,... — Nancy, imp. de Ve Raybois, in-8° d'une feuille.

Statuts de la Société de secours mutuels des instituteurs et des institutrices de la Meurthe (12 septembre 1868). — Nancy, typ. de Ve Nicolas, 1868, in-8° d'une feuille.

Rectification de la route départementale n° 15, dite des Romains, entre Laimont et la Marne. (Signé Roussel, 26 décembre 1867.) — Bar-le-Duc, imp. de Contant-Laguerre, in-8° d'une feuille 1/4 et une carte sur étoffe.

Conseil général de la Meuse. Mémoire sur la question de rectification de la route des Romains. (Vaubecourt, 16 août 1868.) — Bar-le-Duc, imp. de Contant-Laguerre, in-8° d'une feuille.

Note concernant un Mémoire sur la rectification de la route des Romains. (Signé Roussel.) — Bar-le-Duc, imp. de Contant-Laguerre (1868), in-8° d'une demi-feuille.

Conseil général de la Meuse. Session de 1868. Rectification de la route des Romains. Classement du chemin d'intérêt commun n° 37 en chemin de grande communication. (Signé Roussel, 15 septembre 1868.) — Bar-le-Duc, imp. de Contant-Laguerre, in-8° d'une demi-feuille.

Déposition de M. Roussel,... devant la commission supérieure de l'enquête agricole. (27 juin 1867.) — Bar, imp. de Numa Rolin (1868), in-8° d'une feuille 1/2.

Abonnements généraux. Cadastre. Réponse à M. Paulin Gillon. (Signé Roussel.) — Bar-le-Duc, imp. de Numa Rolin (1868), in-8° de 2 feuilles 1/2.

Courte réponse à M. Roussel. (Signé Paulin Gillon, 25 juillet 1868.) — Bar-le-Duc, imp. de Numa Rolin, in-8° d'une demi-feuille.

Abonnements généraux. Cadastre. Deuxième réponse à M. Paulin Gillon. (Signé Roussel.) — Bar-le-Duc, imp. de Numa Rolin (1868), in-8° d'une demi-feuille.

Association syndicale du canal de la haute Meuse. Irrigations et améliorations agricoles de tous genres. Projet de Statuts. — Neufchâteau, imp. de Kienné (1868), in-4° de 5 feuilles.

Association syndicale du canal de la haute Meuse. Partage d'eau provisoire. Projet d'arrêté. — Neufchâteau, imp. de Kienné (1868), in-4° d'une feuille.

Description géologique et minéralogique du département de la Moselle, par M. E. Jacquot,... avec la coopération de MM. O. Terquem et Barré. — Paris, imp. de Simon Raçon, 1868, in-8° de 31 feuilles 1/2 et 5 planches.

Trois comptes rendus, par Jules Thilloy,... — Metz, imp. de F. Blanc, 1868, in-8° d'une feuille 1/2. (Extrait des *Mémoires de l'académie de Metz.*)

Concours régional de Metz. La prime d'honneur de la Moselle en 1868. Rapport par M. E. Perron,... — Metz, imp. de V. Maline, 1868, in-8° de 5 feuilles 1/4.

Compte-rendu des travaux de la Société des sciences médicales de la Moselle pendant l'année académique 1867-1868, par M. le Dr E. Winsback,... — Metz, typ. J. Verronnais, in-8° d'une feuille 1/2.

Proposition au sujet de la création d'un asile d'aliénés pour le département de la Moselle... par M. le docteur Warin,... — Metz, Rousseau-Pallez, 1868, in-8° d'une feuille 1/4.

Compagnie houillère de la Moselle... Statuts. (16 mai 1868.) — Metz, imp. de F. Blanc, 1868, in-8° d'une feuille 1/4.

Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, rassemblés et publiés, au nom du comité d'histoire Vosgienne, par L. Duhamel,... tome I. — Epinal, Ve Gley, 1868, in-8° de 25 feuilles 1/2.

Fragments historiques. Légendes et traditions concernant La Bresse, Cornimont, Saulxures, Ventron et Vagney, par Clément,... — Remiremont, imp. de Mougin, 1868, in-12 d'une feuille.

Conseil général du département des Vosges. Session ordinaire de 1868. Rapport du préfet... — Epinal, Ve Gley, 1868, in-8° de 10 feuilles 1/2.

Réflexions et études sur le percement des Vosges et le raccordement direct des chemins de fer de Schlestadt à Sainte-Marie-aux-Mines et de Saint-Dié à Lunéville... (Signé A. Mohler, 19 décembre 1867.) — Strasbourg, imp. de Ve Berger-Levrault, in-4° d'une feuille et une planche.

Percée des Vosges. Projet mixte consistant à prolonger la ligne de Wesserling et celle de Munster, par le Rothenbach, jusqu'à Wildenstein, et, à partir de ce point de jonction, à continuer la ligne par le Bramont et la Moselotte jusqu'à Remiremont. (Signé F. Hartmann.) — Strasbourg, imp. de Ve Berger-Levrault (1868), in-4° d'une feuille.

Comité de Colmar. Avril 1868. Percée des Vosges. Projet de jonction consistant dans le prolongement des lignes de Wesserling et de Munster jusqu'à Wildenstein... — Strasbourg, imp. de Ve Berger-Levrault, in-4° de 2 feuilles.

Percée des Vosges. Projet de jonction. Chemin de fer de la Haute-Alsace à la Haute-Lorraine, comprenant trois sections... — Colmar, imp. de C. Decker, août 1868, in-fol. de 2 feuilles.

Chemin de fer de Rambervillers à Charmes. Compte-rendu du co-

mité à l'assemblée générale des actionnaires, tenue le 20 septembre 1868, à l'hôtel-de-ville de Rambervillers... — Rambervillers, imp. de Méjeat, in-8° de 3/4 de feuille.

Règlement de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Bar-le-Duc... — Bar-le-Duc, imp. de Contant-Laguerre (1868), in-8° d'une demi-feuille.

Extrait du *Journal de l'arrondissement de Montmédy.* Discours prononcé par M. Chadenet,... le 13 septembre 1868, à la distribution des primes de la Société d'agriculture de l'arrondissement... — Montmédy, imp. de Ph. Pierrot, in-8° d'un quart de feuille.

Notice sur les plantes vénéneuses, dangereuses ou suspectes de l'arrondissement de Montmédy, par Ph. Pierrot,... Deuxième tirage. — Montmédy, chez l'auteur (1868), in-18 de 3 feuilles.

Comice agricole de l'arrondissement de Remiremont. Rapport présenté au nom de la commission de sylviculture, par M. Grandjean,... — Remiremont, imp. de Mougin, 1868, in-8° d'une feuille. (Extrait de l'*Echo des Vosges.*)

Notice historique sur l'hôpital d'Arc-en-Barrois... (Signé A. Poullain.) — Chaumont, imp. de Cavaniol, 1868, in-8° de 2 feuilles.

Département de la Haute-Marne... Nouveaux statuts du comice agricole du canton d'Arc-en-Barrois, reconstitué le 4 avril 1867. — Chaumont, imp. de Ve Miot-Dadant, 1867, in-8° d'une feuille.

Ligue de l'enseignement. Société d'Ars-sur-Moselle. Catalogue de la Bibliothèque. 1er août 1868. — Metz, imp. de F. Blanc, 1868, in-8° d'une feuille 1/4.

Fanfare barisienne. Compte moral et financier de l'exercice 1867-1868, présenté par M. Frion,... Séance du 30 août... — Bar-le-Duc, imp. de Numa Rolin, in-8° d'une feuille. (1er rapport.)

L'ordre des Chartreux et la Chartreuse de Bosserville... par l'abbé Berseaux,... — Nancy, imp. de Vagner, 1868, in-8° de 38 feuilles et 3 planches.

Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, rédigé par M. L. Duhamel... Ville de Charmes. — Epinal, Ve Gley, 1868, in-4° de 15 feuilles.

Sur le procédé employé à Dieuze pour régénérer le soufre et le bioxyde de manganèse des résidus de la fabrication de la soude et du chlore. Rapport lu à la Société industrielle de Mulhouse (séance du 30 octobre 1867), par A. Rosenstiehl,... (Extrait du *Bulletin de la Société*... — Mulhouse, imp. de L.-L. Bader, 1867, in-8° de 2 feuilles 1/2 et une planche.

Société des industriels et commerçants de l'arrondissement d'Epi-

nal... Règlement. — Epinal, imp. de L. Fricotel (1868), in.8° d'une feuille.

Notice sur l'église de Fénétrange, par M. Louis Benoit. — Nancy, imp. de A. Lepage (1868), in-8° d'une feuille 1/2. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie.*)

Règlement de la Société de tir de Gérardmer. — Saint-Dié, typ. de Ed. Trotot, 1868, in-8° d'une feuille.

L'ancienne abbaye de Notre-Dame de Lixheim, par M. l'abbé Hermann Kuhn,... — Nancy, imp. de A. Lepage, 1868, in-8° de 2 feuilles 1/2. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie.*)

Recherches historiques sur la ville de Lunéville. La commune (1265-1589). Droits et usages de Lunéville et villages voisins, par M. Alexandre Joly. — Nancy, imp. de A. Lepage, 1868, in-8° d'une feuille 3/4. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie.*)

Les gendarmes rouges à Lunéville, 1768-1788, par Arthur Benoit. — Lunéville, imp. de Majorelle, 1868, in-8° de 5 feuilles et une planche.

Relation de la fête célébrée à Metz le 30 juin 1868 à l'occasion du 25e anniversaire de la consécration épiscopale de Monseigneur Paul-Georges-Marie Du Pont des Loges, évêque de Metz. — Metz, Rousseau-Pallez, 1868, in-8° de 4 feuilles.

Cantate chantée au grand séminaire de Metz le jour de la fête de Monseigneur Du Pont des Loges, le 30 juin 1868, à l'occasion du 25e anniversaire de son épiscopat. — Metz, Rousseau-Pallez, in-4° d'un feuillet.

Le proscrit, ou patrie et famille, drame en trois actes, représenté à l'occasion de la fête patronale du R. P. Eugène Coüé, recteur de Saint Clément à Metz, le 23 juin 1868. — Metz, imp. de Nouvian, in-8° d'une feuille.

Ville de Metz. Sapeurs-Pompiers. Organisation et administration. — Metz, imp. de F. Blanc, 1868, in-12 d'une feuille.

Question de la taxe du pain à Metz. Lettres au *Moniteur de la Moselle,* par M. J. Paixhans,... — Metz, imp. de V. Maline, 1868, in-8° de 3 feuilles 2/3.

La Société de consommation de Metz. (Signé E. Bamberger.) — Metz, imp. de J. Mayer, in-8° d'un quart de feuille. (Extrait de l'*Indépendant de la Moselle,* du 5 août 1868.)

Société de prévoyance et de secours mutuels de Metz. Règlement sur la surveillance des apprentis. — Metz, imp. de J. Verronnais (1868), in-8° d'un quart de feuille.

Rapport sur la constitution médicale et la mortalité de la ville de Metz pendant l'année 1867, par M. le docteur Perin,... (Extrait de

l'*Exposé des travaux de la Société des sciences médicales... de la Moselle...*) — Metz, imp. de J. Verronnais, 1868, in-8° de 2 feuilles et 3 tableaux.

Société des sciences médicales du département de la Moselle. Rapport de la commission permanente d'hygiène publique sur l'état de quelques fossés de la place de Metz au mois de juillet 1868, par M. J.-B. Géhin,... — Metz, imp. de Jules Verronnais, 1868, in-8° d'une demi-feuille.

Discours prononcé par M. Simon-Favier à la distribution des prix aux élèves des écoles municipales de la ville de Metz. — Imp. de V. Maline (1868), in-8° de 2/3 de feuille.

Grand-Rabbinat de Metz. Le grand-rabbin B. Lipman aux fidèles de sa circonscription. (16 septembre 1868.) — Metz, imp. J. Mayer, in-4° d'une feuille.

Théâtre de Metz. Direction de M. N. Polonus. Prospectus. Année théâtrale 1868-69. — Metz, imp. J. Mayer, in-8° d'une demi-feuille.

Règlement de la caisse de secours des ouvriers malades de l'établissement de MM. Lung frères à Moussey... — Mulhouse, imp. de L.-L. Bader (1868), in-fol. plano.

Université de France. Annales de la Faculté de droit de Nancy. 1864-1868. — Nancy, imp. de Ve Nicolas, 1868, in-8° de 4 feuilles.

Règlement de la Société de médecine de Nancy. — Nancy, imp. de Ve Raybois, 1868, in-8° d'une feuille 1/2.

Règlement de la Société centrale d'agriculture de Nancy... — Nancy, imp. de Ve Raybois, 1868, in-8° d'une feuille.

Société des Amis des Arts de Strasbourg et Société lorraine des Amis des Arts de Nancy. Strasbourg, le 1er mars 1868. — Strasbourg, imp. de Ve Berger-Levrault, in-4° d'une demi-feuille.

Notice historique sur l'église d'Olley, par M. l'abbé Jules Didiot,... — Metz, Rousseau-Pallez, 1868, in-8° d'une feuille.

Cercle Raonnais de la ligue de l'enseignement. — Raon-l'Etape, imp. de Jeannette-Marigny (1868), in-4° d'un feuillet.

Histoire de Saint-Avold et de ses environs depuis la fondation de la ville jusqu'à nos jours, par Ph. Bronder. Ouvrage orné de quatre photographies. — Saint-Avold, Bronder, 1868, in-8° de 8 feuilles.

Un manuscrit entomologique de la bibliothèque de Saint-Dié... par Henri Bardy. (Extrait de la *Feuille du samedi.*) — Strasbourg, imp. de J.-H.-E. Heitz, 1868, in-8° d'une demi-feuille.

Cercle de Saint-Dié de la ligue de l'enseignement. Rapport fait à la première assemblée générale du 19 juillet 1868, par Henri Bardy,... — Saint-Dié, typ. de Ed. Trotot, in-8° d'une demi-feuille.

L'abbaye de Salival, par M. l'abbé G. Pierson. — Nancy, imp. de A. Lepage (1868), in-8° d'une feuille 1/2 et une planche. (Extrait des *Mémoires de la Soeiété d'Archéologie.*)

Ville de Sarreguemines. Société dite de Sainte-Cécile. Statuts. 12 juin 1868.) — Sarreguemines, imp. d'Ant. Weisse, in-8° d'une demi-feuille.

Société de tir de Sarreguemines. Règlement général. — Metz, imp. de Jules Verronnais, 1868, in-8° d'une demi-feuille.

Topographie de la montagne de Sion-Vaudémont et de ses environs, par M. E. Olry. — Nancy, imp. de A. Lepage, 1868, in-8° de 3 feuilles et 3 planches. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie.*)

Lettre au conseil municipal de Sommedieue. Sommedieue, le 7 janvier 1868. (Signé : Félix de Fallois.) — Verdun, imp. de Ch. Laurent, in-8° d'une demi-feuille.

Lettre de neuf membres du conseil municipal de Sommedieue à M. Félix de Fallois, en réponse à la sienne du 7 janvier 1868. Sommedieue, le 20 janvier 1868. — Verdun, imp. de Ch. Laurent, in-8° de 3/4 de feuille.

A Messieurs les usagers de la commune de Valscheid. (Signé : G. Chevandier, 25 novembre 1867.) — Strasbourg, typ. de G. Silbermann, in-4° d'un feuillet.

Armorial général de France de d'Hozier... Notice généalogique sur la famille de Bauffremont. (Extrait du VII[e] Registre complémentaire.) — Paris, Firmin Didot, 1868, in-fol. d'une feuille.

(*La fin au prochain numéro.*)

SOUSCRIPTION POUR LE MONUMENT DE DOM CALMET.

Le montant des souscriptions recueillies au 22 décembre dernier était de 5,500 fr., et non de 7,500, comme nous l'avons imprimé par erreur. Au 8 janvier, il était de 6,500 fr.

Pour la commission de rédaction : le Président, HENRI LEPAGE.

Nancy, imp. de A. LEPAGE, Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

ET DU

COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

18e ANNÉE. — 2e NUMÉRO. — FÉVRIER 1869.

Par une circulaire en date du 20 janvier dernier, S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique fait connaître que la distribution des récompenses accordées aux Sociétés savantes des départements, à la suite du concours de 1868, aura lieu à la Sorbonne, le samedi 3 avril 1869, à midi. Cette distribution sera précédée de quatre jours de lectures publiques, les mardi 30, mercredi 31 mars, jeudi 1er et vendredi 2 avril.

Dans les deux sections d'histoire et d'archéologie, aucun mémoire ne sera admis pour les lectures de la Sorbonne, s'il n'a été préalablement lu devant une Société savante des départements et jugé digne par cette Société d'être proposé pour la lecture publique.

Les manuscrits des notices et mémoires relatifs à l'histoire ou à l'archéologie devront être transmis à S. Exc., au plus tard, le 10 mars ; les registres d'inscription seront clos le même jour sans exception, et une Commission, prise dans le sein du Comité des travaux historiques, déterminera l'ordre dans lequel les mémoires envoyés pourront être lus.

La durée de chaque lecture ne devra pas dépasser vingt minutes. Dans le cas où des mémoires trop considérables seraient présentés,

MM. les membres des Sociétés savantes voudront bien ne donner lecture que d'un résumé reproduisant les parties essentielles de leur travail.

Le chiffre des billets à prix réduits étant déterminé par le nombre même des personnes inscrites, la liste de ceux de MM. les membres de la Société qui seraient délégués par elle, soit pour faire des lectures de notices ou mémoires, soit pour la représenter à la Sorbonne, devra être envoyée *avant le 10 mars*.

Les billets destinés aux lauréats, aux lecteurs et aux représentants des Sociétés, valables du 22 mars au 6 avril, seront adressés en temps opportun.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 janvier 1869.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sur la proposition du Président, la Société décide que son Journal sera à l'avenir donné à la bibliothèque publique de Nancy.

Le Président donne lecture de lettres par lesquelles MM. Varroy, Seillière et Thirion remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres.

Il communique une lettre de M. le Recteur par intérim de l'Académie de Nancy, relative à l'intention de S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique de fonder un prix par ressort d'Académie, lequel serait décerné au mémoire ou à l'ouvrage jugé le meilleur sur quelques points d'archéologie, d'histoire politique et littéraire ou de science, intéressant les provinces comprises dans le ressort. L'o-

pinion de la Société, que le Président est chargé de faire connaître à M. le Recteur, est :

1° Que les prix devraient être séparés, et deux réservés à l'archéologie et l'histoire pour un aux sciences ;

2° Qu'il ne devrait pas y avoir de sujets de concours, et qu'il serait préférable de laisser aux auteurs le choix de ceux qui leur conviendraient le mieux ;

3° Enfin, qu'il devrait être institué des jurys spéciaux, l'un pour l'archéologie et l'histoire, l'autre pour les sciences, et qu'ils seraient pris parmi les membres des Sociétés savantes.

Admission et présentation de membres.

Est admis comme membre de la Société M. l'abbé Poirot de Scellière, ancien curé de Vandœuvre.

Sont présentés comme candidats : M. l'abbé Claude, curé de la cathédrale, et M. Robin (Gaston), avocat à la Cour impériale, par MM. Schmit, l'abbé Guillaume et H. Lepage ; M. Martin, menuisier, par MM. H. Lepage, Louis Benoit et Wiener.

Ouvrages offerts à la Société.

Revue des Sociétés savantes des départements, t. VIII, septembre 1868.

Dictionnaire raisonné de l'architecture française, par M. Violet-Leduc, t. IX et X.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. X, 2e livraison.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne, 1867.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e trimestre 1868.

Almanach historique, statistique et administratif de la ville de Bar-le-Duc, 1869.

Lectures.

M. Morey donne lecture d'une *Notice sur un ancien tableau représentant la ville d'Epinal.* La Société vote l'impression de ce travail dans le prochain volume de ses *Mémoires*, et la reproduction des dessins qui l'accompagnent.

MÉMOIRES.

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE L'AFFAIRE DE NANCY. — LE SOU THUILLIÉ.

Le 31 août 1790, la porte Stainville, aujourd'hui porte des Isles, fut, comme on sait, le théâtre d'un drame sanglant : c'est là qu'avec un courage héroïque le jeune Des Isles succomba, victime de ses convictions et de son devoir. Le souvenir d'une si belle et si noble action était digne d'être perpétué ; une médaille commémorative fut frappée, et c'est cette médaille, dont je possède un exemplaire, que je viens décrire dans cette courte notice.

Elle est en bronze ; son diamètre est de $0^{m}\ 034^{mm}$; elle représente au droit deux guirlandes enlacées en forme de cœur. Dans l'espace vide compris entre ces deux guirlandes on lit : « *Défenseur de la Loi* ». Cette légende est écrite sur trois lignes. Au bas de la médaille, sur une terrasse, on voit un trophée composé de canons, drapeaux et boulets (Fig. 1).

Le revers figure une couronne formée d'un rameau de chêne et d'un rameau de laurier. Dans le champ, on lit écrit sur quatre lignes : « *A Nancy, le* 31 *aoust* 1790 ».



(Collection Léop. Quintard)

MÉDAILLE DE L'AFFAIRE DE NANCY



(Collection de feu Mr. Gillet
acquise par la ville de Nancy)

LE SOU THUILLIÉ.

Lith. L. Christophe Nancy

Cette médaille, dont je ne connais pour le moment que l'exemplaire en ma possession, bien qu'il en ait été certainement frappé un plus grand nombre, cette médaille, dis-je, est d'un travail médiocre ; elle ressemble comme forme et comme type à la plupart des médailles politiques, et, comme ces dernières, ne porte pas de nom de graveur, ni de monogramme. On voit seulement au droit un casque placé un peu au-dessus de l'endroit où les guirlandes, après avoir décrit une courbe, se rencontrent pour former un cœur, comme je l'ai dit plus haut ; ce casque se retrouve aussi au revers, à l'endroit où les deux rameaux se croisent pour former la couronne ; il remplace, pour ainsi dire, le nœud que l'on voit souvent aux couronnes qui décorent les monnaies, les médailles ou les monuments. Ce casque est-il la marque du graveur, ou bien un emblème indiquant que la médaille a été frappée en l'honneur d'un militaire ? C'est ce qu'il est assez difficile de préciser. Où cette médaille a-t-elle été frappée ? Est-ce à Paris ou à Nancy ? C'est là un point important, mais malheureusement fort obscur. Aurait-elle été gravée en Angleterre ? c'est ce que pourrait faire supposer la pièce suivante :

Extrait du registre des délibérations du Conseil général de l'Assemblée administrative au district de Nancy.

Cejourd'hui vingt septembre mil sept cent quatre-vingt-dix, le Conseil général du district de Nancy, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, trois heures de relevée :

Monsieur de Hurdt a dit :

« Tous les papiers publics célébrent l'action héroïque

« par laquelle M. Désilles, en se précipitant à la Bouche « des canons et en les couvrant de son corps, a empêché « qu'on ne les tirât sur l'armée de M. de Bouillé, le Roi « lui a accordé la croix de St-Louis, sur la demande du « général de la Municipalité de Nancy, qui, par une déli- « bération du neuf de ce mois, lui a offert le droit de « citoyen. Dès le trois, l'assemblée Nationale avait re- « mercié ce jeune officier de son dévouement, d'après le « compte qu'on lui en avait rendû.

« Plusieurs personnes, frappées d'un trait aussi patrio- « tique, dont l'histoire fournit peu d'Exemples, ont sous- « crit pour faire graver en Angleterre une *médaille* qui « immortalise le nom de ce généreux militaire ; d'autres « parlent de lui ériger un trophée sur le lieu même de « son triomphe[1]....... »

Les archives départementales d'où cette pièce est extraite, ne mentionnent pas si la médaille a été exécutée. Elles se bornent à dire que plusieurs personnes ont souscrit pour faire graver une médaille en Angleterre. Les archives municipales sont muettes sur ce point. On pourrait donc conclure que la médaille qui nous occupe n'a pas été exécutée seulement à l'occasion de l'affaire de Nancy, mais spécialement et par souscription des citoyens en l'honneur du jeune Des Isles, qui, après la journée du 31 août, fut l'objet d'un enthousiasme général ; on compara son dévouement à celui de Codrus à Athènes, de Curtius à Rome, du chevalier d'Assas à Klosterram, la ville de Nancy lui donna le droit de citoyen, le Roi lui conféra la croix de Saint-Louis, et lorsqu'après quarante-

1. Archives de la Meurthe, originaux des procès-verbaux des séances du Directoire du département, depuis le 2 août 1790 jusqu'au 31 décembre suivant.

huit jours de souffrances, il succomba des suites des blessures qu'il reçut en voulant empêcher la révolte ; il fut inhumé avec pompe dans la Cathédrale de Nancy.

LE SOU THUILLIÉ.

Le *sou* Thuillié est une pièce de 3 centimètres de diamètre et de 3 millimètres d'épaisseur. Il est en bronze et d'une bonne exécution. Le droit représente un faisceau de licteurs, entouré de deux branches de chêne, croisées à l'une de leurs extrémités et formant une couronne (Fig. II).

Au revers, une couronne de feuilles de chêne occupe le centre, et dans l'espace vide compris entre les feuilles, on lit la date 1796. Autour, entre la couronne et le bord de la pièce, on voit la légende : « *Thuillié, fondeur à Nancy* ». Des deux côtés, les bords de la pièce sont ornés d'un grenetis composé de grains très-serrés les uns contre les autres, et affectant la forme ellipsoïdale.

Cette pièce est-elle un projet de monnaie, une pièce d'essai, ou bien a-t-elle eu réellement cours ? Je n'ai pu me procurer aucune donnée sur ce point ; mais je crois qu'il faut tout d'abord rejeter cette dernière hypothèse et adopter la première, à savoir que la pièce que je viens de décrire est une pièce d'essai. Le nombre de ces pièces a dû être fort restreint, car elles sont très-rares, et le magnifique exemplaire dont je viens de donner la description est tiré de la riche collection de feu M. le conseiller Gillet, et fait maintenant partie du cabinet des médailles de la ville de Nancy.

Léopold QUINTARD.

M. Renier Chalon, le savant directeur de la *Revue numismatique belge,* a déjà publié d'intéressantes monographies concernant les monnaies féodales de diverses seigneuries de la Belgique. Il continue cette œuvre patriotique, auxiliaire indispensable de l'histoire, et il vient encore d'écrire une remarquable étude sur les sceaux et les monnaies du comté de Florennes[1].

Cette publication, qui est décorée d'une manière fort élégante, plaira à toutes les personnes qui joignent au goût des études numismatiques, celui des arts qui y est si intimement lié, et elle aura particulièrement de l'attrait pour ceux qui s'occupent de l'histoire de Lorraine.

En effet, ces sceaux et ces monnaies ont été exécutés au nom des ducs ; Thiébaut II (1303, 1312), époux d'Isabelle de Rumigny ; — de Gaucher de Chatillon, époux en secondes noces de cette même duchesse (1318-1325), et de Jean I (1346-1389).

Les ducs de Lorraine tenaient le comté de Florennes du chef d'Isabelle de Rumigny que Thiébaut II avait épousée en 1281, et c'est de son chef également que Gaucher de Chatillon, auquel elle s'était remariée, que celui-ci a pu y frapper monnaie.

Les monnaies du comté de Florennes sortent de deux ateliers, de celui du chef-lieu et de celui d'Yves. Longtemps le second a été une énigme et on ne savait où le placer, c'est M. Renier Chalon qui, avec sa perspicacité habituelle, a su le découvrir, et c'est ainsi qu'il s'exprimait dans la *Revue numismatique belge* (année 1866, page 284) :

1. Les seigneurs de Florennes, leurs sceaux et leurs monnaies. — Bruxelles, chez Hayez, imprimeur de l'Académie royale. 1868. in-4°.

« Ce nom joue de malheur. Dom Calmet rapporte » qu'en 1298, l'empereur Albert permit à Ferry III, duc » de Lorraine, de frapper monnaie à Yve. Les historiens » lorrains se sont évertués à chercher cette localité. Les » uns veulent y voir un ancien nom de Nancy, d'autres » Yvoy-Carignan, ce qui serait plus admissible. M. de » Saulcy ne se prononce point, et il fait remarquer que » déjà, en 1543, les instructions données par le duc de » Lorraine à Nicolas de l'Escu, son fondé de pouvoirs » pour la transaction de Nuremberg, prouvent que le » gouvernement lorrain n'en savait pas plus alors qu'à » présent sur cette mystérieuse localité. Nous abandon- » nons donc le Yve de Ferry III. Quant à celui de Gau- » cher de Chatillon, l'explication nous en parait facile et » incontestable. »

« Isabelle de Rumigny, dame de Florennes, veuve en » 1312 de Thibaut de Lorraine, se remaria en secondes » noces, en 1314, avec Gaucher de Chatillon, comte de » Porcien, connétable de France. Thibaut, le premier » mari d'Isabelle, n'étant encore que seigneur de Flo- » rennes du chef de sa femme, avait obtenu de l'empe- » reur Albert d'Autriche le privilége de battre monnaie » à Florennes et à Yves, privilége confirmé en 1300 par » Huges de Chalon, évêque de Liége, et contesté en 1307, » par Thibaut de Bar, son successeur. Les termes d'une » transaction intervenue la même année, paraissaient » faire croire que le monnayage de Florennes avait dû » cesser, mais il n'en fut rien, comme nous le verrons » tout à l'heure. »

« Après la mort d'Isabelle, arrivée en 1322, son fils » aîné, Ferry IV, duc de Lorraine, céda Florennes à son » frère puiné, Mathieu, qui épousa Mathilde, fille de Ro-

» bert de Béthune, comte de Flandres. Comme Mathieu » mourut sans laisser d'enfants, Florennes retourna à son » petit-neveu Jean I, duc de Lorraine, fils de Raoul et » petit-fils de Ferry IV. En 1389, Charles II, son fils, » lui succéda, tant dans le duché de Lorraine que dans la » seigneurie de Florennes, dont il fit hommage au prince » de Liége en 1391. Cette terre, tantôt unie au duché, » tantôt séparée, resta dans la maison de Lorraine jus- » qu'en 1556, qu'elle passa dans celle de Glimes de Jo- » doigne, par le mariage de Reine de Vaudémont-Lorraine » avec Jean de Glimes, seigneur de Stave. Elle en sortit » le 16 avril 1771, à la mort de Jean Victorien, comte de » Glimes et marquis de Florennes, qui la transmit à son » petit-fils et unique héritier, Frédéric-Auguste-Alexan- » dre, duc de Beaufort-Spontin, fils de sa fille, Marie de » Glimes et de Charles-Albert de Beaufort. »

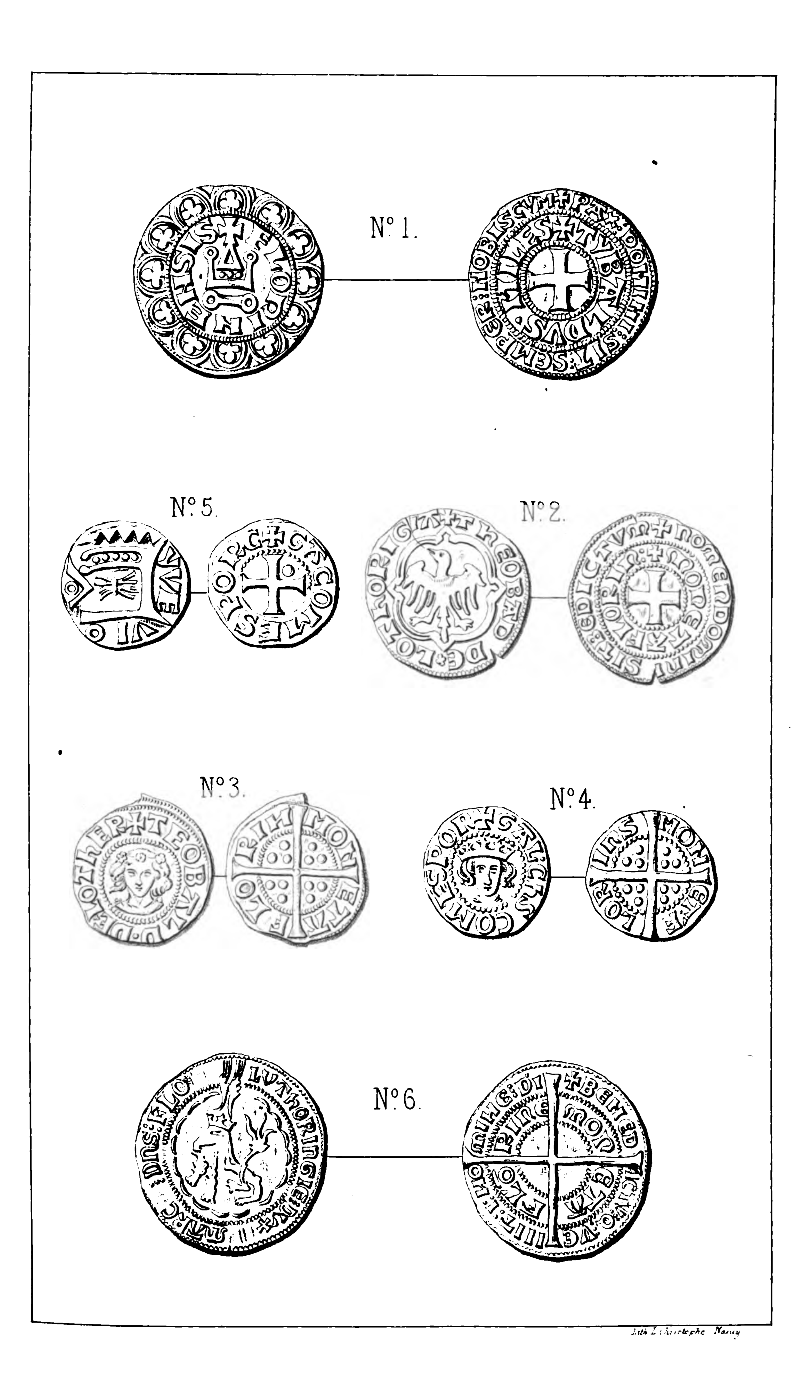
Aucune des monnaies du comté de Florennes n'a été gravée au type lorrain.

Les n°s 1 et 2 portant le nom de Thibaut, sont des imitations des gros tournois français, le n° 3 est une imitation du demi-gros d'Alost, et le n° 4 est imité de l'esterlin anglais.

Les n°s 5, 6, 7, 8, 9 et 10, qui portent le nom de Gaucher de Chatillon, sont aussi une imitation de l'esterlin anglais, et les n°s 11 et 12, une imitation du denier au type chartrain.

La seule monnaie au nom du duc Jean (n° 13) est une imitation du gros au lion d'argent de Flandre.

A une époque où les relations étaient extrêmement bornées, il fallait, pour qu'une monnaie fût acceptée, que son type se rapprochât autant que possible de celui des pays voisins ; c'est pourquoi les ducs de Lorraine n'ont


N° 1.
N° 5.
N° 2.
N° 3.
N° 4.
N° 6.
Lith. L. Christophe Nancy

pas donné la figure des monnaies de leur duché à celles qu'ils ont émises dans leur comté de Florennes qui en était assez éloigné, qui se trouvait situé entre le comté de Namur et celui de Hainaut, et très-rapproché de la Flandre et du Brabant.

En terminant, je ne puis trop remercier M. Chalon de nous avoir mis si bien au courant de faits monétaires concernant nos princes lorraines.

—

Nous croyons faire plaisir aux amateurs des monnaies de nos ducs en leur donnant la description et la figure des principaux types publiés par M. Renier Chalon.

N° 1. Châtel, type des tournois. Bordure de douze trèfles : ✝ FLORINENSIS.

Croix pattée dans un cercle de grenetis. Légende intérieure : ✝ PAX DOMINI SIT SEMPER NOBISCUM.

N° 2. Aigle éployée dans un cartouche, composé de quatre arcs de cercle et de quatre angles saillants : ✝ THEOBAD * DE * LOTHORIGIA.

Croix pattée au centre dans un cercle de grenetis. Légende intérieure : ✝ MONETA FLORIN. Légende extérieure : ✝ NOMEN DOMINI SIT BENEDICTUM.

Cette pièce est imitée des doubles-tiers de gros d'Alost, de la comtesse Marguerite, et plus servilement encore d'une pièce semblable frappée à Statte (Huy), par le comte Gui de Namur, comme Manbour de Liège, pour son fils, l'évêque Jean IV (1282–1292). Outre la différence des légendes, l'aigle de la pièce de Statte est à deux têtes, comme à celles d'Alost. C'est également l'aigle à deux têtes qui figure sur une pièee, aux mêmes types, frappée à Poilvache (Esmeraude), par le comte Henri IV de Luxembourg, marquis d'Arlon (1275-1288).

N° 3. Tête de face, couronnée de trois roses. Entre un double grenetis : ✝ TEOBALD * DE * LOTHER.

Croix ordinaire des esterlins, coupant la légende et anglée de douze besants, disposés par groupes de trois. Dans un double grenetis : MON | ETA | FLO | RIN.

Imitation des esterlins anglais ; type adopté à cette époque par tous les seigneurs de notre pays et des contrées voisines. On remarquera combien le poids de cette monnaie est plus faible que celui des bons esterlins.

N° 4. Tête de face, couronnée ; type anglais des esterlins. Entre un double grenetis : ✝ GAL' EHS COMES POR.

Grande croix coupant la légende et anglée de douze besants groupés par trois.

Entre un double grenetis : MON | ET ⁝ F | LOR | INS.

N° 5. Tête défigurée du type chartrain, ou chinonais simple ; une seule couronne à gauche avec créneaux ; au centre, un objet indistinct que M. Poey d'Avant croit être une gerbe : YVE VIO.

Croix pattée, cantonnée d'un besant au deuxième canton. Entre un double grenetis : ✝ GA COMES PORC.

Une seule monnaie du duc Jean Ier, frappée pour Florennes, a été retrouvée ; mais elle suffit pour prouver que l'exercice du droit monétaire n'avait pas cessé, et fait présumer la découverte d'autres pièces antérieures ou contemporaines. Le type employé par Jean Ier à Florennes est purement flamand ou belge et n'a rien de commun avec ses monnaies ducales.

Lion assis, la tête couverte d'un heaume couronné dans un entourage formé d'arçs de cercle. Entre un double grenetis : LUTHORINGIE DUX MARC... DNS FLO...

Grande croix pattée coupant les deux légendes. Légende intérieure, entre un double grenetis : MON | ETA |

FLO | RINE. Légende extérieure également entre deux grenetis : ✝ BENED | ICTU Q' | VE | NIT : I : NO | MINE D'I.

Nancy, le 11 décembre 1868.

BRETAGNE.

TRAVAUX DU COMITÉ.

Dans sa séance du 10 de ce mois, le Comité a procédé au renouvellement de son Bureau ; ont été élus : président, M. Henri Lepage ; vice-président, M. Alex. Geny ; trésorier, M. l'abbé Guillaume ; secrétaire, M. Melin. MM. de Bonneval, trésorier, et de Metz-Noblat, secrétaire, avaient donné leur démission.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. le MAIRE DE TOUL a bien voulu faire déposer au Musée un des boulets trouvés dans les déblais des égouts de cette ville au mois de janvier dernier. Cet envoi était accompagné de la note suivante, rédigée par M. Antoine, capitaine-commandant du génie à Toul :

Les boulets en pierre que l'on vient de découvrir dans les fouilles exécutées pour la construction des égouts de la ville, rue Pont-des-Cordeliers, et à peu près sur le tracé de l'enceinte romaine, sont rangés régulièrement et paraissent avoir formé les couches inférieures d'une pile semblable à celles que l'on fait dans nos arsenaux. Ils sont de forme parfaitement sphérique, leur diamètre est généralement de $0^{m}\ 32^{c}$ et leur poids d'environ 47 kilogrammes. Ils ont été taillés dans la roche calcaire que l'on extrait des carrières de Pierre-la-Treiche, situées à 6 kilomètres de Toul, et étaient probablement destinés à être lancés avec des bombardes ou des mortiers. Ils ressemblent d'ailleurs tout à fait, quant au poids et au volume, à ceux que l'on a trouvés à Metz, et que, pour utiliser, dit-on, de vieilles bouches à feu encore existantes, Charles-Quint avait employés au siége de cette

ville, bien qu'à cette époque on eût substitué, depuis près d'un siècle, la fonte à la pierre dans la fabrication des projectiles, de ceux, du moins, qui devaient agir de plein fouet.

C'est probablement vers la fin du XVe siècle que les boulets dont il s'agit ont été fabriqués et déposés au point où on vient de les découvrir. On sait, en effet, que lors de l'invasion de la Lorraine par Charles-le-Téméraire, en 1475, ce prince s'était présenté devant Toul, dont les fortifications étaient en mauvais état, et avait forcé les habitants à capituler. Quelque temps après, ceux-ci prirent parti pour la Lorraine, et, à l'instigation du duc René II, ils tinrent leur place en état de défense, « *affûtèrent leurs bombardes* » et firent des approvisionnements de guerre considérables, que rendit bientôt inutiles la mort de Charles, tué à la bataille de Nancy, en 1477.

Les projectiles que l'on vient de découvrir faisaient vraisemblablement partie de ces approvisionnements : comme la matière dont ils sont formés n'avait aucune valeur, et comme, d'un autre côté, déjà à cette époque, on avait commencé à abandonner les boulets de pierre, il y a lieu de croire que l'on n'attacha pas une grande importance à leur conservation, et qu'on les laissa disparaître peu à peu sous les décombres et les détritus de toute espèce qui commençaient à s'accumuler sur ce point.

— M. L'Hulière, entrepreneur, a donné la serrure, la clef et plusieurs clous de l'ancienne porte Saint-Jean de Nancy.

— M. Butlingaire, maire de Bréhain, a offert des fragments d'une ancienne cloche et un fer à cheval trouvés dans son jardin, à un mètre de profondeur. Ce jardin, attenant à l'église, a servi de cimetière jusqu'en 1770.

— M. Hacquard, concierge de la bibliothèque publique de Nancy, a donné un fer à cheval découvert sur l'emplacement de l'ancien étang Saint-Jean.

La Société d'Archéologie lorraine a enrichi le Musée d'une copie du portrait du duc Antoine, dont l'original se trouve au Musée de Bar-le-Duc.

Cette copie a été exécutée avec beaucoup de fidélité et de talent par M. Edouard Wayer, de Bar, membre de la Société.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

(*Suite et fin.*)

Antiquaire de la ville d'Alençon, ou factum historique pour l'église de Saint-Léonard d'Alençon, par Lorphelin Chanfailly. M D C LXXXV. Réimpression publiée et annotée par L. de la Sicotière, 1868. — In-8° de 3 feuilles. (Renseignements sur Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon.)

Panthéon de la Légion d'honneur, par M. Amédée Boudin. Notice sur MM. Alcan... — Paris, rue Rodier, 6, 1868, grand in-8° d'un quart de feuille. (Michel Alcan, né à Donnelay le 5 mai 1811.)

Histoire de Jeanne d'Arc, par M. le baron de Barante,... nouvelle édition. — Paris, Didier, 1868, in-18 de 7 feuilles 2/3.

Les deux procès de Jeanne d'Arc. — Rouen, imp. de Lapierre (1868), in-8° d'une feuille 1/4. (Compte-rendu signé Chassan. — Extrait de la *Gazette des Tribunaux*.)

P. Poncin. Jeanne d'Arc depuis ses premières années jusqu'à sa captivité. — Mont-de-Marsan, typ. Delaroy, 1868, in-8° d'une feuille 3/4. (Conférence faite à l'hôtel de ville de Mont-de-Marsan le 21 mars.)

Jeanne d'Arc, par Marius Sepet,... — Tours, Mame, 1869 (1868), grand in-8° de 21 feuilles, avec planches.

Spes mea Deus. Histoire des trois frères Léopold, François et Quirin Baillard... par Quirin Baillard. — Paris, Garnier frères, 1868, in-8° de 4 feuilles 1/2.

Compte-rendu par M. Frédéric Seillière des fouilles entreprises pour retrouver les restes de Dom Augustin Calmet... (2e édition.) — Saint-Dié, imp. de Ed. Trotot, 1868, in-8° d'une feuille 1/2 et une planche.

Commission du monument de Dom Calmet. Senones, le 7 septembre 1868. — In-8° d'un quart de feuille.

Notice nécrologique sur Eugène Cantabelle... Extrait du *Nécrologe universel du XIXe siècle...* (Signé : E. de Saint-Maurice Cabany.) — Paris, Batignolles, rue Lamande, 4, in-8° d'un quart de feuille. (Né à Badonviller le 31 mars 1806, mort à Nancy le 19 juin 1868.)

Histoire des orientalistes de l'Europe.... par Gustave Dugat. Tome I. — Paris, Maisonneuve, 1868, in-12 de 12 feuilles. (Pages 25 à 38 : *M. Guerrier de Dumast.*)

Notice sur Eugène Gandar[1]... par M. Aug. Prost,... — Metz, imp. de F. Blanc, 1868, in-8° de 3 feuilles 3/4. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz.*)

François Guinet, jurisconsulte lorrain. (1604-1681.) Discours de réception à l'Académie de Stanislas, par A. Vaugeois,... — Nancy, Ve Raybois, 1868, in-8° de 4 feuilles. (Extrait des *Mémoires de l'Académie.*)

Lettre de M. Huin-Varnier à M. l'abbé M***. (Extrait du journal l'*Espérance* du 27 mai 1868...) — Neufchâteau, imp. de Kienné, in-8° d'un quart de feuille.

Liste des travaux de N.-F. Liégey... médecin à Rambervillers... (août 1868.) — Rambervillers, typ. de Méjeat, in-4° d'une feuille.

Enfance et jeunesse de Claude-Victor Perrin, par feu M. le duc de Bellune. — Tours, E. Mazereau, 1868, in-8° d'une feuille.

Notice nécrologique sur M. Petot, inspecteur-général des ponts et chaussées, par M. Léonce Raynaud,... — Paris, imp. de Cusset, in-8° d'une demi-feuille. (Extrait des *Annales des ponts et chaussées*, 1868. — Jean-Constant Petot, né à Epinal le 4 septembre 1802, mort le 19 juin 1867.)

Notice nécrologique sur M. Pierre Richet, par M. le docteur E. Winsback,... Extrait de l'*Exposé des travaux de la Société des sciences médicales de la Moselle*... — Metz, typ. J. Verronnais (1868), in-8° d'une feuille 3/4. (Né à Metz le 7 octobre 1791.)

Auguste Lepage. Ligier Richier. — Paris, Académie des bibliophiles, 1868, in-18 d'une feuille.

Entre éditeur et auteur. — Metz, imp. de J. Mayer (1868), in-8° d'un quart de feuille.

Le démembrement du comté de Dabo. — Etude historique, par Dagobert Fischer. (Extrait de la *Feuille du Samedi.*) — Strasbourg, E.-P. Le Roux, 1868, br. in-8°, 10 p.

Le réclusoire de Hægen, par le même. — Extrait de la même feuille. — Strasbourg, E.-P. Le Roux, br. in-8°, 6 p. — On y parle des Cordeliers et des Béguines de Sarrebourg.

—

1. Et non *Gardar*, comme on a imprimé à tort dans le n° de novembre 1868.

Pour la commission de rédaction : le Président, HENRI LEPAGE.

Nancy, imp. de A. LEPAGE, Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

ET DU

COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

18e ANNÉE. — 3e NUMÉRO. — MARS 1869.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 12 février 1869.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 janvier, qui est adopté.

Au nombre des ouvrages offerts à la Société se trouve le premier volume des documents publiés par le Comité d'histoire vosgienne, sous le patronage de la Société d'Emulation des Vosges. Cette publication, destinée à faire connaître les pièces les plus curieuses qui se trouvent aux archives de ce département, doit présenter un grand intérêt historique, et la Société d'Archéologie, sur

la proposition qui lui en est faite, décide que des remerciements seront adressés au Comité d'histoire vosgienne pour la gracieuseté qu'il a mise en lui envoyant le premier volume des documents édités par lui, et qu'une souscription à cette publication sera prise au nom de la Société d'Archéologie lorraine.

Le Trésorier dépose sur le bureau, après en avoir donné lecture, les comptes des recettes et des dépenses de la Société pour l'exercice 1868. Une commission, composée de MM. l'abbé Lallemand, Boiselle et Contal, est nommée pour vérifier ces comptes et faire son rapport, à l'une des prochaines séances, sur leur examen et sur les observations qu'elle pourrait avoir à présenter.

Le Trésorier demande que la Société ratifie l'avance d'une somme de 200 fr. faite par lui à l'éditeur des *Documents sur l'histoire de Lorraine.*

La Société, après en avoir délibéré, déclare approuver cette avance, sauf à rentrer dans une partie de cette somme, lorsque quelques volumes auront été placés; elle décide ensuite que le Trésorier consacrera tous les ans une somme de 100 fr. pour venir en aide à cette publication, faite sous les auspices et sous la direction de la Société d'Archéologie.

Admission et présentation de membres.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires MM. l'abbé Claude, curé de la Cathédrale; Martin, menuisier à Nancy, et Gaston Robin, avocat à la Cour impériale.

Sont présentés comme candidats : M. Bischt, avocat à la Cour impériale de Nancy, par MM. l'abbé Lallemand,

l'abbé Soulié et H. Lepage, et M. Humbert fils, architecte à Nancy, par MM. Morey, Humbert père et H. Lepage.

Ouvrages offerts à la Société.

Notice sur des antiquités du département de la Meurthe et des cimetières de la période gallo-romaine, par M. Louis Benoit.

Etudes numismatiques. — Médaille commémorative de l'affaire de Nancy. — Le Sou Thuillié, par M. Léopold Quintard.

Annuaire administratif, statistique, historique, judiciaire et commercial de la Meurthe, par MM. Henri Lepage et N. Grosjean, 1869, 47e année.

Etude philosophique sur le christianisme. De la foi aux commandements de Dieu, par M. Charles Houpert, ancien conservateur des hypothèques à Sarrebourg.

L'Institut, journal universel des Sciences et des Sociétés savantes en France et à l'étranger, 2e section, sciences historiques, archéologiques et philosophiques, 33e année (septembre, octobre, novembre et décembre 1868).

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique, 4e série, tome VIII, octobre, novembre 1868.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2e série, tome VI, 1re livraison, 1868.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar, 8e et 9e années, 1867 et 1868.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine, 2[e] volume de la 2[e] série, 1868, 12[e] vol. de la collection.

Origines royennes de l'Institut des Filles-de-la-Croix, d'après des documents inédits, par l'abbé J. Corblet, 1869.

Quatrième et cinquième annuaire des découvertes faites à Dresde.

Lectures.

M. l'abbé Guillaume termine la lecture d'un travail de M. E. Olry, intitulé : *Répertoire archéologique de la ville, des faubourgs et du territoire de Toul,* dont la Société vote l'impression dans le prochain volume de ses *Mémoires.*

MÉMOIRES.

QUELQUES VERS ET UN PEU DE PROSE SUR LE PRINCE CHARLES DE LORRAINE.

Les deux pièces qui vont suivre, et dont nous ne voudrions en aucune sorte exagérer l'importance, faisaient partie d'un recueil en deux cartons, formé par le laborieux Van Praet, et étiqueté de sa vilaine main : *Charles de Lorraine.*

Van Praet avait été commis en librairie avant de devenir bibliothécaire du roi, et Flamand avant d'être Français ; et il avait conservé avec les Pays-Bas en général, et avec la ville de Bruges en particulier, qui était son lieu de naissance, des rapports dont on retrouve à chaque instant la trace authentique, et qui devinrent plus réguliers encore, et pour ainsi dire officiels, par la réunion

temporaire de la Belgique à la France. Ces deux cartons représentaient sans doute tout ce qu'il avait pu réunir sur le prince Charles, mort lui-même, comme on sait, gouverneur des Pays-Bas autrichiens ; et la collection devait être assez complète pour qu'il ne soit pas sans intérêt d'en accuser ici le contenu.

Le voici, sauf nos deux pièces, en suivant l'ordre chronologique de publication ou de rédaction : nous nous permettons seulement d'y insérer, par manière de compensation, deux articles qui ont échappé à Van Praet, mais que nous avons eu la bonne fortune de rencontrer nous-même en chassant au bouquin le long des quais.

1° *Bipertita commentatio in tabulam hieroglyphicam et geneographicam domus austriacæ et lotharingicæ ære incisam unacum sex priscæ consanguinitatis renovationibus, per totidem inter utriusque lineæ sponsos sponsasque sancita matrimonia. Opusculum jam inde a nuptiis serenissimæ archiducis Austriæ infantisque Hispaniarum Mariæ Theresiæ nunc augustæ Hungariæ et Bohemiæ reginæ, cum serenissimo Francisco Stephano Lotharingiæ duce, magno duce Hetruriæ die 12. februarii a. 1736. Vindobonæ celebratis, elucubratum. Nunc vero demum aliquot accessionibus auctum et typis editum, occasione felicissimi serenissimæ archiducis infantisque Hispaniæ Mariæ Annæ, cum serenissimo Carolo Alexandro, Lotharingiæ principe et duce conjugii initi die 7 januarii a. 1744. Permissu superiorum.* — In-4° d'un feuillet de titre, 31 pages, 3 feuillets et 5 planches.

2° *L'inauguration de la statue du plus grand, du plus juste et du plus magnanime de tous les princes, Son Altesse royale Monseigneur le prince Charles duc de Lorraine et de Bar, etc., etc., etc. Dialogue. Entre Mars et l'immortalité. Par M. D'Arnaud. — A Mons, chez Pierre J. J. Plon.* 1775. In-4° de 15 pages.

3° *Inauguratio statuæ, principi maximo, optimo, solemniter positæ Bruxellis, XVI. Kal. Feb. MDCCLXXV.* (Signé : *Schola Poeseos in Gymnasio SS. Trinitatis Lov.*) — *Lovanii, e Typographia J. P. G. Michel.* in-8° de 12 pages.

4° *La fête millénaire, Donnée à la Comédie de Bruxelles, le 17 janvier 1775, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Son Altesse Royale, Monseigneur le Duc Charles de Lorraine et de Bar, etc., etc. Par M. Combes. — A Bruxelles, Chez J. L. de Boubers, Imprimeur-Libraire, Marché aux Herbes.* in-8° de 16 pages.

5° *Vers prononcés par les bourgeois de la ville de Bruxelles, à Son Altesse Royale Monseigneur le Duc Charles de Lorraine et de Bar, etc., etc. Le 2 Février 1775, jour de la Fête donnée par eux, à la Maison du Roi, ditte Brood-huys, à l'occasion de l'inauguration de sa statue. — A Bruxelles, Chez J. L. de Boubers, Imprimeur-Libraire, Marché aux Herbes. M. DCC. LXXV.* in-folio d'une feuille.

6° *Recueil des pieces, Tant en Vers, qu'en Prose, qui ont parues à l'occasion de l'Inauguration de la Statue de Son Altesse Royale, Monseigneur le Duc Charles de Lorraine et de Bar, etc., etc., etc. Avec une Description De toutes les Fêtes qui se sont données à ce sujet, et à laquelle on a ajouté un Précis Historique de la Vie de ce Prince. — A Bruxelles, Chez J. L. de Boubers, Imprimeur-Libraire, Marché aux Herbes. M. DCC. LXXV.* in-8° de : 1 planche, 2 feuillets, lxiij pages, 1 feuillet blanc, et 60 pages. La planche est signée : *de la Rue Sc a Bruxelles quay au foin.*

7° *Ode sur l'érection de la statue de Son Altesse Royale le prince Charles de Lorraine, etc., etc., etc. et sur la construction de la nouvelle place où cette statue est érigée. Par M. de Saint Peravy. — A Bruxelles, Chez J. L. de Boubers, Imprimeur-Libraire, rue de la Magdelaine. M. DCC. LXXVII. Avec permission.* in-8° de 45 pages et 1 feuillet blanc, un feuillet d'errata, et une planche.

8° *Lof-dicht ter oorsaecke van de oprechtinge van het Stand-Beeld van zyne konincklycke Hoogheyd Carel-Alexander Hertogh van Lorrynen ende Baar etc., etc. bestierder en capityn generael deser Nederlanden. Aen de eerw. edele, achtbaere heeren die Staaten van Brabant. — Tot Mechelen, by J.-F. Vander Elst.* in-4° d'une demi-feuille.

9° *Alhoewel het sterf-geval van Syne Conincklycke Hoogheydt* ... (8 juillet 1780.) — *Tot Brussel, by Pauwels, Stads-drukker, op de groote Merkt.* in-fol. plano. Défense, de par le Magistrat de Bruxelles, et à raison de la mort du prince Charles de Lorraine, de troubler le deuil public en quelque manière que ce soit. En tête de l'affiche, un S.Michel terrassant le dragon, gravé en bois.

10° *In obitum Serenissimi Principis Caroli Alexandri Lotharingiæ et Barri Ducis, Ordinis Teutonici supremi magistri, Belgii Austriaci Gubernatoris, etc., etc., etc. — Antverpiæ Typis Huberti Bincken, Bibliopolæ, post Academiam Militarem.* in-8° d'une demi-feuille. *Ode* signée *J. J. X. Taert Nam. Rhet. alumnus in Coll. Regio Antv.* 1780. Et *Elegia* signée *F. De Mol Brux. Rhet. alumnus in Coll. Reg. Antv.* 1780.

11° *Kort Begryp van het leven Van zyne Koninglyke Hoogheyd, Karel-Alexander Hertog van Loreynen en Baar, Kapiteyn en Gouverneur Generael der Oostenrykschе Nederlanden, etc., etc., etc. Opgeheldert met verscheyde Aenteekeningen, raekende deze Nederlanden en schoone Konsten, etc. Voorgegaen van eene redevoeringe aengaende het oprechten van zyn Stand-Beeld Binnen dese Princelyke Stad Brussel. — Tot Brussel, By G. Pauwels, Jos. Ermens, Boekverkoopers op de Kole-Merkt.* in-4° de 39 pages, titre non compris. En tête, une planche gravée représentant la statue du prince. Sur le titre, ses armes, entourées de trophées militaires. Sur la couverture, gravé en bois, le prince à cheval, lancé au galop : au-dessus de sa tête, deux petits génies dont l'un y pose une couronne et l'autre sonne de la trompette. Sous le cheval et à gauche, un lion supportant un écusson avec les mots : *Vivat Carolus.* Sous le tout, ces deux vers :

Dat leeft prins Karel triumphant,
Hy is de vreugd van't Nederland.

L'ensemble du volume rappelle assez bien l'aspect du *Messager boiteux* de Bâle ou de Berne, et il en a malheureusement aussi tout le mérite typographique et artistique.

La Place-Royale de Bruxelles, sur laquelle avait été érigée la statue, était l'œuvre du prince lui-même, qui avait pris modèle sur la Place-Royale de Nancy : la ressemblance est frappante, mais aussi les différences. La statue avait été commise par le sculpteur allemand Verschaffelt, et jetée en fonte à Manheim, d'où on l'avait transportée par eau à Bruxelles : si l'on en juge par la planche du n° 6 ci-dessus, qui paraît devoir être exacte, elle méritait la plupart au moins des reproches consignés

dans l'*Observation critique*, d'une évidente malveillance, qu'on va lire tout à l'heure. L'invasion républicaine de l'an II fit table rase du monument et de ses défauts, mais sans pouvoir détrôner le souvenir du prince dans le cœur des habitants, qui, la tempête calmée, réclamèrent en vain leur statue probablement convertie en canon. Une belle médaille de Jéhotte constate l'érection, en 1848, d'une statue nouvelle, conçue dans un système tout autre que l'ancienne, et qui honore également le prince qui en a été l'objet, et le peuple qui en a eu la pensée.

Nous sommes moins bien renseigné sur le groupe assez disparate des jardins d'Aren, qui paraissent avoir ressemblé un peu trop à ceux d'Armide. M. d'Hannetaire lui-même nous est peu familier, et nous n'éprouvons d'ailleurs pas plus le besoin de franchir le mur de son parc que celui de sa vie privée[1]. La poésie n'était pas son fort, comme on en peut juger par ses vers ; et ceux de son critique sont assurément plus dignes des palmes de Minerve que des lauriers d'Apollon. Prose et vers sont du reste, je crois, parfaitement inédits. Pourquoi ? Vous ne le devinerez que trop en les lisant.

J.-A. SCHMIT.

1. Jean-Nicolas Servandoni, entré au théâtre sous le nom d'Hannetaire, était fils naturel du célèbre architecte de l'église S.-Sulpice de Paris. Devenu directeur de la Comédie de Bruxelles, pensionnaire du prince Charles de Lorraine, et de plus fort riche, il acheta aux environs de cette capitale, sur la route de Malines, la terre et baronnie d'Aren, aujourd'hui propriété du ministre Van der Noot. D'Hannetaire était né à Grenoble en 1719, et mourut à Bruxelles en 1780.

La statue du sculpteur Jéhotte, à lui confiée par arrêté royal du 24 décembre 1846, se trouve dans la cour du Musée, l'ancien emplacement de la Place-Royale se trouvant occupé par celle de Godefroi de Bouillon. Une autre statue du prince Charles figure encore aujourd'hui à la Maison des Brasseurs de Bruxelles.

VERS QUE Mr D'HANNETAIRE A FAIT *et placé sous la statue de son Altesse Roiale soutenue par quatre actrices, et qui est pósée au milieu de son jardin à Aren.*

1.

A cet air de bonté l'on reconnoit sans peine
Le modèle des grands, l'exemple des vertus.
C'est Auguste, Antonin, Marc-Aurele, Titus,
Sous les traits immortels de Charles de Lorraine.

2.

C'est pour ce heros seul que ce paisible lieu
Reçût le peu d'éclat que chacun y contemple :
Lorsque sur un autel on place un demi Dieu,
Le zèle peut il trop en décorer le temple ?

3.

De ces jardins rians l'heureux cultivateur
A la reconnoissance exigea cet hommage ;
D'un Protecteur cheri plaçant ici l'image,
C'est exposer aux ieux ce qu'il porte en son cœur.

4.

Ce Prince couronné par le Dieu de la guerre
Sans doute de Bellone ornera les autels :
A l'ombre des lauriers déposant son Tonnere,
Il ne se montre ici que l'ami des mortels.

RÉPONSE QU'ON A FAIT AUX VERS *de Mr d'Hannetaire.*

1.

Les Flamands indignés regardent avec peine
Leur gouverneur placé d'ou fuieroient les vertus ;
En cet endroit, hélas ! Antonin et Titus
Connoîtroient-ils jamais Charles VI de Lorraine ?

2.

Peut on dire sans rougir que cet infame lieu
Fut construit pour un Prince que la sagesse contemple ?
Priape sur un autel seroit le demi Dieu
Qui pourroit convenir à décorer ce Temple.

3.

De ces jardins flétris l'indigne cultivateur
Veut fournir l'intérêt par ce lubrique hommage ;
D'un protecteur cheri plaçant ainsi l'image,
C'est exposer aux ieux ce qu'il sent dans son cœur.

4.

Un Prince couronné par le Dieu de la guerre
De Bellone sans doute doit orner les autels :
Mais les lauriers touchés par la main d'Hannetaire
Ne peuvent que ternir son renom immortel.

OBSERVATION CRITIQUE SUR LA STATUE PEDESTRE DE S. A. ROYALE.

La Tête.

Elle n'a pas de crâne, c'est-à-dire pas assez de derrière. Sa chevelure est triviale, mal rendue et contre le coustume romain. Le visage, loin d'offrir ces traits de noblesse, de douceur et de bonté, qui caracterisent le Prince, ne presente qu'une physionomie hideuse et grimaciere ; le travail en est si grossier, qu'on la croiroit plutot l'ouvrage d'un cerurier, que celui d'un sculpteur. L'artistè auroit dû se conformer pour sa chevelure aux belles antiques, et l'orner des lauriers, mettre dans le visage du moëlleux et exprimer ses finesses et le flou de la chair ; certainement la tête du Prince lui fournissoit dans le bas du visage de quoi developer toutes les beautés de son art.

Le Col.

L'attitude de la tête, qui est baissée, exigoit selon la nature et selon les regles de l'art, que le menton fut parallele à la clavicule, meme plus bas ; le col devoit s'alonger par derriere et se racourcir par devant : tout au contraire, il est aussi long par devant, et aussi court par derrière, que si la tête étoit droite ; de sorte que la tête n'appartient pas au col, dont les muscles sont d'ailleurs trop prononcés et trop roides. Lès muscles, pour avoir de la grace, devoient être plus moëlleux et plus ronds. Il falloit etudier, saisir et rendre les beaux plis qui se forment dans cette partie, lorsque la tête penche ou s'abaisse, surtout dans un homme qui a de l'embonpoint. C'est dans les etudes gratieuses et pleines de finesse qu'on reconnoit les Michel

Ange, les Quesnoy, les Girardon, les Puget et tous les grands maîtres qui ont connu la nature.

Un geste la découvre, un rien la fait paroitre ;
Mais tout esprit n'a pas des yeux pour la connoitre.

Les Epaules.

Elles choquent l'œul en ce qu'elles paroissent trop etroites ; le contour n'en est point coulant ; enfin, elles sont sans elegance, et d'un carré qui fait caricature : defaut qui auroit même mis obstacle aux graces dont le col et la tête étoient susceptibles. Il faut d'une épaule à l'autre la longueur de deux têtes à quelques minutes prés, si l'on veut, non compris l'epaisseur du vetement.

Les Bras.

Le droit est forcé, pour ne point dire pis, sans pureté de contours, sans étude, et sans finesse. L'attitude est celle d'un homme qui tire un coup de pistolet. La main tient assez mal un petit baton, si mince, et si court, qu'on le prendroit plutot pour celui d'un joueur de gobelet, que pour celui d'un commandant. Ce bras devroit étre plus souple, plus coulant, plus effacé du corps, tant pour éviter le racourci desagreable qu'il offre aux yeux, quand on est en fâce de la statue, que pour developer et dessiner l'epaule avec grace. Le bras gauche, qui paroit trop court, devroit étre detaché du corps, conformement aux regles de l'art, du gout, et de l'elegance. S'il étoit possible actuellement de l'en separer, on s'appercevroit qu'il entre dans le corps : qu'on mesure son épaisseur et celle de la drapperie qui l'entoure, on se convaincra de cette verité. Si l'on opposoit que la statue d'Auguste au Capitole a un bras à-peu-prés dans la même attitude, on repond que la draperie qui le couvre est faite avec tant d'art, qu'on ne perd rien des contours du corps et du bras, et que loin d'entrer dans le nû comme dans celle-ci, elle ne sert au contraire qu'à le faire mieux sentir. De plus, la main, au lieu d'étre collée comme le bras, est portée au dehors et isolée ; la poignée du sabre qu'elle tient augmentant encore sa masse, contraste encore parfaitement avec le creux de sa hanche du coté opposé, rompant agréablement cette ligne, qui deplait si fort dans celle-ci.

Le Corps.

Le corps est en general trop fluet, tant paraport au Prince qu'on a voulu representer, que paraport à la proportion de la figure, les lam-

brequins ne permettant pas de douter que l'artiste ait pretendu l'armer d'une curasse. Mais on ne voit que le nû de sa figure, deja trop mince : cette cuirasse ne peut donc être prise que dans sa chair même. D'ailleurs on n'y apperçoit ni cloux, ni agraphes, par ou elle puisse être attachée, et l'on ne concoit point comment on pourroit la mettre ou l'oter. Cette cuirasse devroit être plus sentie et ornée par des trophées allegoriques et analogues aux qualités du Heros pour le distinguer par son armure du simple soldat romain.

Les Jambes.

La droite est coigneuse, le genoux est en dedans. Le pied ne se prete point au mouvement du genoux et paroit demis ; tous les doigs de ce pied portent egalement sur la plinthe comme si la jambe etant droite soutenoit la figure, au lieu que le pouce seul devroit toucher cette plinthe. D'ailleurs cette attitude de jambes ne convient qu'à une femme. Il faudroit que cette jambe fut plus reculée pour donner plus de galbe à sa composition, plus de fierté, plus de noblesse, d'élegance et d'action à la figure. La gauche est plus etroite que la droite, la cuisse paroit courte et est aussi plus mince que l'autre. Mais voici sans contredit le defaut le plus capital de cette statue : cette cuisse, loin de se dessiner avec le corps, en allant chercher la hanche, s'en éloigne tellement, qu'elle semble sortir precisement du milieu du corps.

La Draperie.

Elle n'a plus de choix et de gout que le reste ; elle est d'un tour assomant et ressemble plutôt à un cuir épais, qu'à une draperie.

L'Emsemble.

On sent bien par ce qui vient d'être dit qu'il ne peut y en avoir.

L'Ordonnance.

La figure est trop isolée, et n'a rien qui fasse grouppe. Nuls trophées, nuls ornemens allegoriques ; point de quasque, point de bouclier ; rien enfin qui caracterise un grand prince : tout cela rend l'ordonnance pauvre et sans grace. La plinthe sur laquelle est posée cette statue est si étroite, que quand meme les jambes seroient en place la figure ne pourroit se soutenir : on diroit que ce monument

étant fait d'argile, l'artiste craignant qu'il ne s'ecroulat, a laissé cette épaisseur revoltante de draperie pour l'étayer : defaut, qui prive cette piece de toute espéce de noblesse et d'elegance. Le derriere de cette statue fait le plus mauvais effet possible, car on ne peut juger si c'est un senateur, un philosophe, un saint, etc., etc., et l'on ne devinera jamais que c'est l'image d'un guerrier.

Le Piédestal.

On n'en parlera point, il n'y a qu'un manœuvre qui puisse en avoir donné le dessein.

C'est dans la patrie du grand Rubens, du celebre Van Dyck, du fameux Quesnoy, et de tant d'illustres personnages, que cette statue trouve encore quelques admirateurs.

RUINES GALLO-ROMAINES DÉCOUVERTES DANS L'ANCIEN PARC DU CHATEAU D'EINVILLE, EN 1868.

Les défoncements du sol mettent chaque jour à découvert des traces de constructions antiques extrêmement précieuses pour déterminer les points obscurs de l'histoire et de la géographie anciennes du pays, encore si arriérées.

Sur un petit monticule situé entre la grande route d'Einville et le village de Raville, entre le chemin vicinal et le sentier de cette commune, dans des terrains compris dans l'enclos de l'ancien parc dépendant du château d'Einville, la charrue mettait à jour, depuis plusieurs années, des vestiges de constructions enfouies sous le sol.

Un propriétaire, le sieur Calais, ayant défriché son champ, vient de mettre à découvert des substructions qui n'ont pas moins de cent cinquante mètres de longueur sur une largeur encore indéterminée, bien autrement importante, si l'on s'en rapporte aux fragments de tuiles romaines dont les débris rougeâtres recouvrent les champs

en culture sur le versant de tout un coteau qui vient aboutir à l'entrée du village de Raville.

Suit l'inventaire des débris que j'ai pu recueillir ou analyser, qui serviront à établir plus tard, peut-être, l'origine et la destination de ces vastes constructions.

1° Massifs et plates-formes, en béton, de terres cuites minces concassées et noyées dans le mortier, d'environ vingt centimètres d'épaisseur, servant d'aires à je ne sais quelles pièces, en même temps que d'assiette aux murs d'enceinte.

2° Les murs sont maçonnés en grosses briques, à bâtir, de quarante à cinquante centimètres de dimensions, sur sept centimètres d'épaisseur en assises alternatives, avec des moellons du pays.

Ces briques sont en terre fine, parfaitement triturée et broyée, qui a beaucoup d'analogie avec la pâte de nos tuiles mécaniques.

3° Plusieurs gros blocs, en grès rouge, des roches des Vosges.

4° Des fragments d'enduits peints en brun-rouge.

5° Tuiles à rebords de trente-un centimètres de largeur, avec leurs bossures à angles arrondis, en telle quantité qu'on les charrie par voitures, et que les chemins de Raville en sont littéralement empierrés.

6° Fragments de tiges en cuivre (?)

7° Des tessons de poterie et fragments de vases en terre cuite, rouge, fine et polie, ou commune, les uns à anses et à goulot, les autres à panse, gros ou petits.

8° Deux pièces de monnaie romaine, un petit billon et un moyen bronze qui sont ou ont été en la possession de M. le curé d'Einville.

9° Une base de colonne moulurée à tores et scotie de

cinquante-six centimètres de côté à la base et de vingt-cinq centimetres de diamètre, au fût en pierre oolitique qui pourrait provenir de Tincry.

Les défrichements n'ayant pas été poussés jusqu'au fond; une partie de la plate-forme en béton existe encore à la place quelle occupait jadis; des charbons et bois carbonisés ayant été trouvés parmi ces ruines, c'est à l'incendie, sans doute, qu'il faut attribuer la destruction de ce village ou de cette importante station romaine.

A. JOLY.

PRISE DE POSSESSION D'UN DOMAINE EN LORRAINE, AU COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE.

Nous avons relevé, dans les papiers de la seigneurie de Tumejus (Bulligny), le passage suivant, extrait d'un proces-verbal dressé par François Poirson, tabeillon genéral en Lorraine, résidant à Ochey, concernant la prise de possession de deux parties de la seigneurie de Tumejus et Bulligny par Mme Pierre de Rutant, et indiquant les formalités qu'il était d'usage d'accomplir, dans notre pays, en pareilles circonstances, aux siècles derniers.

E. OLRY.

«.......... Je François Poirson, tabeillon général au
» duché de Lorraine, résidant à Ochey, certifie m'estre
» aujourd'huy transporté à l'assistance et à la réquisition
» de mondit Sr de Rutant au château et principal manoir
» despendant des dites portions de seigneurie, ou estant,
» en présence des témoins ci-après nommez, j'ai dit et
» déclaré que je mestoit, comme en effet j'ai mis mon

» dit Sr Pierre de Rutant, en bonne vraye, réelle et ac-
» tuelle possession, des deux portions de seigneurie par
» la tradition des clefs des bâtiments et despendants, par
» la libre ouverture, entrée et fermeture des portes, par
» le feu et fumée faite ez cheminées des dits bâtiments,
» et ensuite l'ay conduit sur un héritage despendant des
» dites portions de seigneurie indiqué par l'admodiateur,
» par le jet d'une motte de terre à lui mise en main ;
» après avoir fait d'autres actes de propriété sans aucun
» empêchement, à tout quoy les maire, habitans et com-
» munautez de Tumejus et Bulligny comparant par
» Claude Chenel, maire, Dominique Regnard eschevin,
» Jean Renard sergent et Claude Aubert sindicque estant
» présent, et ont reconnu mon dit sieur de Rutant en
» qualité de seigneur des dites parties et portions de sei-
» gneurie et de suite ay fait deffence de par S. A. R. et
» justice, à toutes sortes de personnes de troubler mon
» dit Sr de Rutant dans la libre possession et jouissance
» des dites portions de seigneurie sous les peines de droit.
» De tout quoy etc....... »

(*Bibliothèque du château de Tumejus ;* liasse H, nº 6).

LE SAUT-DE-LA-PUCELLE (VAUDÉMONT).

L'endroit ainsi nommé se trouve sur le versant septentrional de la côte de Vaudémont, sur le bord intérieur du croissant décrit par la montagne, non loin du bois, dans la direction du Point-de-Vue, et à l'endroit où les rochers sont le plus élevés. La tradition raconte, à ce sujet, la légende que voici :

Une jeune princesse de la noble maison de Vaudémont avait une dévotion singulière envers N.-D. de Sion. Elle s'en revenait un jour, à cheval, du sanctuaire vénéré et traversait le bois qui couvre une partie du plateau, quand elle se vit, tout-à-coup, poursuivie par un jeune seigneur dont elle avait lieu de suspecter les intentions. Elle voulut chercher son salut dans la fuite, piqua sa haquenée qui s'emporta et arriva en un instant sur le bord à pic de la montagne. En présence de cet autre danger, la retraite étant probablement impossible, la princesse n'hésita pas un instant, se recommanda de nouveau à la Vierge, sa protectrice, et s'élança dans le vide..... On dit que la jeune fille n'éprouva aucun mal d'un trajet si périlleux, et qu'elle fut ainsi miraculeusement sauvée. On ajoute que les pieds du cheval marquèrent l'empreinte de leurs fers sur les rochers placés au bas de la côte, et qu'on voyait encore ces empreintes il n'y a pas bien longtemps.

Cette légende se trouve racontée plus au long dans le *Foyer des Leuquois*, par M. Bataille, de Toul ; mais l'imagination du narrateur a dû créer des noms et des situations ; elle a ainsi défiguré la tradition, pour faire de cette légende le sujet d'un petit roman dramatique.

E. OLRY.

Notre confrère, M. Chapellier, archiviste de la Société d'Emulation des Vosges, nous adresse la pièce suivante, qu'il a transcrite dans le ms. de Brienne, t. 122, Lorraine, t. 1, p. 137 (au château de Brienne, résidence du prince de Bauffremont-Courtenay) ; c'est un document curieux à ajouter à ceux qui concernent la guerre de Bourgogne :

« De par le Duc de Lorraine, Marquis, etc.,

» Bastard, nous avons sçu le piteux meurdre commis en la personne de feu tres-cher et feal conseiller et maitre d'hôtel Suffron de Baschier, à qui Dieu pardoint, par le Duc de Bourgogne : dont tant nous deplait que plus ne pourroit ; et pour ce qu'en nous bien servant il a fini si misérablement ses jours, ne pourrions passer la chose sans pareillement faire des Bourguignons étans en notre pouvoir. Si vous mandons et ordonnons et commandons très-expressément que incontinent vous faites prendre et mourir tous les Bourguignons étant prisonniers à Gondreville, et que ce soit en lieu et sur le chemin dont la connoissance en puisse venir aux Bourguignons étans en notre Pays, en pendant à chacun d'eux un Brevet tel que vous l'envoyons cy dedans enclos ; et pour l'avenir faites en par manière que puissions connoitre que de votre part ayés vengé la mort de notre Maître d'hôtel ; et si par aventures les gens d'armes n'en étoient d'accord, dites leur que pour leur intérêt nous acquitterons envers eux en façon qu'ils devront être contens, si ne faites fautes. Ecrit à l'Etat le premier jour de Décembre 1476, ainsi signé René, et du secrétaire Lud à notre Lieutenant le Batard de Vaudémont pour la très-grande inhumanité et meurdre commis cruellement en la personne de feu le bon Suffron de Baschier et ses compagnons, après ce qu'ils ont été prins en bien et loyaument servant leur maître par le Duc de Bourgogne qui par sa tirannie ne se peut soûler déffendre le sang humain, faut ici finir mes jours[1]. »

1. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que la copie dont s'est servi M. Chapellier doit renfermer plus d'une faute, et que l'orthographe ancienne y est tout-à-fait défigurée.

TRAVAUX DU COMITÉ.

Dans sa séance du 10 de ce mois, le Comité a nommé membres titulaires MM. Pierson de Brabois et Charles de Rozières, et membres correspondants MM. Ancelon, à Dieuze ; Louis et Arthur Benoit, Raoul Guérin, Ch. Laprevote, Gaston de Ludres, Ch. de Meixmoron-Dombasle, Olry, instituteur à Allain ; Léopold Quintard, comte de Riocour, à Aulnois ; Frédéric Seillière, à Senones, et Lucien Wiener.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

Les héritiers de M. Berbain, de Charmes-sur-Moselle, décédé membre de la Société d'Archéologie lorraine, ont, conformément aux intentions de notre honorable confrère, fait déposer au Musée un secrétaire et une commode en marqueterie ayant, dit-on, appartenu à Stanislas, et un grand plat en étain, enrichi d'armoiries.

— M. Salmon, notaire honoraire, ancien maire de Moyenvic, a donné : 1° le cachet de la baronnie de Viviers ; 2° le plan du château de Viviers, rasé en 1642, photographié d'après l'original manuscrit ; 3° un jeton de la Chambre des Comptes de Lorraine, de 1662 ; 4° onze monnaies lorraines, dont dix en argent et une en cuivre ; 5° la vue de la Chartreuse de Nancy (Bosserville), par Nicole ; 6° une empreinte des armoiries de la ville de Moyenvic ; 7° trois titres concernant Phalsbourg, dont un, de 1750, avec le cachet de la ville ; 8° plusieurs pièces imprimées ou manuscrites, parmi lesquelles un extrait du Héraut d'armes de Lorraine.

— M. Robin, avocat à la Cour impériale, a offert une grande taque en fonte aux armes d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, femme de Léopold.

— M. André, libraire, a donné une taque aux armes pleines de Lorraine.

ACQUISITIONS FAITES PAR LE COMITÉ.

Le Comité a acquis un portrait à l'huile d'Elisabeth-Thérèse de Lorraine, fille de Léopold, mariée au roi de Sardaigne en 1737, morte en 1741.

CHRONIQUE.

Nous avons reçu la lettre suivante de notre confrère, M. Raoul Guérin :

J'ai, dans une excursion poussée jusque dans le département de l'Aisne, découvert dans la cathédrale de Soissons, à gauche de l'entrée, une fort belle statue de marbre blanc, agenouillée sur un carreau. Une épitaphe, placée au-dessus, et gravée sur une plaque de marbre noir, nous donne le nom de la femme en l'honneur de laquelle a été érigé ce monument, dont l'auteur est inconnu.

Voici cette épitaphe, orthographe du temps : « Icy repose le corps « de très haute, très puissante, très illustre princesse madame Hen- « riette de Lorraine d'Elbœuf abbesse de ce royal monastère quelle a « gouverné 26 ans. Elle estoit fille de Charles de Lorraine d'Elbœuf et « de Margueritte de Chabot. La sincérité de sa foy et l'estendue de « sa charité l'ont rendu (sic) plus recommandable que sa naissance. « Quelques magnifiques qu'aient été les augmentations quelle a fait « dans cette maison, ses vertus contribueront davantage à éterniser « sa mémoire. Elle décéda le 21 de janvier 1669 à l'âge de 77 ans.

» Requiescat in pace. »

La statue porte une sorte de cagoule autour de la tête, et en dessous une guimpe godronnée, encadrant le visage ; habit de l'ordre, ceinture et chapelet, à genoux devant un prie-Dieu aux armes de Lorraine-Elbœuf.

Le couvent dont faisait partie cette princesse était de l'ordre de Saint-Benoît, il portait le nom d'abbaye royale de Notre-Dame ; il en reste le portail, surmonté de deux tours très-remarquables par leurs clochers couverts en dalles sculptées, au lieu d'ardoises ou de tuiles, et de forme conique.

L'église, qui a été détruite, était de la fin du XIIe siècle.

La statue dont il s'agit avait été envoyée à Paris pendant la Révolution ; elle fit partie du musée fondé par Albert Lenoir, qui l'a dessinée (tome 4 ou 5) du Musée des monuments français.

Elle a été rendue à la ville de Soissons en 1827, et, comme la sépulture qu'elle recouvrait n'existait plus, elle fut placée dans la cathédrale.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

Recherches sur la Faune des Gaules et sur les origines qui s'y rapportent. Par le R. P. Bach. Extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle.* — Metz, Rousseau-Pallez, 1868, in-8° de 2 feuilles 1/2.

Les campagnes de Louis XIII en Lorraine, écrites de sa propre main. Par M. J.-A. Schmit... — Nancy, Lucien Wiener, 1868, in-8° d'une feuille 1/4. (Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.*)

Catalogue descriptif des estampes relatives à la guerre de Trente-Ans en Lorraine... Par M. J.-A. Schmit... — Nancy, Lucien Wiener, 1868, in-8° de 2 feuilles 1/2. (Extrait des mêmes *Mémoires.*)

Les caveaux de Notre-Dame de Bon-secours. Procès-verbaux de 1803 et 1814 relatifs à la conservation des restes mortels de Stanislas, par Henri Lepage... — Nancy, A. Lepage, 1869, in-8° de 4 feuilles. (Extrait en partie du *Journal de la Société d'archéologie.*)

Ministère de l'agriculture... Enquête agricole... 12e circonscription. Meuse, Ardennes, Moselle, Meurthe. — Paris, imp. impériale, 1868, in-4° de 70 feuilles.

De l'enseignement de la langue allemande dans nos départements frontières du Nord-Est. — Metz, typ. de Nouvian, 1868, in-8° d'une feuille 1/4. (Extrait de l'*Espérance* de Nancy.)

De la question de l'enseignement de la langue française dans nos provinces du Nord-Est. (Extrait du *Moniteur de la Moselle.*) — Metz, imp. V. Maline, in-8° d'une demi-feuille. (Signé : un universitaire, et daté du 10 décembre 1868.)

Notice sur des antiquités du département de la Meurthe et des cimetières de la période gallo-romaine, par M. Louis Benoit... — Nancy, imp. de A. Lepage, (1869), in-8° d'une feuille 3/4 et une planche. (Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie.*)

Les ruines de la Meuse. Tome I. Prévôtés de Hattonchatel et Lachaussée. Par Dumont... — Nancy, imp. de N. Colin, (1868), in-8° de 28 feuilles 1/2, 9 planches, et 14 fig. dans le texte.

Notice explicative, historique et géographique, accompagnant la carte des excursions dans la chaîne des Vosges et la Forêt-Noire.., — Strasbourg, Edouard Fietta, (1868), in-32 de 6 quarts de feuille.

La Société Alsato-Vosgienne et le Schwarzwaldverein, par M. le Dr Faudel. (Extrait du *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.*) — Colmar, Camille Decker, 1868, in-8° d'une demi-feuille.

Notice sur Beauzée-en-Argonne, par M. Fennette... — Bar, typ. Contant-Laguerre, (1869), in-8° de 3 feuilles 1/2. (Extrait de l'*Almanach de Bar.*)

Epinal et l'imagerie dans les Vosges, par Sabourin de Nanton... (Tiré de la *Feuille du samedi.*) — Strasbourg, imp. de J.-H.-E. Heitz, 1868, in-8° d'une feuille 1/2.

Extrait du *Courrier des Vosges*, du 23 juin 1868. La construction du quai Rualménil. — Epinal, typ. L. Fricotel, in-8° d'une demi-feuille.

Ville d'Epinal. Construction du quai Ruaménil, et origine des fortifications. Question de propriété. Par Ch. Ferry... — Epinal, imp. de Pellerin, 1868, in-8° de 3 feuilles 3/4.

Notice sur l'église d'Essey-lès-Nancy, par M. Lang... — Nancy, imp. de A. Lepage, (1868), in-8° de 2/3 de feuille. (Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie.*)

Relation de la fête donnée le 28 pluviose an IX... à Paris par le ministre des affaires étrangères à l'occasion de la paix de Lunéville, par Arthur Benoit. — Lunéville, imp. de Majorelle, 1868, in-8° d'une feuille 1/4. (Extrait des *Petites-Affiches.*)

Notice historique sur Mardigny, par Durand de Distroff. Extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle.* — Metz, Rousseau-Pallez, 1868, in-8° de 2 feuilles 1/4 et 2 planches.

Secours aux victimes de l'explosion de l'arsenal... Rapport de la commission. — Metz, imp. de V. Maline, 1868, in-8° d'une feuille.

Rapport médical sur l'explosion du 17 septembre... Par M. le docteur Varin... — Metz, Rousseau-Pallez, 1868, in-8° de 2 feuilles 1/2 et 1 tableau.

Le manuscrit carolingien E. 99-306 de la bibliothèque de Metz... par M. de Sailly. *Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle.* — Metz, Rousseau-Pallez, 1868, in-4° de 3 feuilles et 1 planche.

Etudes numismatiques. Médaille commémorative de l'affaire de Nancy. Le sou Thuillié. Par Léopold Quintard... — Nancy, imp. de A. Lepage, 1869, in-8° d'une demi-feuille. (Extrait du *Journal de la Société d'archéologie.*)

Université de France. Séance solennelle de rentrée des facultés de l'académie de Nancy... Faculté de droit. Rapports de M. le doyen Jalabert et de M. le professeur Jules Liégeois. Liste des candidats. — Nancy, typ. Ve Nicolas, 1869, in-8° de 2 feuilles.

Projet d'un tunnel réunissant les ports et les chantiers de la gare du canal de la Marne-au-Rhin à Nancy, avec la gare aux marchandises du chemin de fer de Paris à Strasbourg, de la même ville. Par P. Morey. — Nancy, typ. A. Lepage, (1868), in-8° de 2/3 de feuille.

Notes pour servir à l'étude des étages jurassiques inférieurs aux environs de Nancy, par M. Benoist. — Bordeaux, imp. de E. Depréteau, (1868), in-8° d'une feuille et une planche. (Extrait des *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux.*)

Le blocus de Phalsbourg. Histoire du 9e bataillon des gardes nationaux d'élite du département de la Meurthe... Par M. Arthur Benoit. (Extrait de la *Revue de l'Est...*) — Metz, Rousseau-Pallez, 1868, in-8° de 2 feuilles 1/2.

Notice historique et statistique sur la commune de Saulx-en-Barrois. (Signé : Comte Hippolyte de Widranges.) — Bar-le-Duc, typ. Contant-Laguerre, (1869), in-8° de 2 feuilles 1/4. (Extrait de l'*Almanach de Bar.*)

Notice historique et statistique sur l'ancien prieuré et la commune actuelle de Sirmont, par M. le comte Hippolyte de Widranges... — Bar-le-Duc, imp. Contant-Laguerre, (1869), in-8° d'une feuille 1/4. (Extrait de l'*Almanach de Bar.*)

Fuite de Louis XVI et de la famille royale, son arrestation à Varennes. — Bar, typ. Contant-Laguerre, (1869), in-8° d'une feuille 1/2. (Extrait de l'*Almanach de Bar.*)

Essai sur un projet de distribution d'eau, par Ravaudé... — Verdun, Laurent-Damols, (1868), in-4° de 2 feuilles. Autographié.

Généalogie de la très-ancienne, très-haute et très-illustre maison de Lorraine... — Bar, typ. Contant-Laguerre, (1869), in-8° de 3 feuilles. (Extrait de l'*Almanach de Bar.*)

Notes historiques sur quelques anciennes familles messines, à l'occasion d'un tableau attribué à Rembrandt, par M. le Bon de Couet de Lorry. Extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle.* — Metz, Rousseau-Pallez, 1868, in-8° d'une feuille 1/2 et 1 tableau.

Recherches historiques sur la race des Jacquot, par M. François Jacquot... (Extrait de la *Revue de l'Est...*) — Metz, Rousseau-Pallez, 1868, in-8° de 2 feuilles 1/4.

Origine e gesta di Giovanna Darco, par G.-B. Crollalanza... Seconda edizione. — Narni, 1862, tip. del Gattamelata, in-8° de 9 feuilles 1/2, 16 planches, et fig. dans le texte, le tout assez grossièrement fait.

Notice biographique sur L.-I. Bardin... par M. Émile Bouchotte. — Metz, imp. de F. Blanc, 1868, in-8° de 2 feuilles. (Extrait des *Mémoires de l'académie de Metz.*)

Souvenirs de cinquantaine. (11 mai 1868.) — Metz, typ. de F. Blanc, 1869, in-8° de 2 feuilles 1/2. (Cinquantaine du mariage de M. Em. Bouchotte.)

Jean-Baptiste Broussier. 1766-1814. (Signé : H. Labourasse.) — Bar-le-Duc, typ. Contant-Laguerre, (1869), in-8° d'une feuille 1/2. (Extrait de l'*Almanach de Bar.*)

Claudius Cantiuncula, jurisconsulte messin du XVIe siècle, par M. Aug. Prost... — Metz, F. Blanc, 1868, in-8° d'une feuille 3/4. (Extrait des *Mémoires de l'académie de Metz.*)

Le maréchal Fabert, par Théophile Ménard. — Tours, A. Mame, 1869, (1868), in-18 de 4 feuilles. (*Bibliothèque de la jeunesse chrétienne.*)

Extrait du *Courrier des Vosges* du 27 août 1867. — Epinal, typ. L. Fricotel, (1868), in-8° d'un feuillet. (Notice sur M. Jeandel, maire de Bois-de-Champ.)

Biographie de M. Loye, ancien sous-préfet de Saint-Dié, par E. Lahache... — Epinal, imp. L. Fricotel, 1868, in-8° de 5 feuilles 1/2.

Richard Mique, architecte de Stanislas... par M. P. Morey... — Nancy, Ve Raybois, 1868, in-8° de 2 feuilles et 2 planches. (Extrait des *Mémoires de l'académie de Stanislas.*)

Ney, prince de la Moscowa. (Signé : Augustin Bentz.) — Paris, imp. de Cosse et J. Dumaine, (1869), in-8° d'une feuille. (En vers.)

Miracle de monseigneur Sainct Nicolas : dung iuif qui presta cent escus à vng Crestien A xviii personnaiges. — Acheue de rimprimer le xx iour de nouembre mil huict cent lxviii par Six-Horemans imprimeur a lisle en flandre pour Baillieu marchant libraire tenant sa bouticque sur le quay des grands augustins proche le pont neuf a paris. — In-8° de 48 feuillets non-chiffrés. (Réimpression fac-simile de l'original *nouuellement imprime a paris par la veufue feu Jehan treperel et Jehan iehannot imprimeur et libraire iure en luniuersite de paris demourant en la rue Neufue nostre Dame a lenseigne de lescu de France.*

Eloge de M. de Serre. Discours prononcé à l'ouverture de la conférence des avocats le 26 décembre 1868, par Eugène Boucher... — Paris, A. Chaix, 1869, in-8° de 3 feuilles 1/2.

Discours prononcé sur la tombe de J.-F. Augustin Thiel, par M. Emile Michel... le 10 janvier 1869. — Metz, imp. de Ch. Thomas, in-8° d'une demi-feuille.

Le baron Voysin de Gartempe, par M. Dommanget. (Extrait des *Mémoires de l'académie impériale de Metz...*) — Metz, F. Blanc, 1868, in-8° d'une feuille 1/2.

Pour la commission de rédaction : le Président, HENRI LEPAGE.

Nancy, imp. de A. LEPAGE, Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

ET DU

COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

18e ANNÉE. — 4e NUMÉRO. — AVRIL 1869.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 12 mars 1869.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Admission et présentation de membres.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires MM. Bischt, avocat à la Cour impériale de Nancy, et Humbert fils, architecte à Nancy.

Sont présentés comme candidats : M. Lux, curé d'Insming, par MM. Louis Benoit, l'abbé Guillaume et Henri

Lepage ; et M. Salmon, notaire honoraire, ancien maire de Moyenvic, par MM. Henri Lepage, l'abbé Guillaume et Laprevote.

Rapport de la Commission chargée d'examiner les comptes de l'exercice 1868.

M. Contal, rapporteur de la Commission, lit et dépose le rapport suivant :

« Messieurs,

» La tâche de votre Commission de comptabilité pour l'exercice 1868 a été facile. Comme tous les ans, elle a examiné avec la plus scrupuleuse attention les comptes qui lui étaient présentés et les pièces justificatives à l'appui ; tout a été trouvé régulier et exact ; c'est pourquoi elle vous propose de voter des remerciements à votre honorable trésorier, M. l'abbé Guillaume, dont le dévouement zélé et infatigable vous est connu.

» En constatant avec satisfaction l'excellente situation financière de la Société, votre Commission exprime le désir de voir augmenter, dans une large mesure, les lithographies, dont la note, montant à 430 fr. seulement, lui a paru bien minime, vu leur importance. »

Après la lecture de ce rapport, la Société, appelée à délibérer, approuve les comptes de l'exercice 1868 tels qu'ils sont présentés par le Trésorier, auquel elle vote des remerciements.

Ouvrages offerts à la Société.

Société de Saint-François Régis de Nancy. Compte-rendu des travaux de l'œuvre en 1868, 30e année.

Annales de la Société d'Emulation des Vosges, tome XIII, 1er cahier, 1868.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4e trimestre de 1868.

Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François, 11 avril 1867 au 23 avril 1868.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan, tomes VI et VII, années 1867 et 1868.

Matériaux d'archéologie et d'histoire par MM. les archéologues de Saône-et-Loire et des départements voisins, 1869.

Lectures.

M. Contal lit un travail de M. J.-A. Schmit, intitulé : *La Route de France ou Route de la Reine dans le Saulnois.*

M. l'abbé Guillaume donne lecture d'une *Notice sur le prieuré Saint-Christophe de Vic,* par M. l'abbé Pierson.

La Société décide que ces deux travaux seront imprimés dans le prochain volume de ses *Mémoires* avec les carte et plans qui les accompagnent.

MÉMOIRES.

MÉMOIRES DU SIEUR BALTHAZARD GUILLERME, CONSEILLER SECRÉTAIRE DE SON ALTESSE, ANOBLI EN OCTOBRE 1589, POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LORRAINE DEPUIS 1580 JUSQUES EN 1628.

Balthazard Guillerme appartenait à une ancienne famille originaire de Thionville, où il nous apprend que son père fut échevin. Il épousa à Nancy, le 7 février 1580, une fille de Christophe Mérigot, qu'il qualifie de « noble homme tailleur et valet de chambre » du duc de Lorraine. Par son entremise, il fut pourvu, dès le 12 février 1584, d'une charge de secrétaire ordinaire du duc. Balthazard continua cependant à habiter Thionville jusqu'au mois de juillet 1595, qu'il nous

apprend qu'il vint à Nancy avec toute sa famille pour y « faire résidence continuelle ». Il avait commencé un journal, dont nous avons textuellement transcrit le titre, le jour de son mariage, mais il ne renferme que deux pages jusqu'en 1595 : à cette date, il devient véritablement intéressant en relatant les principaux événements survenus à Nancy, et notamment à la cour ducale. Ce document inédit forme un manuscrit très-petit in-8°, autographe, relié en basane, de 92 feuillets de papier, conservé à la Bibliothèque impériale sous le numéro 14158 du fonds français[1]. Il m'a paru bon d'en extraire les détails qui se rattachent de la manière la plus intime à l'histoire de Lorraine. Balthazard Guillerme fut anobli le 3 octobre 1589 ; ses armes étaient : d'azur au cep couché d'or.

EDOUARD DE BARTHÉLEMY.

....

Le 12e jour de febvrier 1584, S. A. de Lorraine m'honnora de l'estat de secrétaire ordinaire au contenu de mes lettres patentes.

Le 27e de juillet 1595 j'arrivay à Nancy avec toute ma famille pour y faire ma résidence continuelle. Dieu veuille que ce soit à bon heur. Amen.

Le lundy 9e d'octobre 1595 fut la paix publiée entre S. A. de Lorraine et le roy de France, et rentra ladite Altesse en sa première neutralité ; que le bon Dieu veuille continuer à jamais.

1597. Le 15e avril espousa Mgr François, comte de Vaudémont, fils de S. A. de Lorrayne, la nièce de Mgr le comte Jean de Salm, fille unique de feu Mgr le comte Paul de Salm, son frère, et furent célébrées les nopces au lieu de Nancy.

1. Il en existe également un exemplaire à la bibliothèque publique de Nancy.

1598. Le 19e octobre fut Madame Antoinette, fille de S. A., fiancée à Mgr le duc de Juliers et Clèves, par l'ambassadeur de l'Empereur et les envoyés dudit sieur duc; le 22 avril 1599 partit madite dame la princesse de ce lieu de Nancy devers ledit pays de Clèves pour espouser.

Le 29 décembre partirent Mgr le prince Henry, fils aisné de S. A., vers la France pour espouser la sœur du roy de France et de Navarre; le mariage fut consommé à Saint-Germain-en-Laye, le dernier janvier 1599.

1599. Le 29e avril arriva madame la duchesse de Bar, sœur audit roy de France et de Navarre, et fut receue en grande magnificence en ce lieu de Nancy.

1600. Le 14e janvier mourut Mgr le comte de Salm, mareschal de Lorrayne, et, le 19e ensuyvant, fut son corps porté par toutes les églises de Nancy.

Le 17e avril partit Mgr le duc de Bar pour Rome pour avoir dispense de Sa Sainteté.

Le 19e décembre ensuyvant arriva Mgr le duc de Bar à Nancy venant de Rome.

1601. Accoucha la reyne de France, le 27e septembre, d'un fils environ les minuit, et pour ces bonnes nouvelles fut faicte une procession généralle parmy la ville de Nancy.

En ceste année les arbres et les hayes furent tellement chargés de limaces et de chenilles, que c'estoit chose horrible à veoir, et fit S. A. un édit pour les brûler et nectoyer par ce moyen lesdits arbres.

Item, en ceste dicte année, et pendant les fenaisons et moissons, il y eust une pluye continuelle, que les foins furent partye pourris sur terre, partye noyés et emmenés par le débordement des eaux, et les froments germinés, tant ceulx que estoient droits et en espies, que les coup-

pés et mis par terre, qui causa une cherté grande au viel blé.

1602. Le 7e mars fut madame de Vaudémont accouchée d'un beau fils nommé Henry.

1604. Le 25e may, mourut M. le comte de Mansfelt, Pierre-Ernest, chevalier de la Toison d'or, gouverneur du duché de Luxembourg et comte de Chiny.

Le 19e febvrier mourut Mme la duchesse de Bar, sœur unique du roy de France, et fut son corps emmené à Vendosme.

Le 25e mars suyvant partit S. A. de ce lieu de Nancy pour s'en aller en France trouver ledit roy.

Le lundy 5e avril accoucha madame de Vaudémont d'un beau fils, environ les 2 heures après minuit.

Le jour du grand jeudy, 7e avril, accoucha Mme de Vaudémont d'une fille, envyron les 6 heures du matin.

Le 1er may furent baptisés deux enfants de Mgr de Vaudémont, savoir un fils qui naquit en l'année 1604 dernière, duquel S. A. fut parrain, et madame la princesse de Lorraine, sa fille, marraine, et receut le nom de Charles, et une fille dénommée d'autre part, dont Mgr le duc de Bar fut parrain, et Mme la duchesse de Clèves, sa sœur, marraine, et fut appelée Henriette, le tout avec grand triumphe en l'église Saint-Georges, entre 5 et 6 heures du soir.

1606. Fut Mgr Henry, prince de Lorraine, duc de Bar, marié à madame Marguerite de Gonzague, princesse de Mantoue, laquelle fit son entrée à Nancy le 15e juin, accompagnée de madame la duchesse de Mantoue, sa mère, et un sien frère, chevalier de Malte, avec tout honneur et magnificence ; ladite dame duchesse avec tout son train

séjourna audit Nancy depuis le 15e juin jusqu'au 8e de juillet suyvant, pendant lequel temps S. A. la traita et festoya le mieulx qu'il luy fut possible.

1607. S. A. fit convoquer ses estats à Nancy le 4e mars.

Le 1er juillet fut la pierre de la fondation de la grande église primatiale, retirée du lieu où elle avoit esté mise et transportée le jour suyvant entre 4 et 5 heures du soir et posée du costé de la porte nouvellement faite, dite la porte de Saint-Georges, et le tout en présence de S. A. et du clergé de Nancy.

Le 25e novembre mourut Mgr le cardinal de Lorrayne, évesque de Metz et de Strasbourg, fils de S. A., et fut son corps transporté nuitamment et sans cérémonie en l'église primatiale et son cœur enterré aux Jésuites.

1608. Le 14e may mourut S. A. de Lorrayne, environ le minuit.

Le 17e juillet suyvant l'on porta la feinte de feu S. A. depuis la salle des Cerfs, hors de la cour, en l'église de Saint-Georges, où ayant esté posée la nuit, fut transportée le lendemain (après la messe et sermon funèbre), environ les 4 heures du soir, en l'église des Cordeliers, où l'enterrement fut faict avec toutes les cérémonies requises, le 19e dudit mois de juillet, après la célébration de la messe et ledit sermon funèbre.

Le 3e octobre accoucha madame Marguerite de Gonzague, duchesse de Lorraine, d'une fille, en ce lieu de Nancy, entre 11 et 12 heures du matin. Elle fut baptisée quelque temps après en l'église de Saint-Georges, et nommée Nicole.

Le 14e avril furent les cloches des Minimes de Nancy

bénites en l'assistance de S. A., de Mgr de Vaudémont, des princesses, etc.

Le sabmedy 18e juillet, Clément, natif du comté de Vaudémont et fourrier de l'estat de feu S. A., pour avoir voulu tuer d'un poignard S. A. présentement régnant et M. le comte de Tournielle, son grand maitre et chef de ses finances, fut exécuté et mis sur une roue, en la ville neuve de Nancy, en la place devant la grande maison dite l'Auditoire. Et après luy avoir esté rompu les membres, tranché la teste d'une hache, fut ladite teste mise en évidence et clouée à un poteau avec ledit poignard qu'il avoit fait faire en la ville de Marsal expressément, où estoit pour lors S. A. avec sa cour, et le corps estant couppé en quartiers, furent iceulx quartiers exposés sur les quatre haults chemins devant les portes de Nancy.

Le dimanche suyvant 19e dudit moys de juillet fut faicte une procession générale par la ville de Nancy en remerciement de ce que Dieu avoit préservé Sadite Altesse de tel danger, et sur le soir l'on fit le feu de joye en la grande rue neuve, où toute la bourgeoisie se trouva en armes, tyrant leurs harquebuses par l'espace de 2 heures en signe de joye et allégresse.

Le 6e décembre accoucha madame de Vaudémont d'un fils environ les 9 heures du soir.

1610. Le dernier juin S. A. envoya M. le baron du Chastellet, conseiller d'estat et sénéchal de Lorraine, et moy au pays de Suisse sçavoir à Lucerne et Zurich pour un différent suscité entre les cinq cantons catholiques et huguenots, lequel, pour le seul respect de S. A., fut appaisé et appoincté amyablement par les députés des treize cantons pour lors assemblés à Baden en Argovie ; ès-

quels deux cantons de Lucerne et Zurich nous fumes là très bien venus et receus et traités magnifiquement.

Le lundy 3e aoust à 7 heures 3/4 du matin mourut madame Antoinette de Lorrayne, duchesse douairière de Clèves et sœur de S. A., âgée de 40 ans, d'une fiebvre continue dont elle avoit esté détenue et travaillée par l'espace de 12 jours entiers à Nancy.

Le mercredy 25e suyvant son corps fut porté et enterré nuitamment aux Cordeliers de Nancy, sans aucune cérémonie, et le lendemain s'y fit le service divin tout simplement sans chapelle ardente, ny aultre chose, parce que madite dame l'avoit ainsy ordonné par son testament.

1611. Le jeudy 10e febvrier accoucha madame Marguerite de Gonzague, duchesse de Lorraine, d'une fille, environ le midy, laquelle fut aussitot baptisée en chambre sans aucune cérémonie et mourut le lendemain vendredy ensuyvant sur les 6 heures du soir, enterrée audict sans cérémonie.

Le 6e octobre accoucha madite dame Marguerite, espouse de S. A., d'une fille sur les 5 heures du matin, et s'appelle Claude.

Le dimanche 16e juin fut l'esglise des Minimes de Nancy bénite par Mgr l'évesque de Toul, fils de M. de Maillanne, conseiller d'estat de S. A. et mareschal de Lorrayne. L'on commença à faire toutes les cérémonies dans ladite église, après celles faictes du dehors depuis une chapelle du costé droit jusque à l'aultre chapelle du costé gauche. Après toutes choses parachevées, la messe fut célébrée au grand autel avec belle musique, où S. A. Madame, Madame la duchesse de Brunswick assistèrent avec un grand nombre de peuple. Quoy fait ledit Sr évesque fut invité à diner au couvent des Minimes

avec ceulx qui ont fait bastir des chapelles en ladite église, desquels j'en estois un.

Suyvant la belle apparence des vignes de la présente année 1613, je pensois avoir à Aumont[1] 50 virlins de vin, mais j'en ay eu seulement un virlin; Dieu loué qui nous récompensera l'année prochaine, s'il lui plaist.

1614. L'an susdit, au mois de novembre, S. A. fit convoquer ses estats du Barrois à Bar, où elle se trouva en personne avec madame son espouse et toute la cour.

Le 5ᵉ décembre suyvant S. A. fit assembler ses estats de Lorraine au lieu de Nancy pour contribuer l'ayde générale qui luy fut accordée. A ladite assemblée l'ont présenta plusieurs griefs contre les Jésuites et surtout fut veue et leue ma requeste présentée contre eulx. Toutes fois avant que d'attendre la résolution desdits estats les Srs pères Jésuites, savoir Boucret, recteur du collége de Pont-à-Mousson, et Guerrot, recteur au noviciat de Nancy, firent un accord avec moy, en ceste sorte, veu que mesdits neveux avoient hérité et disposé entièrement de leurs biens et immeubles à nostre grand préjudice, qu'ils renonceroient à la succesion de ma femme leur tante, tant à l'ancien acquest que toutes autres choses.

1615. Le 6ᵉ janvier, jour des Roÿs, l'on chanta une nouvelle messe en ma chappelle des Minimes, où, pour cause de l'indulgence concédée par S. S. et de ladite messe, il eut plus de 2,000 communians.

Le 25ᵉ mars, jour de l'annonciation de N. D. l'on posa la pierre fondamentale de l'église des Carmes en la place devant la maison de M. de Morichel, en présence des princes, dames et de tout le clergé.

1. Sans doute Eulmont.

Le vendredi 27e mars mourut la reyne Marguerite, première femme du feu roy Henry IV ; elle laisse pour 400,000 escus de bagues et joyaulx dont le roy Louis s'en saisit en payant ses dettes.

Le 5e may suyvant furent les vignes d'Aumont et ez environs de Nancy endommagées, par les lieux bas, d'un grand bruillard.

Le 11e dudit moys derechef endommagées de même.

Et le 14e suyvant entièrement perdues d'une pluye froide et gresle qui tomba le soir précédent. Item les cerisiers et abricotiers et autres fruits à noyaux aussy engelés, excepté les poiriers.

Le dimanche 24e may mourut madame de Bassompierre entre 6 et 7 heures du matin et enterrée en la chapelle des Minimes de Nancy.

Le jour de la Madeleine le 22e juillet accoucha Mme de Vaudémont d'une fille, et est appelée Marguerite.

Le vendredi 24e juillet il y eut une tempeste telle et ravage du costé du pays de Barrois, qu'en certains endroits la moictié des villages et les terres des vignes furent emmenées, de sorte que l'on n'esperoit planter ny semer aucune chose l'année suyvante.

1616. Le mardy gras 16e février, le Sr de L'Ille, ingénieur de la fortification de Nancy, ayant dressé une machine, en laquelle il estoit enfermé, et faict mener icelle sur des roues en le rue Nuefve, où S. A. Madame et toute la cour estoient assemblées, après y avoir mis et allumé le feu d'artifice, fut ledit ingénieur misérablement suffoqué et bruslé avec un autre bourgeois mon compère, horologier demeurant audit Nancy la Nuefve, qui mourut non sur le champ, mais quelques quinze jours après.

Le mardy d'avril, lendemain de Pasques après midy, fut le cimetierre nouvellement érigé en la place proche du couvent des Minimes bénit par M. de Stainville, doyen de l'église primatiale, assisté du Sr curé de St-Epvre, de plusieurs autres gens d'église et d'un grand nombre de peuple, et les cérémonies parachevées, y fut enterré un bourgeois de la paroisse dudit St-Epvre qui mourut le jour précédent.

Le 26e juillet fut le Sr Michel de la Huguerie, conseiller d'estat de S. A., tué par un jeune homme aagé de 17 à 18 ans au bois de Montel[1], et le 20e aoust suyvant fut ledict meurtrier exécuté à Nancy, la nuit, devant l'Auditoire.

Le 22e septembre mourut le Sr de la Grotte, un très excellent organiste de l'église Saint-Georges.

Au mois d'octobre fut érigé en ce lieu de Nancy un collége pour trois classes en la maison qui soulloit appartenir au gruyer de Nancy, escheue à S. A. par confiscation, et le dimanche 29e fut faicte en ladite maison une très belle oraison par M. Claude Mérigot, jésuite, neveu de ma femme, comme l'un des professeurs ; auquel lieu se trouva S. A. accompagnée et assistée de Mgr de Vaudémont, son frère, M. l'évêque de Verdun, plusieurs du clergé et principaux bourgeois de Nancy.

Le dimanche penultième octobre fut Mgr l'évêque de Verdun susdict sacré en l'église de Saint-Georges de Nancy avec grande pompe et magnificence, et le 1er novembre jour de Toussaint célébra ledit seigneur sa première messe en ladicte église et il communia une infinité de peuple et l'après disner prescha en l'église des Minimes.

1. Du Montet ?

1617. Le dimanche 23ᵉ juillet fut publié un jubilé par toute la Lorraine de la part de S. S., qui a duré xv jours, sçavoir depuis le 23ᵉ susdit jusques au dimenche 6ᵉ aoust suyvant ; c'étoit pour les troubles et guerres de l'Italie, Savoye, contre le roy d'Espaigne et autres par la chrestienté, avec rémission de tous péchés.

Le 5ᵉ octobre entre 7 et 8 heures du matin fut le Sʳ de Lutzelbourg, colonnel et cappitaine de l'artillerye de S. A., tué proche de la chapelle des Bourguignons lès Nancy, à son retour de Zubern où S. A. l'avoit envoyé vers Mᵍʳ l'archiduc Léopold, évesque de Strasbourg, et ce par 4 hommes à cheval, ayant recu 4 coups mortels, tant d'espée que de harquebouses ; au mesme instant fut son homme de chambre aussi tué pour s'avoir voulu mettre en deffense.

1618. Le dimenche 4ᵉ mars ceulx de l'ordre de l'Oratoire, appellé les Douillez en France, arrivés depuis 3 semaines à Nancy en l'église parochialle de N. D., y chantèrent pour la première fois la messe avec la plus grande solemnité, à l'assistance de S. A. et en grande multitude de peuple.

Le 15ᵉ novembre partit Mᵍʳ de Vaudémont de ceste ville de Nancy vers Paris, y menant son fils le prince, pour le présenter au roy, qui passé longtemps avoit désiré le voir pour estre eulx quasy d'un aage.

Le 26ᵉ novembre arriva Mᵍʳ le cardinal de Guyse à Nancy pour visiter seullement S. A., y ayant séjourné par l'espace de 15 jours.

Sur la fin du mois et jusques au mois suyvant s'est montrée une comète dès les 6 et 7 heures du soir jusques à 6 heures du matin, ayant la queue en forme d'un panache.

1619. Le 9e janvier revient Mgr de Vaudemont de Paris y laissant son fils le prince.

En la mesme année le roy Louis XIIIe voullant faire assiéger la ville de Metz, fut la paix traictée entre S. M. et le duc d'Espernon pour son gouverneur de ladicte ville, qui avoit emmené la royne mère en Angolesme et avoit laissé le gouvernement à son fils M. le marquis de la Vallette.

1620. En l'année susdite notre sainct père le pape Paul V donna un jubilé qui dura du 5 au 23 mars, et le dimenche 15e se fit une procession générale par toute la ville de Nancy.

Le dimenche 14e juin fut la ville de Remiremont en Vosges bruslée par une femme désespérée, où il y eut 82 maisons perdues, où demeuroient 117 ménages, et peu après survint une gresle qui ruina tous les fruits de ces quartiers, et fut ladicte désespérée bruslée le vendredi 19e juin suyvant, laquelle confessa à sa mort que si on ne l'avoit pas faict mourir dans la Saint-Jean elle eut bruslé la ville.

Le 10e may partit mon voisin le Sr Philippe Odet, médecin, pour s'en aller en Bohême avec M. le duc de Croy, qui conduisait 500 chevaulx pour le service de l'Empereur soub la charge de Mgr le prince de Vaudémont contre les Bohémiens, mais estant ledit Sr Odet arrivé au pays de Schwab, il mourut en une abbaye dite Vingart Munster, le 22e juin, n'ayant esté que trois jours malade.

Le sabmedy 27e fut décapité en la place devant l'Auditoire de ce lieu de Nancy un jeune homme aagé de 17 ans 1/2, fils de noble homme Maillart, demeurant à Bayon, pour avoir prins et robé le Sainct-Sacrement posé

sur l'autel pendant l'octave de la feste Dieu en l'église des Filles spirituelles et mangé la 1er hostie, et aultres qui estoient au ciboire ; la sentence portoit qu'il devoit estre pendu, mais à la prière et respect de ses parens, S. A. modéra la sentence et fut décapité et son corps mis en terre saincte.

Le sabmedy 18[e] juillet fut exécuté en la place de l'Auditoire un nommé Dimenche, natif de Gondrecourt le Chasteau, demeurant ès Trois Maisons lès Nancy pour avoir meurtry et desgorgé d'un cousteau qu'il portoit en sa pochette et enfin couppé avec iceluy la teste à sa femme, espérant par ce moyen se remarier à une fille de Champé soubs Pont-à-Mousson ; il eut en premier lieu le poingt couppé et fut mis en après sur la roue les bras et jambes et l'estomac rompus, et enfin estranglé, et mené soubs le gibet qui est à Champigneulles. Ladite femme avoit passé 9 à 10 mois en service comme chambrière chez moy, ayant eulx deulx délaissé un petit fils nommé aussy Dimenche, aagé de 5 ans ou environ, qui fut receu en l'hospital de Nancy pour l'honneur de Dieu.

Le mesme sabmedy avant dit, sur les 10 heures du matin et pendant ladite exécution, survint sans tonnerre une pluie suyvie d'un vent froid et horrible du costé d'Ardenne qui dura jusques les 8 heures du soir, avec du gresil en certains endroits, arrachant les arbres, comme aussy les prés, les vignes et couchant les blés et avoines, et continua ce vent froid et pluvieux le dimenche et lundy en suyvant.

1620. Le dimenche 8[e] novembre le S[r] comte de Bucquay, lieutenant général de l'armée impériale, et M. le baron de Tilly, lieutenant général de l'armée du duc de Bavière, obtiendrent la victoire contre l'Electeur Palatin et la prise

des ville et chasteau de Prague, qui fut l'octave de la Toussaint, et ce par l'advis du P. Dominique de Jésus Maria, carme, envoyé par S. S. audit duc de Bavière par son confesseur qui buttoit toujours au combat sur l'assurance qu'il avoit que par les saincts desquels on célébroit ce jour l'octave obtiendroient la victoire, de sorte que l'ennemy fut entièrement deffait, mis en fuyte, et luy print sept belles pièces de canon et luy tailla 4,000 hommes en pièces qu'on trouva morts sur la place, outre 500 prisonniers. Ledict comte Palatin avec sa femme et enfants et autres de sa faction se retirèrent cependant en la vieille ville, mais ils en repartirent avant qu'il fût jour : il fault dire et advouer que la main de Dieu y a puissamment travaillé et miraculeusement inspiré ce bon père Dominic, qui est en réputation d'estre un vray sainct en terre.

1621. Le sabmedy 3e avril, veille de Pasques fleuryes, accoucha Madame de Vaudémont d'une fille, environ les 5 heures du soir, estant Mgr de Vaudémont pour lors en France, et fut appellée Chrétienne.

Le 21 avril suyvant arriva le P. Dominic de Jésus Maria, carme, dénommé cy-dessus, entre 5 et 6 heures du soir à Nancy, conduit par les gens dudit duc de Bavière, et receu honorablement par S. A. et fut logé quelque temps à la cour.

Le lendemain 22 fut mené en carrosse au couvent des Carmes et delà au couvent des Carmelines.

Le 23e, jour de la Saint-Georges, il célébra la messe au grand autel dudit Saint-Georges, pendant laquelle l'on chanta la musique et communia les princes, princesses et autres, en nombre de 200 et plus.

Le sabmedy 8e may arriva Mgr de Vaudémont de son voyage de France, à Nancy.

Le lundy 10e fut le mariage faict du fils de Mgr de Vaudémont et la fille aisnée de S. A.

Le jour suyvant 11e sur le soir fut le mariage conclu entre la fille de Mgr de Vaudémont et le comte de Boullay, ce fut par le moyen et entremise dudit bon père Dominic. Et par le contrat passé S. A. luy donna la ville de Phalzbourg et autres villes en deppendantes, et fut désormais nommé le prince de Phalzbourg.

Le dimanche 23e de may, sur les 4 heures du matin, lorsque donna l'artillerie, furent lesdits princes et princesses espousés par Mgr l'évesque de Toul en la chambre de Madame de Lorrayne, où ledit bon père célébra la messe, leur donnant sa bénédiction. Et au soir, entre 6 et 7 heures, fut faict le festin des nopces en la salle de Saint-Georges proche de la Chambre des comptes, donnant l'artillerie comme le matin.

Le lundy suyvant Mgr de Vaudémont, en l'hostel de Salm, fit festin à S. A., à Madame la duchesse de Brunswick, leur tante, et à Madame de Remyremont, leur sœur, et autres seigneurs et dames, après lequel festin tenu, et environ les 5 heures du soir, fut baptisé l'enfant duquel Madame de Vaudémont s'accoucha le 3e avril dernier, comme dict est cy-devant, en la chapelle dudit hostel de Salm, et fut M. l'abbé de Gorze parrain et ladicte fille de S. A., espouse du fils de Mgr de Vaudémont, marraine, et nommée de son nom Nicole (elle mourut le 24e septembre 1622). Fault sçavoir que ledit prince de Vaudémont receut le titre de duc de Bar et ne coucha avec son espouse qu'après la dispense de S. S. que l'on

attendoit de jour à aultre ; laquelle le courrier apporta le 5e juin suyvant.

Le mardy 25e may après le susdit festin que donna Mgr de Vaudémont, madicte dame la duchesse de Brunswick fut touchée d'un catarre entre 3 et 4 heures du matin et mourut le 2e juin après midi, et est enterrée aux Jésuites de Nancy.

Le 6e juin 1621, jour de la Sainte-Trinité, ledit bon père Dominic, après avoir prins congé de S. A., de Messieurs les princes et dames, partit de Nancy et fut conduit dans une litière au giste à Pont à Mousson, et deffrayé partout jusques à Ciercq, et plus oultre hors des pays de S. A., et devoit, comme on disoit, de là aller à Conlogne, puis après à Bruxelles voir LL. AA. des Pays-Pas et de là en France. Dieu lui en fasse la graice!

Après la consommation du mariage desdits princes, S. A. fit convocquer les estats des pays pour se trouver à Nancy le lendemain de la Saint Jean-Baptiste, 25e juin, où estant assemblés, M. de Ligneville, prévost de l'église de Saint-Georges, fit la proposition au nom de S. A., y présente, ausdit estats, lesquels en faveur dudit mariage accordèrent la somme de...

1629. Le 26e avril après minuit mourut M. le duc Erich, jadis évesque de Verdun et fils de feu Mgr Nicolas, comte de Vaudémont, engendré de la 3e femme, et fut ledit seigneur Erich enterré au couvent des Capucins de Saint-Nicolas en habit de capucin.

Le 2e aoust, pendant l'absence de Mgr de Vaudémont en France, Mgr le prince de Lorraine, son fils, devint malade à Nancy de la petite vérole et en fut tellement affligé, que les médecins n'en sçavoient que dire ; par quoy l'on n'eust autre recours qu'à Dieu par prières et processions

qui se firent 3 et 4 heures durant, en ladite ville de Nancy, et ayant quelques 10 et 12 jours après recouvert sa santé, il demeura néanmoins dans sa chambre à cause de la difformité de son visage.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

Les héritiers de M. Berbain, de Charmes, ont remis au Musée, suivant les intentions de ce regretté confrère, les objets suivants :

Boite ronde en poirier, sur le couvercle de laquelle est sculpté un personnage appuyé sur un chien, avec la devise : *L'Amour repose sur la fidélité.*

Sceaux en cuivre de Jacques Coulon, de Metz ; de Didier Frouard, abbé d'Etival ; de la chirurgie de Charmes.

Trois médailles de dévotion, à l'effigie de la Sainte-Vierge, de saint Roch et de saint Nicolas.

Trente-cinq monnaies et médailles lorraines, sçavoir :

Quart de teston d'Antoine, de 1512.

Deux pièces de Charles III.

Deux testons variés de Henri II.

Un gros de Charles IV.

Cinq pièces de Léopold, dont un teston de 1712.

Une pièce de François III.

Une médaille en argent doré de Stanislas, 1737.

Un jeton de François de Vaudémont.

Evêques de Metz.

Un denier de Frédéric de Pluvoise.

Un denier de Bertram.

Une pièce de Thierry de Boppart.

Evêques de Toul.

Deux deniers de Conrad Probus et Pierre de Brixey.

Enfin, huit deniers d'Epinal, deux de Remiremont et trois de Neufchâteau.

Douze monnaies et médailles françaises, parmi lesquelles un demi-noble d'or d'Henri V, roi d'Angleterre et de France, et un moneron et un jeton de la ville d'Orléans.

— M. le docteur ANCELON, de Dieuze, a donné : un triens mérovingien, au type de la Victoire, trouvé entre Donnelay et Juvelise ; — un teston de Besançon, au type immobilisé de Charles-Quint, découvert près de Bourdonnay ; — une monnaie de Louis-Frédéric de Wurtemberg, trouvée près du chemin de Loudrefing à Zommange ; — cinq jetons, dont un de la ville de Nancy ; — une monnaie consulaire de la famille Plautia et un petit bronze de Constantin, découverts à Tarquimpol ; — enfin, un fer de lance trouvé sur le territoire de Vergaville.

— M. SUISSE, horloger à Nancy, place du Marché, a donné un teston de Charles III, d'une fort belle conservation.

— M. DE BONNEVAL a donné deux jetons lorrains, dont un frappé à l'occasion du mariage d'Henri II avec Marguerite de Gonzague.

— Enfin, M. Jules Florentin, de Forcelles-sous-Gugney, un très-curieux marteau en roche dure des Vosges, trouvé, il y a une quinzaine d'années, sur la côte de Curel, près de Frenelle-la-Petite (Vosges).

ACQUISITIONS FAITES PAR LE COMITÉ.

Dans sa dernière séance, le Comité a voté l'acquisition de sept portraits de professeurs ou doyens de l'ancienne faculté de droit de Pont-à-Mousson, appartenant à M. Collin, ancien bibliothécaire de cette ville. Ces portraits sont ceux de François Lestrée, professeur en 1580, mort en 1585 ; — Humfroi Héli, mort en 1604 ; — Claude Christophorin, professeur en 1598, mort en 1631 ; — Jean Jacquesse, professeur en 1614, mort en 1628 ; — Blaise Jacquot, doyen en 1628, mort en 1632 ; — Nicolas Odin, doyen en 1628, mort en 1636 ; — François Tabourin, professeur en 1633, mort en 1638.

CHRONIQUE.

Le 25 mars dernier, nous écrit M. le docteur Ancelon, en faisant des fouilles pour la construction d'un aqueduc, au milieu de la grande voie de la saline de Dieuze, on a découvert, à une profondeur de 40 centimètres environ, dans des marnes jaunâtres, un squelette bien conservé, de grande taille, couché sur le dos, la tête appuyée sur la main droite : la tête au sud-est, les pieds au nord-ouest. Près de la main, une pièce de monnaie en cuivre, trop oxydée pour y rien découvrir ; dans l'hypochondre droit, de la terre saturée d'oxyde de cuivre avec quelques débris de fibres ressemblant à du cuir. Les mâchoires bien garnies de dents et le degré d'ossification indiquent 40 ans.

Faut-il faire remonter cette sépulture à 1641, lors du siége de Dieuze par le comte de Grancey, sous Charles IV, ou bien à 1657, quand la ville fut envahie par surprise par une troupe de soldats sortis de Luxembourg et travestis en femmes ? Cette sépulture n'est pas à plus de 150 pas du bâtiment où le gouverneur Gombervaux se défendit pendant trois heures, et ne capitula que pour éviter l'incendie de l'usine. Si le squelette n'a pas été trouvé à une plus grande profondeur, c'est que le terrain, pour les besoins du service, a été souvent écrété en cet endroit.

M. Henri Roxard de La Salle a adressé la lettre suivante au Président du comité du Musée lorrain :

« Phlin, 17 avril 1869.

» Permettez-moi, Monsieur, de vous entretenir d'une trouvaille que je viens de faire à Nomeny, et qui pourrait intéresser notre ancienne industrie lorraine.

» Un de mes ouvriers, de cette localité, m'apporta, il y a quelques semaines, deux carreaux de terre cuite vernissée, à émail vert ; l'un, carré, représentant, en relief, un cavalier armé de toutes pièces, monté sur un cheval tout caparaçonné, en tenue de tournoi. — Le costume est celui de la fin du xve siècle, celui du temps de René II et de Charles-le-Téméraire. Le nom, en relief, assez effacé, est dans la partie supérieure, c'est Karolus. — L'autre morceau, concave en forme de tuile, mais dont un coin est cassé, représente un écusson avec deux lions en support. Ces deux pièces avaient été trouvées tout près de la Seille, en creusant des fondations pour un bâtiment entre le moulin et l'ancienne caserne. — Voyant qu'elles m'intéressaient

fort, on m'en indiqua peu après, d'autres semblables garnissant la partie extérieure d'une cheminée, dans une vieille maison. — Je m'empressai d'y aller, et aperçus en effet tout un côté de cette cheminée recouvert de carreaux tout pareils aux premiers, mais que leur long séjour à l'air avait presque totalement cassés ou détériorés. Quelques-uns, mieux conservés, étaient même encastrés dans la partie de la même cheminée traversant le grenier. Les ayant tous fait démonter, non sans en perdre malheureusement beaucoup, vu leur état et la dureté du mortier, je reconnus leur similitude avec les carreaux de poêles allemands, employés si longtemps chez nos voisins, qui ont poussé cette industrie à un haut degré artistique.

» L'émail, comme on en peut juger par les parties qui sont restées à l'abri, est d'un beau vert métallique, très-vif ; sa solidité est prouvée par sa conservation même en plein air pendant plusieurs siècles. La terre employée est d'un grain très-fin, rougeâtre et d'une remarquable solidité ; elle ne rappelle pas celle qu'on emploie dans les tuileries encore existantes dans le pays.

» Quant aux sujets eux-mêmes, le dessin en est correct, les attitudes bien prises, les personnages bien campés. Quelques-uns semblent copiés de Dürer ou d'Holbein, entre autres un lansquenet et une femme tenant un verre à la main, qui est bien la fidèle reproduction d'un dessin de ce dernier maître, au musée de Bâle, et dont je possède la copie photographique. Parmi les sujets, je puis citer un Hector, un Alexandre, un Godefroy, une Judith, une Hérodiade, un saint Nicolas, un saint André ; puis des carreaux à ornements divers, qui devaient former l'encadrement des carreaux à personnages. Quelques-uns me paraissent remonter à une époque antérieure, tant à cause des costumes que de la couleur et de la qualité de l'émail.

» En voyant ce mélange de rois, de reines, de valets, de pièces à emblèmes, je n'ai pu m'empêcher aussi de songer à ces premiers jeux de cartes, de l'origine de la gravure sur bois, et dont l'exécution naïve n'excluait pas le mérite.

» Ces carreaux proviennent sans doute du château de Nomeny et ont dû être ainsi réemployés dans divers endroits, à l'époque de sa démolition ; car on me disait qu'il existait, il y a peu d'années encore, quatre cheminées ainsi recouvertes ; les autres ont été démolies depuis, à mon insu, et leurs débris jetés aux décombres.

» Je dus d'abord attribuer à ma découverte une origine allemande ; nous sommes trop voisins de l'Allemagne et nous avons eu, surtout à cette époque, trop de rapports avec elle pour ne pas avoir fréquemment échangé nos produits et peut-être nos ouvriers. — Mais le der-

mier morceau qu'on m'apporta (il était complètement enfoncé dans le massif de la cheminée) mit fin à mes recherches d'origine : il représentait l'écusson de Lorraine. — Un second examen des autres pièces me permit alors d'y reconnaître tantôt le chardon de Nancy, tantôt la croix de Lorraine sur le harnachement des chevaliers. Il faut se rendre à ces preuves, et avouer qu'il y a eu dans notre pays une fabrique analogue à celles qui florissaient à Nuremberg, Augsbourg, Memmingen. Ne serait-il pas intéressant de savoir où était le lieu de fabrication, et s'il n'en est pas sorti d'autres produits ? Notre pays a dû certainement ressentir l'influence de la Renaissance, tout comme ses voisins, et si les guerres le désolaient souvent, en revanche elles y apportaient la connaissance du luxe et, pour notre chevalerie, le désir de lutter avec ses superbes voisins de Bourgogne et de l'Empire germanique.

» Je vous adresse, pour notre musée, une partie de ma trouvaille, et me tiens du reste à votre disposition, dans le cas où vous jugeriez utile d'avoir la reproduction des autres pièces. »

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

Maximilian I. des Katholische, Kurfürst von Bayern, und der dreiszigjahrige Krieg, nach den Acten und Urkunden der K. B. allgemeine Reichs — Staats-und Provincial-Archive... von Dr Fr. Ant. Wilhelm. Schreiber... — München, 1868, E. A. Fleischmann, in-8° de 61 feuilles. (A consulter pour l'histoire des guerres de Lorraine.)

Armorial des villes, bourgs et villages de la Lorraine, du Barrois et des Trois-Evêchés... Texte, dessin, gravure, par Constant Lapaix... — Nancy, chez l'auteur, 1868, in-4° de 40 feuilles.

Ministère de l'agriculture... Enquête agricole... 26e circonscription. Doubs. Vosges. Haute-Loire. — Paris, imp. impériale, 1868, in-4° de 57 feuilles.

Situation agricole du Grand-Duché de Luxembourg comparée à l'agriculture de notre pays, par le Dr Félix Schneider. — Metz, imp. de J. Mayer, 1869, in-8° de 5 feuilles 1/4.

Catalogue des collections de tableaux, statues, antiquités, armes poteries, médailles et monnaies, matrices de sceaux et meubles anciens du musée départemental des Vosges, par Jules Laurent... — Epinal, veuve Gley, 1869, in-8° de 7 feuilles 1/4.

Les facultés de médecine de province avant la révolution, par le Dr H. Montanier. Extrait du journal la *Revue de Paris*... — Saint-

Germain, imp. L. Toinon, 1868, in-8° de 2 feuilles 3/4. (Pages 7-19 : *La Faculté de Pont-à-Mousson.*)

Conseil municipal de Saint-Dié... Séances des 31 décembre 1868 et 30 janvier 1869. Rapport sur la situation financière de la ville... (Par M. E. Houël.) — Saint-Dié, typ. de Ed. Trotot, in-4° de 4 feuilles 1/2.

Histoire de Verdun et du pays Verdunois, par M. l'abbé Clouet... Tome II. — Verdun, Ch. Laurent, 1868, in-8° de 37 feuilles 3/4. (Le tome I a paru en 1867.)

Année sainte des religieuses de la Visitation Sainte-Marie. Tome V. Mai. — Annecy, Ch. Burdet; et Lyon, P. N. Josserand, 1858, in-8° de 30 feuilles.

Pag. 59-68 : *Marie-Xavier de Lorraine-Elbeuf.*
Pag. 70-90 : *Pauline-Jéronime Favrot.*
Pag. 150-163 : *Marie-Thérèse de Vioménil.*
Pag. 357-386 : *Jeanne-Françoise de Beauvau.*
Pag. 500-508 : *Marie-Madelaine de la Tour.*

Jacobus Balde, sein Leben und seine Werke. Eine literarhistorische Skizze, von Georg Westermayer... — Munchen, 1868, J. Lindauer, in-8° de 20 feuilles 1/2. (Jacques Balde, jésuite et poëte latin, né à Ensisheim le 4 janvier 1604, était fils de Hugues Balde, de Giromagny.

Allocution de M. le bâtonnier et Éloge de Durand de Distroff, par M. Louis de Lomas... — Metz, typ. de Nouvian, 1869, in-8° de 3 feuilles 1/4.

Institution Saint-Vincent-de-Paul de Rennes... François de Guise, drame en cinq actes et en vers. — Rennes, Ch. Oberthur, (1869), in-8° d'une demi-feuille.

Notices biographiques sur Dom Tabouillot, Claire Tabouillot et Barbe Henri, par M. Dommanget. (Extrait des *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de la Moselle...*) — Metz, Rousseau-Pallez, 1869, in-8° de 3 feuilles 1/4.

Louise de Vaudémont, par Marie-Ange de T***. — Tours, Mame, 1869, in-18 de 4 feuilles. (*Bibliothèque de la jeunesse chrétienne.*)

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

Nancy, imp. de A. LEPAGE, Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

ET DU

COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

18[e] ANNÉE. — 5[e] NUMÉRO. — MAI 1869.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 avril 1869.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 mars, qui est adopté.

Admission de membres.

Sont admis comme membres titulaires de la Société : M. l'abbé Lux, curé d'Insming, et M. Salmon, notaire honoraire, ancien maire de Moyenvic.

La Société d'Archéologie vient de perdre un de ses membres les plus zélés, M. Alexandre Joly, architecte,

bibliothécaire et conservateur du musée de Lunéville. Il a été enlevé, jeune encore, à ses travaux et à des études qui lui étaient chères, au moment où il s'occupait de mettre la dernière main à un nouveau travail qui eût enrichi nos Bulletins. La Société décide que l'expression de ses regrets sera consignée dans le prochain numéro de son Journal.

Ouvrages offerts à la Société.

Notice sur la médaille commémorative du rétablissement de la Faculté de droit de Nancy.

L'Institut, journal universel des Sciences et des Sociétés savantes en France et à l'étranger, 2e section, sciences historiques, archéologiques et philosophiques, 34e année, janvier 1869.

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du Ministre de l'instruction publique, 4e série, tome VIII, décembre 1868.

Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes, tenues les 14, 15, 16 *et* 17 *avril* 1868. (Histoire, philologie et sciences morales.)

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, tome XXXII, année 1867.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine, 2e volume de la 2e série, 1868, 12e volume de la collection.

Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres, tome II, pages 165 à 196, et 3 planches.

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, année 1867, tome Ier, 1re livraison.

Publication périodique de la Société des recherches sur l'histoire rhénane et les antiquités de Mayence, 3e volume, 1er cahier.

Lectures.

M. Henri Lepage donne lecture d'une partie d'un travail intitulé : *Les Offices des Duchés de Lorraine et de Bar, et la Maison des ducs de Lorraine*. La continuation de cette lecture est renvoyée à la prochaine séance de la Société.

— M. L. Benoit commence la lecture d'un travail de M. Arthur Benoit, intitulé : *Etude sur les limites des villages du département de la Meurthe ayant fait partie du diocèse de Strasbourg*.

MÉMOIRES.

QUELQUES RECHERCHES SUR L'ÉPOQUE CELTIQUE DANS LA PLAINE-SUD DE TOUL. — DÉCOUVERTE DE TUMULI DANS LES BOIS DE BAGNEUX.

Lorsque le *Répertoire archéologique des cantons de Colombey et Toul-sud* fut dressé (1864-1865), les découvertes d'objets appartenant à l'époque celtique avaient été jusque là si peu nombreuses, dans la région qui fait l'objet de ce mémoire, qu'on pouvait alors se demander si ce pays avait été habité pendant les périodes celtiques que l'on désigne aujourd'hui sous les noms d'*âge de la pierre* et d'*âge du bronze*. A part les grottes de Pierre, que l'on commençait alors à fouiller, c'est à peine si le recueil rappelé plus haut put mentionner quelques objets rencontrés à Moutrot, à Bulligny, à Blénod.

Mais les découvertes des *Trous de Sainte-Reine* et du plateau de *la Treiche* éveillèrent l'attention et provo-

quèrent des recherches actives sur le sol de ce pays ; elles furent bientôt couronnées de succès : en effet, les territoires de Crézilles, d'Allain et de Bagneux, sur lesquels les investigations se portèrent plus particulièrement, ne tardèrent pas à restituer une foule d'objets et à fournir des sujets d'étude par la découverte de monuments intéressants dont on n'avait pas, jusque-là, soupçonné l'existence dans nos environs.

Crézilles. — Les trouvailles faites à Crézilles sont nombreuses, mais les objets découverts appartiennent en grande partie à la collection de M. Husson, de Toul, pharmacien. Les produits de l'industrie antique que le sol a fournis, consistent en silex du pays et de la craie : flèches, haches, couteaux, râcloirs, couteaux taillés en scie, coins, portions d'objets analogues aux précédents, éclats, etc.

Parmi les flèches on en remarque de quatre types : 1° carré ; 2° triangulaire sans lobes à la base ; 3° lozangique ; 4° bombellé, à deux lobes et points d'attache. Ces types se retrouvent aussi sur les autres sites que nous allons étudier. Quelques flèches portent aussi une entaille de chaque côté, destinée à recevoir et à arrêter la ligature qui attachait la flèche à la tige.

Allain. — Le territoire de cette localité est l'un des plus intéressants à explorer, car il s'y fait presque chaque jour des découvertes nouvelles. Les silex de la craie, notamment, y sont si nombreux qu'on en a déjà recueilli près de quatre cents ; mais, sur ce nombre, une quarantaine seulement portent des traces d'un travail plus ou moins perfectionné et se trouvent dans un état de conservation plus ou moins bon. Parmi ces débris de l'industrie des premiers âges, on a remarqué en particulier :

Une hache polie ébréchée,

Deux autres débris de hache polie,

Une dixaine de flèches d'un beau travail,

Plusieurs râcloirs,

Quatre ou cinq grattoirs et un certain nombre de débris d'objets analogues,

Deux jolies pointes ou perçoirs de cinq ou six centimètres de longueur; l'une d'elles fait partie de la collection de M. Husson.

On a trouvé ensuite une vingtaine de cailloux qui semblent aussi avoir été travaillés. Quelques-uns ont dù servir à polir et d'autres à faire l'office de marteaux.

Un grand nombre de débris d'une poterie grossière, épaisse, non fabriquée au tour, trouvés dans un jardin au bas du village au lieu dit *la Cour*.

Un débris de hache en bronze (col. de M. Husson).

Trois monnaies gauloises.

Une jolie fibule à ressort et une bague en bronze.

Presque tous ces objets sont déposés au Musée lorrain.

On trouve ces débris dans toute la partie cultivée du territoire; néanmoins certains cantons en fournissent plus que d'autres; c'est à proximité des fontaines que les recherches sont le plus souvent couronnées de succès. Il faut citer en particulier le canton appelé *en Seou*, près du bassin, autrefois fontaine de ce nom, à un kilomètre sud-ouest du village. Il semble qu'un petit atelier de fabrication d'instruments en silex de l'oolithe y ait existé, car ce n'est qu'ainsi qu'il est possible d'expliquer la présence, sur un point très-restreint (sur un rayon de 50 mètres), d'une grande quantité d'éclats de silex du pays. Dans l'espace de quelques heures, on en a amassé plus d'une centaine de différentes grosseurs; mais aucun de

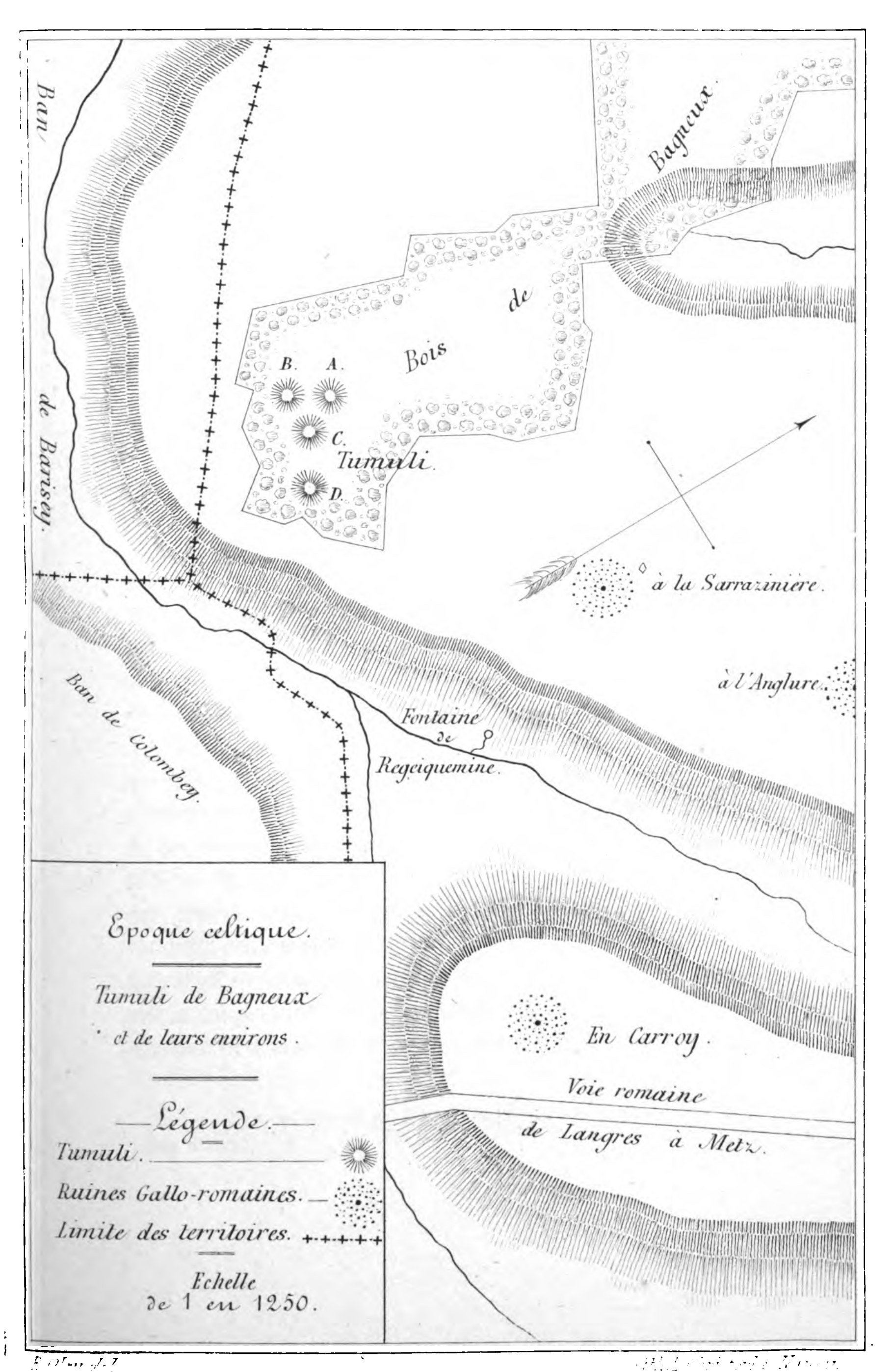
ces débris n'accuse une forme bien déterminée : on y remarque seulement des *nuclei*, quelques ébauches de flèches et de divers objets. On y a trouvé en même temps quelques silex de la craie, des fragments d'une poterie semblable à celle dont il est question plus haut, une sorte de petit clou en bronze, deux os fendus semblant avoir été travaillés et des scories en assez grande quantité.

Il reste à signaler, dans la forêt communale, un assez grand nombe de pierriers : les uns sont disposés en lignes parallèles ou perpendiculaires de quatre à cinq cents mètres de longueur, et à une distance les uns des autres qu'on peut évaluer à quatre-vingts mètres ; en certains endroits les pierres portent des marques évidentes de l'action du feu. Les autres, au nombre d'une vingtaine, ont la forme circulaire, s'élèvent, sur un diamètre de huit à dix mètres, à une hauteur qui varie de soixante centimètres à un mètre ; ces pierriers ne semblent-ils pas annoncer des *tumuli?* On peut le supposer, mais jusqu'à présent cette hypothèse n'a pas été vérifiée.

Bagneux. — Les recherches sur le territoire de Bagneux ont été moins nombreuses que sur le sol d'Allain et Crézilles et les trouvailles y ont été conséquemment moins importantes ; mais on peut espérer d'arriver, en cet endroit, aux mêmes résultats que dans les deux autres localités. Déjà on y a recueilli quelques flèches, plusieurs râcloirs, une petite pointe de lance et de nombreux éclats de silex.

Mais la découverte la plus curieuse, c'est sans contredit celle de quatre *tumuli* dans le bois communal, à l'extrémité méridionale du bois, sur le sol du quart en réserve exploité en 1868.

Ces tertres artificiels avaient attiré l'attention de l'au-


Ban de Barisey.
Bagneux.
Bois de
B. A.
C.
Tumuli.
D.
à la Sarraziniere.
à l'Anglure.
Ban de Colombey.
Fontaine de Regeiquemine.
En Carroy.
Voie romaine de Langres à Metz.
Epoque celtique.
Tumuli de Bagneux et de leurs environs.
Légende.
Tumuli.
Ruines Gallo-romaines.
Limite des territoires.
Echelle de 1 en 1250.

teur de ce mémoire, et, en décembre 1866, ils furent ouverts, avec l'autorisation de l'administration forestière ; mais le résultat ne satisfit qu'à demi les espérances qu'on avait conçues. Les fouilles permirent de constater que ces monticules sont des tombelles antiques ; mais les trouvailles se bornèrent à peu de chose, comme on va le voir.

Ces tumuli sont disposés d'une manière particulière, sur une éminence entourée de vallées à l'est et au sud, dans un rayon de cent mètres environ, comme l'indique le plan ci-joint. Les trois premiers, A, B, C, occupent à peu près les sommets d'un triangle équilatéral de soixante-dix mètres de côté. Les deux premiers, A et B, sont les plus grands ; ils ont dix-huit à vingt mètres de diamètre sur un mètre soixante-quinze centimètres de hauteur. Les deux autres ont à peu près le même diamètre ; mais celui qui est indiqué par la lettre C n'a guère que quatre-vingt-dix centimètres de hauteur, et l'autre, D, soixante centimètres.

Les trois plus grands ont été ouverts par une tranchée qui a été tracée dans le sens d'un diamètre, et qu'on a creusée jusqu'au niveau du sol primitif. Dans le tumulus A, on n'a rien découvert ; dans le second, marqué de la lettre B, les recherches ont été un peu plus heureuses, car, arrivé à une profondeur d'un mètre soixante centimètres, on rencontra une couche de terre d'un gris-foncé[1], d'environ vingt centimètres d'épaisseur, reposant sur le sol primitif et renfermant des débris de cendre, de charbon et d'ossements mêlés à des tessons d'une poterie

1. Le sol en cet endroit est formé d'argile oxfordienne, de couleur jaune d'ocre.

grossière et à de petites pierres de couleur rougeâtre qui avaient dû être soumises à l'action du feu. On a ensuite remarqué des fragments de terre cuite présentant, d'un côté seulement, une surface plane, striée de lignes parallèles, larges et profondes d'environ un centimètre. L'examen de ces débris fait supposer qu'ils proviennent de l'aire d'incinération préparée avant les funérailles : cette aire, d'une nature argileuse très-compacte, a dû être humectée, puis aplanie et ensuite battue à coups de baguettes. Le feu l'a en outre amenée à l'état qui est signalé.

Dans le tumulus C, après avoir creusé à trente ou quarante centimètres de profondeur, on découvrit une pierre étrangère au sol, ayant environ soixante-dix centimètres de longueur, ressemblant assez à une ancienne borne de champ, brute, à arêtes unies par le frottement. Elle était couchée sous support et légèrement inclinée ; dessous, on trouva un fragment d'os qui semble être un débris de fémur ; mais cette origine n'a pas été bien établie.

Les objets découverts, moins la pierre dont il vient d'être question, sont déposés au Musée lorrain.

Les fouilles en restèrent là ; les mauvais temps de la saison et l'eau qui vint contrarier les ouvriers, ne permirent pas de continuer les recherches.

Il est à regretter que les trouvailles n'aient pas été plus importantes et surtout plus caractéristiques ; elles ont permis de reconnaître la nature de ces monuments, mais rien de plus. Quant à la période antique à laquelle ils peuvent remonter, il n'a pas été possible de l'établir avec si peu de données.

E. OLRY.

SOUVENIRS LORRAINS A FRIBOURG EN BRISGAU. — LA DALLE TUMULAIRE DE CATHERINE DE LORRAINE, COMTESSE DE FRIBOURG, LANDGRAFFINE DU BRISGAU.

Le mardi avant le dimanche des Rameaux de l'an 1289, le contrat de mariage de Catherine, fille de Ferry III, duc de Lorraine, avec Conrad, fils d'Eginon, comte de Fribourg, et d'Ida ou Catherine de Licthemberg, fut passé dans une des salles de l'abbaye de Marmoutier[1]. Outre la dot, le prince garantissait à sa fille une part dans son héritage. Le même acte servait ensuite à un traité offensif et défensif entre les nouveaux alliés, les principaux seigneurs de l'Alsace, du Westrich et de la Lorraine et l'oncle du marié, Conrad de Lichtemberg, évêque de Strasbourg, qui, peu à près, bénit le mariage de son neveu dans sa ville épiscopale. D'après *la Chronique de Colmar*, les noces furent célébrées avec une grande pompe.

Conrad succéda à son père en 1293. Sa femme lui céda, en 1316[2], ses droits d'usufruit et de douaire sur le château de Liechteneck moyennant 400 marcs d'argent. On ignore la date de sa mort. Son mari se remaria à Anne, fille d'Ulrich, seigneur de Signow en Suisse († 1331).

Ces nobles personnages furent d'abord enterrés dans le chœur de l'église des Dominicains de Fribourg. Par suite de la révolution française, les couvents furent supprimés[3], et le traité de Lunéville ayant cédé le pays au

1. D. Calmet, *Hist. de Lor.*, t. II, pr., col. 529, 531.

2. Schoepfflin. *Histor. Zœringo-Badensis*, t. I[er], p. 247.

3. L'église est bien reconnaissable, quoique servant de salle de spectacle. Le couvent a encore son petit cloître ; c'est maintenant une

duc de Modène, l'empereur François II ordonna que les restes de ses ancêtres fussent transférés dans l'église Saint-Pierre (église cathédrale actuelle). Plus tard, le Brisgau fut cédé au margrave de Bade.

Les dalles tumulaires du comte et de ses deux femmes furent placées dans le chœur, à gauche en entrant, vis-à-vis le monument élevé à la mémoire du général autrichien, baron de Rodt, gouverneur de la contrée († 1741).

Sur la première dalle, on voit un écusson penché de forme allemande, de... à l'aigle éployée de....., surmonté d'un casque, d'une couronne et d'une touffe de plumes. Au-dessous un écusson, posé droit, reproduit les armoiries simples de Lorraine : de.... à la bande de.... chargée de trois alérions de...., sans indication de couleurs. Il est à remarquer que les alérions sont ici de véritables aiglons, et non de ces oiseaux fantastiques comme, plus tard, on se plut à les dessiner. Le blason de Catherine est une des plus anciennes sculptures qui peuvent encore exister, représentant les armoiries primitives de nos premiers ducs. (*Lapidi sepulcrali duplex scutum insidet... inferius quod aquilulas tres, uti videntur, latharingicas, sistet.* Schœpfflin.)

L'inscription suivante pourtourne les rives de la pierre entre les deux filets :

† ANNO. DOMINI. MCCCL. DECIMA. DIE. IVLII. OBIIT. INCLITVS. COMES. CONRARDVS. FRIBVRGI. AC. LANDGRAVIVS.

Nul doute que Catherine ne repose avec son mari ; les armoiries l'indiquent assez.

caserne. Le Brisgau était une des plus anciennes possessions de la maison de Habsbourg. L'archevêché de Fribourg a été créé au XIXe siècle. Avant, la ville était du diocèse de Bâle ; les chanoines y résidaient depuis la Réforme.

Sur la seconde dalle, haute comme la première de deux mètres sur cinquante centimètres, l'écusson du comte de Fribourg est posé droit ; au-dessous, celui de sa seconde femme : de... à la bande de....., est penché.

On voit enfin sous les deux arcades romanes dans lesquelles on a intercalé les tombes, une large pierre sur laquelle on lit ces mots, qui résument toute leur histoire :

III. LAPIDES. RENOVATA. INSCRIPTIONE. E. CHORO. PRÆDICATORVM. CVM. OSSIBVS. HIC. TRANSLATI. ANNO. DOMINI. MCCCII.

DIE XII. OCTOBRIS.

ARTHUR BENOIT.

LE SOU THUILLIÉ.

Complément de la note donnée par M. Quintard dans le numéro de février.

On nous communique l'extrait suivant de l'ouvrage intitulé : « Histoire numismatique de la Révolution française, ou description raisonnée des médailles, monnaies et autres monuments numismatiques relatifs aux affaires de la France, depuis l'ouverture des Etats-Généraux jusqu'à l'établissement du gouvernement consulaire », par M. H..... (Michel Hennin). — Paris, Merlin, 1826, gr. in-4°.

Après avoir donné, page 541, la description du sou Thuillié, qu'il désigne comme « Essai de monnaie », Hennin ajoute, page 542 :

« Cette pièce est un essai que M. Thuillié, fondeur à Nancy, fit pour servir d'échantillon d'une fabrication de

monnaies en métal de cloche qu'il proposa au gouvernement en 1796. Il fit exécuter une vingtaine d'épreuves de cet essai. Ce projet ne fut pas accueilli par le Directoire exécutif.

» M. Thuillié présenta alors, en société avec M. Richet, fondeur et monnoyeur à Metz, un mémoire au conseil des Cinq-Cents, sur le moyen qu'ils avaient trouvé d'utiliser le métal de cloches pour la fabrication des monnaies. Le rapport en fut fait à ce conseil le 29 nivôse an V (18 janvier 1797). La commission, sans entrer dans le mérite de la découverte, qui était du ressort du Directoire exécutif, et en rendant justice au zèle et aux talents de MM. Thuillié et Richet, exposa que son opinion était que l'usage proposé du métal de cloche ne pouvait être adopté, d'après le système établi de ne faire fabriquer la petite monnaie qu'avec du cuivre pur. Elle proposa de passer à l'ordre du jour sur la pétition, sauf aux exposans à se pourvoir par devant le Directoire exécutif pour demander des indemnités, s'il y avait lieu. Le conseil des Cinq-Cents adopta ces conclusions de la commission. Ces projets n'eurent donc aucune suite ».

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

MM. Lallemand (Jules et Edouard), d'Allain, ont offert plusieurs silex qui paraissent avoir été travaillés, trouvés sur le territoire de cette commune, et plusieurs fragments de poteries celtiques découverts dans le jardin de leur maison, située à *la Cour*, au bas du village.

— M. Michel (Sébastien-Gérard), d'Allain, a offert une *Julia Domna*, femme de Septime-Sévère, denier d'argent, trouvé au *Poirier-Bécat*, dans les ruines gallo-

romaines de ce canton, et une pièce de xxx deniers de Léopold, duc de Lorraine.

— M. Dethorey (Sébastien), de Germiny, a donné une pièce en argent du duc Antoine.

— M. Olry, instituteur à Allain, a offert : 1° cinq monnaies de billon, des ducs de Lorraine Henri, Charles IV et Léopold ; 2° deux moyens bronzes romains à la double effigie d'Auguste et d'Agrippa, son gendre ; l'un des deux est coupé ; 3° plusieurs silex travaillés ; 4° une petite clef moyen âge, trouvée au *Poirier-Bécat*, et une espèce de ciseau de tailleur de pierre, propre à faire des stries.

— MM. les Administrateurs de la saline de Dieuze ont donné un éperon trouvé avec le squelette découvert au milieu de la grande voie de la saline, et dont il a été parlé dans notre dernier numéro (p. 85).

— M. D. a offert un kreutzer portant la date de 1764, trouvé en bêchant dans le jardin d'une campagne voisine du Saulrupt, sur le quai de la Bataille.

ACQUISITIONS FAITES PAR LE COMITÉ.

Dans une de ses dernières séances, le Comité a décidé que des démarches seraient faites près de MM. les directeurs des manufactures de Lunéville, Belle-Vue et Saint-Clément, à l'effet de se procurer des moulages de diverses statuettes de Cyfflé, dont les originaux sont devenus, comme on sait, ou à peu près introuvables ou hors de prix. MM. Guérin et Keller, de Lunéville, ont exprimé l'intention d'offrir gratuitement au Musée plusieurs de ces objets ; M. Aubry, de Belle-Vue, et M. Thomas, de Saint-Clément, ont bien voulu consentir à faire exécuter, avec un rabais considérable, les moulages des sujets

qu'ils possèdent, en sorte que le Musée pourra montrer prochainement au public une importante série des œuvres du célèbre artiste.

Les moulages de la manufacture de Saint-Clément sont déjà arrivés et représentent les sujets suivants :

Les quatre Saisons (4 figures). — Les Dénicheurs. — Les Danseurs. — Le Garde-chasse. — Le Berger couronné. — La Fruitière volée. — Le Vendangeur. — La Fileuse. — Le Savetier. — Les Maraichers (2 figures).

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

Le bon roi Stanislas, par Victor Delcroix. — Rouen, Mégard, 1868, in-8° de 16 feuilles. (*Bibliothèque morale de la jeunesse.* — La 1re édition est de 1863. Celle-ci est la 5e.)

Groupe des départements dits lorrains. Ecole de droit et Facultés rétablies. Médaille commémorative. — Saint-Nicolas, P. Trenel, 1869, in-4° d'une feuille.

Examen du rapport sur l'enquête agricole, par Henri de l'Espée. — Nancy, imp. A. Lepage, 1869, in-8° de 6 feuilles.

Comparaison de l'industrie cotonnière du rayon de l'Est avec l'industrie suisse. — Paris, imp. F. Dufour, 1869, in-8° d'une feuille 1/2.

Note pour MM. Dupont et Dreyfus ; Karcher et Westermann ; les usines de Pont-à-Mousson ; M. Gauthier et les usines de Thusey, du bassin de la Moselle ; MM. Drouot et Ce ; Glavet et Morlot, de la Haute-Marne, demandeurs. Contre la compagnie des chemins de fer de l'Est, défenderesse. — Paris, imp. Ed. Blot, 1869, in-4° de 7 feuilles 1/2.

Préfecture de la Moselle. Documents relatifs à l'enseignement spécial agricole dans les écoles primaires. — Metz, imp. Ch. Thomas, 1869, in-8° d'une feuille 1/2.

Les Ardennes illustrées... publiées par Elizé de Montagnac. — Paris, L. Hachette, 1869, 2 vol. in-fol.

Tome II, page 118 : *Jametz* (vignette).

Pages 139-146 : *Montmédy* et *Stenay* (2 vignettes et 1 planche).

Concours d'animaux de boucherie de Nancy (1869). Discours prononcé à la distribution solennelle des récompenses par M. Ch. Welche... — Nancy, imp. Hinzelin, in-8° d'une demi-feuille.

Abrégé de la propriété des eaux de Plombières, par Jean Le Bon, réimprimé sur l'édition de 1576, avec une préface et un glossaire-index, par Louis Jouve. — Epinal, Victor Peyrou, 1869, in-12 de 5 feuilles.

Pèlerinage de Notre-Dame de Sion-Vaudémont, par M. l'abbé Grand-Eury. — Lille et Paris, J. Lefort, 1869, in-18 de 9 quarts de feuille.

Etat actuel de la numismatique de Toul, par Ch. Robert. — Paris, imp. Cusset, 1869, in-8° d'une feuille et une planche. (Extrait de la *Revue numismatique*.)

Discours prononcé au concours agricole de Woippy le 12 juillet 1868, par M. H. Maguin... — Metz, imp. F. Blanc, 1869, in-8° d'une demi-feuille.

Histoire de Jeanne d'Arc, par Joseph Delanox. — Limoges, Eug. Ardant, 1869, in-18 de 2 feuilles. (*Bibliothèque religieuse... pour l'enfance et la jeunesse*.)

Notice sur la vie et les œuvres d'Emile Faivre, par Emile Michel... — Metz, F. Blanc, 1869, in-8° de 2 feuilles 1/4.

Laurent et Jérôme, ou les deux jeunes poëtes, par Etienne Gervais. Troisième édition. — Tours, A. Mame, 1869, in-18 de 4 feuilles. (Roman biographique sur Gilbert. — La 1re édition est de 1864, la 2e de 1865.)

Erinnerung an hern F. G. Herrenschmidt. — Strasbourg, Ve Berger-Levrault, 1869, in-8° d'une feuille. (Né à Sarre-Union le 5 octobre 1789, mort le 14 octobre 1868.)

A Madame Veuve Poncelet. Poncelet, par le docteur Aulagnier... — Paris, imp. J. Bonaventure, 1869, in-8° d'une demi-feuille. (En vers. — Né à Metz en 1788, mort à Paris le 23 décembre 1867.)

J.-A. S.

Les gendarmes rouges à Lunéville (1768-1788), par Arthur Benoit. — Lunéville, Majorelle, 1868, un vol. de 78 pages, une planche.

OEuvres choisies de Louis Spach, archiviste du Bas-Rhin :

Tomes I et II. *Biographies alsaciennes*. — 1re série. *Saint Léon*. — 2e série. *Jean Fischart*. — *Moscheroch*. — *Genin*. — *L. Sers* (qui fut sous-préfet à Nancy). — Strasbourg, Ve Berger-Levrault, 1866, 2 vol. grand in-8°.

L. Spach. *Mélanges d'histoire et de critique littéraire*, 3e série. — Strasbourg, typ. Silbermann, petit in-8°, 319 p., 1866.



Conférence publique de l'auteur sur Jeanne d'Arc.

Eloge de M. Lereboullet, doyen de la Faculté des sciences, né à Epinal, le 19 septembre 1804.

Dr Hergott. *Notice sur le docteur Lereboullet,* doyen de la Faculté des sciences. — Strasbourg, Silbermann, in-8°, 28 p., 1866.

Geschichte des Herzogthums Zweibrücken und seiner Fursten, der Stamm und Voraltern des koniglich-bayerischen Hauses, nach Urkunden und sonstigen archivlichen Quellen bearbeitet von Iohann Georg Lehmann protestantischer Pfarrer in Nussdorff. Munchen, 1867, in-8°, VII, 516 p. avec 5 tableaux généalogiques. (Histoire du duché de Deux-Ponts et de ses princes, berceau et tige de la maison royale de Bavière, d'après des documents tirés des archives par J.-G. Lehmann, pasteur protestant à Nirsdorff.)

Kurze urkundliche Geschichte des graflich Zweibrückischen Hauses, Munchen, 1867, in-4°, 90 p. — (Abrégé authentique de l'histoire de la maison comtale de Deux-Ponts, par le même. — Ouvrages nécessaires pour l'histoire du comté de Bitche et de la Lorraine allemande.)

Publications périodiques.

Strasbourg. — *Revue catholique d'Alsace,* février 1868, N. Véritable orthographe du nom de la Pucelle d'Orléans.

Colmar. — *Revue d'Alsace,* décembre 1867. — A. Benoit. La tombe du baron de Lutzow à Vint[illegible]bourg. Le Champ des hussards de la Mort, février 1868. — [illegible]roeber. Motifs de l'annexion d'une partie du Ban de la [illegible] au département des Vosges, mars 1868. — A. Benoit. Un épisode du blocus de Phalsbourg en 1815.

F. Kurtz. Recherches sur les anciennes manufactures de porcelaine et de fayence d'Alsace et de Lorraine, par A. Tainturier.

Strasbourg. — *La Feuille du samedi,* janvier 1868. Sabourin de Nanton. — Epinal et l'imagerie dans les Vosges. — H. Bardy. Un manuscrit entomologique de la ville de Saint-Dié.

Rheinwald. Stanislas, roi de Pologne, avant et après son séjour à Wissembourg (tiré des *Affiches de Wissembourg*).

Relation de la fête donnée le 28 pluviôse an IX (17 février 1801), à Paris, par le Ministre des affaires étrangères à l'occasion de la paix de Lunéville, par Arthur Benoit. — Majorelle, imprimeur à Lunéville. Une brochure, une feuille in-8°, août 1868. (Extrait des *Petites Affiches,* journal de Lunéville.)

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

Nancy, imp. de A. LEPAGE, Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

ET DU

COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

18e ANNÉE. — 6e NUMÉRO. — JUIN 1869.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 mai 1869.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, qui invite MM. les membres de la Société d'Archéologie lorraine à assister à la séance publique annuelle de l'Académie.

Le Président donne aussi communication d'une lettre, en date du 1er mai, par laquelle M. le Président de l'Aca-

démie impériale de Metz l'informait de la tenue de la séance publique annuelle de l'Académie, le 9 mai, et invitait les membres de la Société à assister à cette solennité. Le Président regrette que l'envoi tardif de cette lettre ne lui ait pas permis d'en prévenir tous les membres de la Société par une insertion dans le Journal.

Il est donné lecture d'un avis émanant de la Société française d'Archéologie et annonçant l'ouverture, à Loches, pour le 7 juin, de la 36e session du Congrès archéologique de France.

M. l'abbé Lux, curé d'Insming, a adressé au Président une lettre par laquelle il remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres titulaires, et lui promet son concours le plus actif.

Présentation d'un candidat.

M. Olry, de Vandeléville, membre du Conseil général de la Meurthe, est présenté comme candidat par MM. Olry, d'Allain, Henri Lepage et C. Laprevote.

Ouvrages offerts à la Société.

Recherches historiques sur la race des Jacquot, par M. François Jacquot, professeur à Metz. (Extrait de la *Revue de l'Est.*) 1868.

Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes, tenues les 14, 15, 16 et 17 avril 1868. Archéologie.

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique, 4e série, tome IX, janvier 1869.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1868, 22e volume (2e de la 2e série), 3e et 4e trimestres.

Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'Archéologie, 1869.

Publications de la section historique de l'Institut (ci-devant Société archéologique du grand-duché), constitué sous le protectorat de Sa Majesté le roi grand-duc, par arrêté du 24 octobre 1868. Luxembourg, 1868, in-4° avec planches.

Lectures.

M. Henri Lepage continue la lecture du travail entrepris par lui et M. de Bonneval sous le titre : *Les Offices des duchés de Lorraine et de Bar et la Maison des ducs de Lorraine.* Sur la proposition d'un de ses membres, la Société vote dès aujourd'hui l'impression de ce travail dans le prochain volume de ses *Mémoires.*

M. Arthur Benoit donne communication d'un mémoire : *Sur les limites du diocèse de Strasbourg dans le département de la Meurthe ;* la lecture de ce travail sera continuée à la prochaine séance.

MÉMOIRES.

INVENTAIRE ET DÉCLARATION DES PIÈCES D'ARTILLERIE DES VILLES ET PLACES DE MONSEIGNEUR.

Tel est l'intitulé d'une pièce conservée au Trésor des Chartes, layette Etats-généraux de Lorraine I, n° 32. Elle nous a paru assez intéressante pour être mise sous les yeux de nos lecteurs[1], car elle

1. Elle a été transcrite par notre laborieux confrère M. Alexandre de Bonneval.

fait connaître le nombre et la nature des armes et munitions de toute espèce qui se trouvaient, en 1571, dans les villes et châteaux des duchés de Lorraine et de Bar. Il est à regretter que l'arsenal de Nancy ne figure pas dans cet inventaire : ce dernier serait ainsi au complet, et on saurait au juste quels étaient les engins de guerre de toute nature dont disposait Charles III vers l'époque où allaient commencer ses armements extraordinaires en vue des événements qui se préparaient en France.

Inventaire et déclaration de toutes les pièces d'artillerie qui sont estées trouvées, ensemble toutes autres munitions de guerre, en toutes les villes, places et chasteaulx des duchez de Lorraine et de Bar, le tout inventoriez et mys par escript par nous Michiel Husson et Claudin Saulnier, canonniers ordinaires, commys et députez par honoré seigneur messire Christofle de Ligneville, chevalier de l'ordre du Roy, conseiller, chambellan de nostre souverain seigneur, grand maistre et capitaine général de son artillerie en sesdits duchez de Lorraine et de Bar, suyvant le mandement de mondit seigneur en date du XXIX[e] janvier mil V[c] septente et ung avant Pasques.

Et premier

Au Pont-à-Mousson.

Cinq faulconneaulx de fonte.

Ung mousquet de fonte.

Ung gros crapaulx de fonte.

Ung faulconneau de fer forgé monté sur roues.

Deux chambres de fer, montées sur cavalotz.

Ung mousquet de fonte.

Deux mortiers de fonte.

Quatre vingtz harquebouzes à crocqz appartenans aux bourgeois de la ville chacun particulièrement.

Quarante harquebouzes à mesches à la main estans en la maison de la ville.

Deux cacques de pouldre.

Cent cinquante libvres souffre.

Cent libvres salpestre.

Inventaire de ce qui a esté trouvé tant pièces d'artillerie que autres munytions de guerre au lieu de Preney, le ij[e] may 1572.

Deux longues pièces de fer forgé sur roues assés bonnes.

Deux gros faulconneaulx sur roues de fonte, bons et entiers.

Deux autres faulconneaulx sur roues de fonte, bons et entiers, amenez par cy devant de Nancy.

Troys autres faulconneaulx de fonte sur roues, plains de chambres et non certains, les deux asbeutez du devant et l'autre du derrière, que peuvent peser environ chacun ij[c] libvres.

Toys mousquetz apposez sur chevallotz.

Cinq harquebouzes à crocqz de fonte assès belles.

Trente six harquebouses de fer forgé avec leurs mosles, charges et gratoirs.

Cinq cacques de grosse pouldre entières.

Troys demy cacques de pouldre grosse, et point de pouldre fine.

Environ ij[c] libvres de plomb.

Troys cens quatre vingtz six gros boulets de fer fondu, servans aux plus grosses pièces.

Six cens moyens bouletz de fer pour les autres plus petites pièces.

Seize layettes de boys à mettre pouldre et munytion pour ladite artillerie, à demy plaines.

Cinq douzaines piques ferrées, venues de l'artillerie de Nancy.

Vingt quatre seilles de cuyr bouilly à mectre eaue, pour servir à toutes nécessitez.

Troys cuvettes de sapin à mettre eaue sur les portes.

Pioches et hoyaux, vingt cinq pièces.

Ung molin à bras à faire farine.

Ung autre molin à faire pouldre de hacquebuttes avec ses équipaiges.

Ung tumereau (tombereau) bien veil.

A la Chaulsée.

Ung double mousquet monté sur roues esbeuté et poise environ cinquante libvres de fonte.

Quatre mousquetz et deux demy mousquetz de fonte esbeutez et poisent environ cent libvres.

Une harquebouse à crocq de fer forgé.

Troys moyennes chambres de fer forgé.

Encore troys mousquetz, montez sur chevalotz de fonte, bons.

Encores ung demy mousquet bon.

Nota qu'il n'y a pouldre ne plomb, ne aultre munition de guerre.

A Hattonchastel.

Six harquebouzes à crocqz de fer forgé à rouetz.

Six harquebouzes à crocqz de fer forgé à mesches.

Six petites harquebouzes à mesches de fer.

Une grosse double chambre de fer forgé.

Vingt harquebouzes à crocqz à mesche de fonte.

Deux petites harquebouzes à mesche de fonte, d'environ deux pieds de longueur et ne servant de rien.

Six libvres pouldre à la main.

Huict libvres pouldre moyenne.

Ung coffre plain de bouletz de fer pour longues pièces et faulconneaux.

Vingt libvres de plomb.

Environ ung millier de clous de treffles.

Dix bouletz de pierres.

Une pièce de fer forgé qui se charge par chambre.

Une pièce de fonte rompue, pesant environ xiij^c libvres.

Trente huict douzaines picques sans fer.

Deux douzaines et demye de hantes de hallebardes.

Quatre vingtz treize harquebouzes à mesches.

Neuf douzaines morions.

Quatre vingtz treize fournitures.

Trente six corps de curasses avec les bourguignettes.

A Estain.

Six mousquetz de fonte, montez sur chevallotz.

Ung demy mousquet de fonte.

Douze harquebouzes à crocqz de fer forgé.

Une harquebouze de fonte.

Quatre harquebouzes petites à mesches de fonte.

Deux moyennes chambres de fer forgé.

Troys petites chambres de fer.

Deux grosses chambres de fer.

Encores troys fort grosses chambres de fer.

Une pièce de fonte rompue pesant ij^c xvj libvres.

Deux douzaines picques ferrées.

Un battant à faire pouldre.

Cent libvres pouldre à la main.

Quarente libvres pouldre à canon.

Cent libvres salpestre.

Le capitaine dudit Estain, supplie avoir encores ce que s'ensuyt :

Trois douzaines harquebouzes à crocqz.

Troys ou quatre faulconneaulx.

Deux ou trois cens libvres de pouldre.

Trois ou quatre cens libvres de plomb.

A Conflan.

Ung mousquet de fonte monté sur cavallot.

Trois harquebouzes à crocz de fonte, montées sur cavallotz.

Troys autres harquebouzes à crocz de fonte.

Huict harquebouzes à crocz de fer forgé.

Deux pièces de fer forgé à liens, assés longues, montées sur cavallotz.

Une harquebouze à croc double de fonte rompue pesant environ xj libvres.

Le capitaine du lieu a dit qu'il viendra déclairer ce qui est nécessaire avoir encores audit lieu.

A Briey.

Treize harquebouzes à crocz de fer forgé.

Quatre cens libvres salpestre.

Vingt libvres plomb.

Le lieutenant dudit lieu, en l'absence du capitaine, supplie et requert, ravoir deux pièces, l'une esbeutée et l'autre entière, que furent menées à Nancy y a environ vingt six ou vingt-sept ans, et quelque munition à l'équipolant.

A Sancy.

Une grosse chambre de fonte sur cavallot, que poise environ deux cens libvres.

Une autre grosse chambre de fer forgé sur cavallot.

Une harquebouze à croc de fonte rompue en deux pièces, pesant environ xxv libvres.

Dixhuict harquebouzes à crocqz de fer forgé.

Deux harquebouzes à crocz de fonte.

Quinze chambres de fer, tant petites que grosses.
Un double mousquet de fonte monté sur roues.
Un mousquet de fonte monté sur roues.

En munition.

Quatre cens cinquente libvres de plomb.

Deux cacques et demye de pouldre, pesans environ troys cens libvres (pouldre à la main).

Monseigneur de Vicranges, capitaine dudit lieu, suplie à Monseigneur d'avoir encore ce que s'ensuyt :

Deux mousquetz.

Une douzaine harquebouzes à crocz.

Troys ou quatre cens de plomb.

Deux cacques de pouldre.

Ensemble ung homme pour entretenir et tenir nectes les pièces estans audit Sancy.

A Longvy.

Quatre faulconneaulx et ung mousquet tout esbeutez, pesans environ huict cens libvres.

Ung faulconneau bon en fonte.

Troys demy faulconneaulx de fonte bons.

Deux pièces de fer forgé qui se chargent avec chambres.

Deux autres pièces de fer forgé de six pieds de longueur en façon de faulconneaulx.

Quarante cinq harquebouzes à crocz de fer forgé.

Deux cacques de pouldre moyenne.

Cinq cens libvres de plomb.

Cent libvres souffre.

Quatre vingtz libvres salpestre.

Le lieutenant, en l'absence du capitaine, suplie d'avoir encores :

Cinq cens libvres de plomb.
Quatre tonnes de pouldre.
Quatre faulconneaulx.
Vingt harquebouzcs à crocz.
Ils ont encores, appartenant à la ville de Longvy :
Six harquebouzes à crocz en fonte.
Quatre harquebouzes à crocz de fer forgé.
Ung demy mousquet de fonte.
Une tonne pouldre moyenne.
Cent cinquente libvres salpestre.
Encores quarente libvres pouldre fine.

A Sathenay (Stenay).

Audit lieu de Sathenay, n'y a pour le présent aulcunes pièces d'artillerie ne munitions de guerre.

Et quand ad ce qu'est nécessaire audit lieu, les officiers et bourgeois de la ville le remettent à la charge de Monsieur de Fontaine, capitaine dudit lieu.

A Dung.

Six demy mousquetz de fonte, bons.

Vingt cinq harquebouzes à crocz de fer forgé, desquelles en y a environ dixhuict amenées de Sathenay.

Ung mousquet de fonte, bon.

Ung mousquet de fonte esbeuté pesant environ ij^{c} libvres.

Une tonne de pouldre.

Audit Dung, appartenant à ceulx de la ville, y a sept harquebouzes à crocz de fonte.

Seize harquebouzes de fer forgé à crocz.

Vingt cinq harquebouzes à main, tant en la ville qu'en la prévosté.

A Varennes.

Deux faulconneaulx de fonte, bons.

Ung mousquet de fonte.

Deux demy mousquetz de fonte.

Une double harquebouze à croc de fonte.

Unze chambres de fer forgé.

Ung mousquet et deux demy mousquetz de fonte esbeutez pesans environ cl libvres.

A Bar le Duc, au chasteau.

Troys doubles mousquetz de fonte, bons.

Deux demy mousquets de fonte.

Vingt quatre harquebouzes à crocz de fer forgé, venans de Nancy.

Deux cacques de pouldre grosse.

A la ville haulte dudit Bar.

Une moyenne pièce quarrée.

Quatre faulconneaulx.

Ung faulconneau de fer qui se charge à chambre.

Troys mousquetz de fonte.

Unze doubles harquebouses à crocz de fonte.

Huict harquebouses à crocz de fonte.

Huict pièces de fonte rompues, pesans environ vj^c libvres.

Troys douzaines de picques ferrées.

Troys cacques moyennes de pouldre.

Cent libvres souffre.

Troys cacques salpestre, que peuvent peser vj^c libvres.

Deux cens boulletz de fer.

A la ville bas dudit Bar.

Unze harquebouzes à crocz de fonte.

A Louppy le Chasteau.

Quatre hacquebuttes à crocz de fonte.

Deux harquebouses à crocz de fer forgé.

Deux mortiers de fer fondu.

Ung petit mortier qui a la queue rompue.

Aspremont.

Audit Aspremont ne s'y treuve pour le présent aulcunes pièces d'artillerie ne aultres munitions de guerre.

A Bouconville.

Ung mousquet de fonte.

Deux harquebouses à crocz de fonte.

Deux demye harquebouse à crocz de fonte.

Ung double mousquet de fonte esbeuté, pesant environ cent libvres.

Le capitaine désire avoir une douzaine harquebouzes à crocz et ij^{c} libvres de pouldre.

A Mandres aux quatre tours.

Deux harquebouzes à crocz de fonte.

Cinq harquebouses à crocz de fer forgé.

A La Mothe.

Quatorze faulconneaulx espriviers montez sur roues.

Troys pièces carrées anciennes sur roues.

Deux bastardes carrées sur roues.

Deux longues couleverines surnommées mousches.

Deux autres couleverines surnommées pies.

Deux courtes pièces surnommées crapaulx de fonte.

Quatre chariotz en orgues, de chacun troys doubles harquebouses à crocz de fonte.

Ung aultre chariot d'orgues de quatre harquebouzes à crocz de fonte.

Ung double mousquet de fonte sur roues.

Douze faulconneaulx de fer forgé montez sur roues, de

chacun trois piedz et demy, qui se chargent par chambres.

Cent vingt huict arquebouses à crocz de fer forgé.

Dixneuf piques ferrées.

Soixante et seize pioches et hoyaulx.

Ung petit canon chargé de croix de Jhérusalem, et deux faulconneaulx espriviers pour fondre.

Dix demy cacques de pouldre grosse à canon.

Treize cacques de pouldre moyenne.

Quatorze demyes queues de salpestre.

Encores huict cacques de salpestre.

Deux demy queues de souffre.

Une cacque de pouldre.

Treize saulmons de plomb.

Vingt six rolleaulx de plomb et une gueuse de plomb, pesez ensembles, et poisent v^{m} iij^{c} libvres plomb.

Une demye tonne de poix rasine.

Cent bouletz de fer à canons.

Cent cinquante bouletz de faulcons.

Cent bouletz des pièces surnommées mousches.

Troys cent bouletz des quarrées et crapaulx.

Ung millier bouletz de faulconneaulx et espriviers.

Quarante harquebouzes à la main.

Vingt neuf hallebardes.

Ung millier de fer en provision.

A Neufchasteau, en la ville.

Ung demy faulconneau de fonte non monté.

Deux mousquetz de fonte.

Une harquebouze à crocq de fonte.

Ung mousquet de fer forgé.

Cent libvres de pouldre.

Au chasteau dudit lieu.

Quatre faulconneaulx de fonte.

Une longue pièce de fer forgé d'environ douze pieds de ongueur.

Vingt deux harquebouses à crocz de fer forgé.

Deux sur cavallotz de fonte.

Ung moulin à main à mouldre bled.

Cent libvres pouldre à la main.

Cent boulets de fer pour faulconneaulx.

Deux cens bouletz de fer plus petitz.

A Chastillon sur Saonne.

Deux harquebouses à crocz de fonte.

Troys harquebouses à crocz de fer forgé.

A La Marche.

Cinq harquebouses à crocz.

A Chastenoy.

Deux harquebouses à crocz de fer forgé.

Une hacquebutte à croc de fonte.

Une petite chambre de fer.

A Vauldémont.

Deux faulconneaulx de fonte, l'un monté sur roues et l'autre non monté.

Deux mousquetz de fonte montez sur cavallotz.

Deux mousquetz de fer forgé, sur cavallotz.

Quatre harquebouses de fonte montées.

Deux autres harquebouses de fonte non montées.

Neuf courtes harquebouses à crocz de fonte pour faire chariot d'orgues.

Une double harquebouse à croc de fer sur cavallot.

Deux harquebouses à crocz de fer non montées.

Deux gros mortiers de fer qui se chargent par chambres.

Un molin à faire pouldre, tout porry.

Troys petites chambres de fer forgé.

Une bombarde de fer.

Quarante bouletz de fer pour faulconneaulx.

A Vizelise.

Audit lieu de Vizelise, soit au chasteau et à la ville, ne se treuvent aulcunes pièces d'artillerie, grosse, moyenne ne petite, ne autre munitions de guerre.

—

Déclaration de ce qui se treuve de pièces de fontes esbeutées par les villes place et chasteaulx de Monseigneur, cy après déclarées.

A Preney.

Troys petites pièces de fonte montées sur roues, esbeutées, pesans, les troys, ij^c libvres.

A la Chaulsée.

Cinq petitz mousquetz esbeutez, pesans c libvres.

A Hatonchastel.

Une pièce de fonte rompue, pesant xiij^c libvres.

A Estain.

Une pièce rompue, pesant ij^c xvj libvres.

A Conflans.

Une harquebouze de fonte à crocq, xv libvres.

A Sancy.

Une grosse chambre de fonte et une harquebouze à croc de fonte, rompues, pesans ij^c xxv libvres.

A Lonvy.

Quatre petits faulconneaulx et ung mousquet esbeutez, pesans viij^c libvres.

A Dung.

Ung mousquet de fonte, pesant environ ij^c libvres.

A Varennes.

Deux harquebouzes de fonte rompues en huict pièces, environ c libvres.

A Sainct Mihiel.

Ung mousquet et deux demy mousquetz, c libvres.

A Bar.

Une pièce rompue en huict pièces, pesant vi^e livres.

A Bouconville.

Ung mousquet esbeuté, pesant c libvres.

A Boullay.

Deux pièces moyennes carrées, pesans, les deux ensemble, environ vij^c libvres.

Somme v^m iij^c iiij^xx libvres.

A La Mothe.

Ung petit canon, semé de croix de Jhérusalem, pesant environ iij^m v c libvres.

Troys pièces carrées courtes, pesans iij^m.

Deux faulconneaulx, vij^c libvres.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. l'abbé Connard, aumônier de l'Ecole normale, a donné un portrait derrière lequel on lit l'inscription suivante :

« Ce chef-d'œuvre en pastel représente Raphaël Lesczinski, père du roi de Pologne, notre duc. Il est peint à l'âge d'environ six ou sept ans. Il était né en 1640, de sorte qu'étant peint en 1647, ce pastel s'est conservé 135 ans, jusqu'à ce moment 1er juillet 1782. Il faut observer que ce Raphaël Lesczinski a vécu 104 ans. »

— M. Anatole de Barthélemy a offert deux jetons de la ville de Nancy.

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

Nancy, imp. de A. LEPAGE, Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

ET DU

COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

18e ANNÉE. — 7e NUMÉRO. — JUILLET 1869.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 juin 1869.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ GUILLAUME, TRÉSORIER.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 14 mai 1869, qui est adopté.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, d'après laquelle il est permis d'espérer que les fragments d'une statue en bronze trouvée en faisant les travaux de canalisation de la Moselle sur le territoire de Dieulouard, seront déposés au Musée historique lorrain.

Admission et présentation de membres.

M. Olry, de Vandeléville, membre du Conseil général de la Meurthe, est admis au nombre des membres titulaires.

M. Cosserat, docteur en médecine à Charmes-sur-Moselle (Vosges), est présenté comme candidat par MM. Bretagne, Quintard et l'abbé Guillaume.

Ouvrages offerts à la Société.

Abrégé de la propriété des bains de Plombières, extrait des trois livres latins de J. Le Bon, hétropolitain, médecin du Roy et de Monsieur le Cardinal de Lorraine. (Réimprimé sur l'édition de 1576, avec une préface et un glossaire-index par LOUIS JOUVE. (Epinal, 1869.)

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du Ministre de l'instruction publique, 4e série, tome IX. Février, mars 1869.

Bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire. XXXVIIIe et XXXIXe années, tomes VIII et IX de la 3e série, 1867-1868.

Lectures.

M. Louis Benoit continue la lecture d'un travail de M. Arthur Benoit : *Sur les limites du diocèse de Strasbourg dans le département de la Meurthe.*

M. l'abbé Guillaume donne communication d'un mémoire intitulé : *Les écoles de Toul.*

La continuation de la lecture de ces deux articles est renvoyée à la prochaine séance.

MÉMOIRES.

VOYAGE DE S. A. R. LE DUC LÉOPOLD A PARIS, EN 1718[1]

Le voyage à Paris, en 1718, du duc Léopold et de son épouse, la duchesse Elisabeth-Charlotte, fille de Philippe d'Orléans, frère unique de Louis XIV, et sœur du Régent, est raconté assez brièvement par Dom Calmet ; quelques notes plus complètes sur l'arrivée de LL. AA. RR., et une pièce de vers composée à la même occasion, trouveront naturellement leur place dans le *Journal de la Société d'Archéologie.*

L'arrivée et la réception des souverains de la Lorraine est racontée ainsi qu'il suit dans un petit article, resté manuscrit, qui paraît avoir été fait sur place, par une personne de leur suite.

« A Paris, le 19 febvrier 1718.

« Leurs Altesses Royalles de Lorraine arrivèrent hier icy vers les 4 heures après midy. Mgr le Duc de Lorraine incognito, sous le nom de Comte de Blamont, Mgr le Régent, Madame, Mlle de Valois, et M. le duc de Chartres allèrent à leur rencontre jusqu'à Bondy avec quatre carosses à six chevaux, précédez et suivis de leurs gardes à cheval ; la rencontre se fit dans la plaine. Mgr le Régent et M. le Comte de Blamont sortirent de leurs carosses pour se chercher, et comme ils n'estoient pas sortys du même côté ; ils tournèrent avec empressement pour se prévenir, et s'estant joints, ils s'embrassèrent et se tinrent serrez réciproquement entre leurs bras, pendant un

1. Manuscrit de la bibliothèque d'Epinal, AR²'. 173, n° 81.

bon moment, avec des démonstrations extraordinaires de joie et d'amitié. D'un autre côté, Mme la Duchesse de Lorraine, ayant prévenu Mme sa mère à la descente de son carosse, ce fut là une autre scène de larmes tendres. Mgr le Régent revint à sa chère sœur, et fit couler de nouvelles larmes, tandis que le Comte de Blamont estoit mangé de caresses et des yeux de Madame. La cérémonie finit par Madame la Régente, Mlle de Vallois, et M. le Duc de Chartres, après quoy Mgr le Régent fit mettre Madame sa sœur auprès de sa chère Mère dans le fond du carosse, Mme la Régente, M. le Duc de Chartres et Mlle de Vallois sur le devant, et luy avec M. le Comte de Blamont furent placez aux portières, dos contre dos.

» Ils entrèrent dans Paris dans cette situation, et vinrent descendre au Palais-Royal. Les rues, les passages et les fenestres estoient remplis d'un monde infiny. Les salles et escaliers du Palais-Royal auroient esté inaccessibles par la même raison, sans un grand nombre de gardes qui firent à peine trouver un petit passage dans la presse pour introduire les nouveaux venus.

» Ils ne furent pas plutost dans leur appartement que Mgr le Régent et les personnes que je vous ay nommées vinrent y faire de nouvelles amitiés. Madame la Duchesse de Berry survint un moment après ; elle avoit fait mettre sur la toilette de Madame la Duchesse de Lorraine un désabillé magnifique dont elle luy fit présent. S. A. R. voulut la conduire en sortant, mais après estre venuë jusqu'à l'antichambre, Madame de Berry pressa si fort sa chère tante, qu'après s'estre bien baisées, elles se séparèrent. Les filles puinées de Mgr le Régent, Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conty et plusieurs autres vinrent aussi rendre leurs visites.

» Le Roy envoya savoir comme M. le Comte de Blamont se portoit. Mgr le Régent fit réponse pour luy qu'il se portoit bien et qu'ils iroient ensemble aujourd'huy, pour avoir l'honneur de voir S. M. Cependant ils allèrent se revoir respectivement dans leurs appartements, M. le Régent donnant toujours la droite à M. le Comte de Blamont. Celui-cy s'arretoit de temps à autres par quelques petits prétextes ou par manière d'aller, pour que M. le Régent précédât, ou que la cérémonie parut moins, après quoy on alla à l'opéra de Bellerophon, de là on fut jouer dans l'appartement de Madame la Régente, jusqu'à dix heures et demy au moins, puis on soupa.

Ici se termine notre article ; nous le regrettons, car il nous aurait certainement donné d'intéressants détails sur le séjour de Léopold à la cour de France. Nous y suppléerons médiocrement par le court récit de l'historien de la Lorraine.

« Vers le milieu de février, dit Dom Calmet, le duc Léopold partit avec Madame Royale et une nombreuse suite, et arriva à Paris le 18 du même mois. Ils descendirent au Palais-Royal, où on leur avoit préparé des appartements magnifiques.

» Le lendemain 19, le duc, sous le nom de comte de Blamont, alla voir S. M. Louis XV, et lui rendit son hommage pour le duché de Bar. Quelques jours après, le Roi lui rendit visite au Palais-Royal ; on n'oublia rien pour le plaisir et le divertissement de LL. A. R. Le Duc voulut voir tout ce qu'il y avoit de plus curieux à Paris, et Madame la duchesse alla à la campagne, où Madame la duchesse de Berri, sa nièce, la régala. Elle alla ensuite chez M. le Duc de Bourbon, à Chantilly, et enfin L. A. R. partirent de Paris le 8 avril, fort satisfaits des honneurs

qu'on leur avoit faits. Le Duc Léopold laissa cent mille livres aux officiers de M. le Duc d'Orléans son beau-frère, pour reconnoître les services qu'ils lui avoient faits pendant son séjour à Paris. »

—

Stances présentées à Son Altesse Royale Madame la Duchesse de Lorraine, sur son arrivée à Paris, le 18 *février* 1718.

Quelle Auguste Mortelle
Se présente à nos yeux ?
De bonté, de douceur quel gracieux Modèle !
Quel objet favori des Cieux !

Cher Présent dont la France enrichit la Lorraine !
A l'éclat des vertus qu'en tous lieux vous portez,
On reconnoît en vous, illustre souveraine,
Dans toute sa splendeur, le sang dont vous sortez.

Digne sang de Louis le Juste,
Ainsi qu'à la candeur de votre naturel,
A vos traits, on retrouve en vous la fille auguste
Du vainqueur de Cassel.

Nos jours sont plus riants ; les Plaisirs et les Grâces
Vous suivent à l'envi, dans l'Empire des Lys ;
Les cœurs y volent sur vos traces ;
Princesse, on vous revoit ; tous nos vœux sont remplis.

Accourez embrasser un Roi de qui l'Enfance,
Nous annonce déjà les vertus de son Rang :
Les nœuds de l'amitié vont par votre présence,
Resserrer entre vous tous les liens du sang.

Lisez dans tous les yeux les transports d'allégresse
Que votre vue inspire aux Peuples à la cour :
Reconnaissez, aux traits de sa vive tendresse,
L'*Héroïne* de qui vous reçutes le jour.

Voyez dans ces climats où votre cœur vous guide,
Dans quelle main l'Etat dépose le timon ?

Quel *Génie* aujourd'hui nous fait un double égide,
De son mérite et de son nom !

Une minorité si calme,
Où par ses soins *Philippe* affermit l'olivier
Plus cher aux lys que n'est la Palme,
Illustre encor sa tête autant que le Laurier.

Quelle gloire pour sa Régence,
Quand nos fastes diront que divers Potentats
Sont venus admirer dans sa haute Prudence,
L'art de régir de grands Etats !

Venez être témoins des fruits de la sagesse
De son auguste Fils plein d'attraits éclatants ;
Et de qui l'Esprit mûr dès sa tendre jeunesse,
Fait trouver une automne aux jours de son printemps.

Venez : tout vous appelle aux rives de la Seine,
Vous avez dans nos cœurs laissé des droits écrits ;
Paris disputera toujours à la *Lorraine*,
A qui de vos vertus connoîtra mieux le prix.

Si nous nous consolons de cette destinée,
Qui ravit à la *France* un objet aussi doux ;
C'est de voir votre choix, et qu'un tendre hymenée
Vous ait liée au sort d'un aussi digne *Epoux*.

En vain à nos regards il voile un rang suprême ;
Sa magnanimité le décèle en ces lieux ;
Les titres de son Diadème
Se portent sur son front, et brillent dans ses yeux.

Tel qu'un astre en son cours, caché sous un nuage,
Conserve toute sa clarté :
Telle, de ses ayeux en lui la vive Image
Ne perd, sous aucun nom, rien de leur dignité.

Son aspect, sur les cœurs fait sentir sa puissance !
D'un fastueux cortége il fuit les ornemens ;
Ses rares qualités rehaussent sa naissance :
La gloire des héros est dans leurs sentiments.

Dès son jeune âge, armé contre un Peuple profane,
Son Bras a soutenu l'honneur de sa *Maison*,
Dont l'Epée est la clef de la Porte ottomane ;
Et pour *Lui*, les Lauriers prévinrent leur saison.

Sur le ton le plus haut, Muses, montez ma lyre :
De ce Prince, en ces lieux célébrons le séjour ;
Qu'il connoisse à vos chants, ce qu'à nos cœurs inspire
Le Respect et l'Amour.

Applaudissez aux nœuds de l'étroite alliance
De cet ami des Lys, encor plus que voisin :
Publiez le plaisir qu'en ces moments la France
Goûte, après mille vœux, à le voir dans son sein.

MARTINEAU DE SOLLEYNE[1]

—

Le duc Léopold, surnommé à juste titre le père et le restaurateur de la Patrie, mourut le 27 mars 1729. Son héritier, le prince François, était à Vienne ; la duchesse Elisabeth-Charlotte fut déclarée régente. Ces événements, si imprévus quelques jours auparavant, inspirèrent, peu après, la petite pièce de vers que nous allons reproduire, et qui, sans être d'une poésie irréprochable, exprime cependant assez bien les sentiments de regret, d'espérance et d'attachement pour la famille ducale, dont les Lorrains étaient alors pénétrés.

Ode à Son Altesse Royale Madame sur sa Régence[2].

Les décrets de l'Être suprême !
Viennent d'abréger le destin

1. Plaquette imprimée ; deux feuillets ; frontispice orné, avec armes de Lorraine au milieu, surmontées de la couronne ducale et royale. Au bas, on lit : sur l'imprimé à Paris. — A Nancy, de l'imprimerie de Jean-Baptiste Cusson, imprimeur libraire de S. A. R., sur la Place. Extrait de la bibliothèque d'Epinal, où se trouve cette pièce, manuscrit AR[2]'. 173, n° 83.

2. Bibliothèque d'Epinal, manuscrit AR[2]'. 173. N° 62.

D'un Prince en qui la bonté même
A régné jusques à la fin ;
Quel Roi, quel Potentat sur terre,
Soit pendant la paix ou la guerre,
Rendit ses Etats plus heureux !
Sa piété fut le modèle,
Des cœurs que l'on voit avec zèle,
Offrir à Dieu leurs humbles vœux.

Dans le malheur qui nous accable,
Le ciel nous promet de beaux jours,
Il vient, d'une main favorable,
Nous relever par son secours !
D'une Princesse magnanime,
Que la Religion anime,
Il met en usage l'ardeur :
Elle connoît le vrai mérite,
Le vice l'afflige et l'irrite
Et la vertu touche son cœur.

Tout nous marque les apparences
D'un calme sensible et prochain,
Les plus solides espérances
Nous rendront l'avenir certain ;
D'un conseil éclairé, sincère,
Epuré, sage et salutaire,
Elle soutiendra les arrêts ;
Constante, ferme, inébranlable,
Son esprit sublime, équitable,
En fait reluire les apprêts.

Sur le thrône de la Lorraine,
François ! est placé dans son jour,
Son noble et doux penchant l'entraine
A nous consacrer son amour.
De *Léopold* son père auguste,
Et de sa mère tendre et juste,
Il a les attraits, la grandeur,
Et pouvait-il mieux qu'en Empire !
Dans cette école qu'on admire,
Nourrir ses principes d'honneur.

Lorrain constant, pour la Patrie,
Invoque le nom du Seigneur !
Et pour son Altesse chérie,
Demande un éternel bonheur !
Que nos Princes et nos Princesses,
Eprouvent toujours ses largesses,
Que par des hymens dignes d'Eux,
Ils remplissent toute la Terre
De leur sang pûr qu'elle révère
Jusques à leurs derniers neveux.

Invitation à S. A. R. Madame.

Cessez vos larmes, chère Reine !
Le Tout-Puissant l'ordonne ainsi ;
Vous êtes faite souveraine,
Pour l'être sur vous même aussi,
Cette famille auguste et belle,
Qui sur toute l'Europe excelle,
Se livre entièrement à vous,
Et le Peuple qui vous adore,
Ira du couchant à l'aurore,
Publier son règne si doux.

Présenté à S. A. R. Madame par C. L. C. 1729.

(Communication de M. CHAPELLIER, secrétaire-archiviste de la Société d'Emulation des Vosges.)

DEUX INSCRIPTIONS TUMULAIRES LORRAINES A CAMBRAI.

La *Société d'Emulation de Cambrai* a publié, dans ses *Mémoires* de 1868, un curieux travail de MM. A. Durieux et A. Bruyelle sur les *inscriptions tumulaires antérieures à* 1793 *encore existantes dans l'arrondissement*[1].

1. Voy. t. XIII.

On y trouve l'épitaphe d'un d'Hennezel, chanoine régulier, mort le 28 décembre 1756, à 49 ans, sur la pierre qui ferme l'un des jours du caveau de l'église de Saint-Aubert de Cambrai, aujourd'hui paroisse Saint-Géry.

La seconde inscription tumulaire est celle d'un des braves généraux lorrains du duc Charles IV, mort au champ d'honneur. Elle se trouve dans l'église des Cordeliers, donnée, en 1660, aux pères Récollets. En 1793, le génie militaire s'empara de l'édifice et en fit un magasin à fourrages. C'est à cette destination profane que l'église sert encore aujourd'hui. Voici le texte de l'inscription, tel que le donnent les deux antiquaires cambrésiens :

DEO. OPT. MAX.

ET

PIÆ MEMORIÆ STRENUI HEROIS D....
VALENTINI MORANT, QUI IN SERE
-NISSIMI CAROLI DUCIS LOTHARINGIÆ
EXERCITU, GENERALIS VIGILIARUM
PRÆFECTUS, OCCUBUIT ANTÉ
ATREBATUM, IN IPSO FESTO SANCTI
LUDOVICI, ANNO 1654, DUM FORTITER
GALLORUM IRRUPTIONEM SUSTI-
-NENS PLUMBEA GLANDE TRAJECTUS
FUIT. REQUIESCAT IN PACE.

Les armoiries du général Morant étaient : écartelées de Léon et de Castille, le tout surmonté d'un casque de chevalier avec lambrequins, et d'un cimier au lion issant, armé et lampassé.

Comment succomba ce brave lorrain ? Nous avons trouvé sur ce sujet les détails suivants[1] :

« On ne parle à présent que de deux choses : l'une est » Stenay, place forte de Flandre, que les François ont » assiégée, et l'autre est Arras, que les Espagnols vien- » nent d'investir.

» La présence de tant de personnes illustres rend ces » siéges considérables. Du côté des François, le Roi, le » cardinal Mazarin, et du côté des Espagnols, l'archiduc » Léopold, le prince de Condé, François duc de Lorraine » et autres personnes de la première qualité.

» On attaque et on défend de part et d'autre les deux » places avec une vigueur extrême, comme s'il s'agissoit » de la destinée des deux royaumes..........

..... « Il y a une nouvelle de plus fraiche date, et à » cause de laquelle les rues de Paris ont été illuminées » toute la nuit passée de feux de joie : c'est celle du se- » cours d'Arras, où les François ont remporté une glo- » rieuse victoire. On ne voit pas encore jusqu'où va le » nombre des morts ; mais on dit qu'il est fort grand. On » donne pour certain que les vainqueurs ont fait plus de » sept mille prisonniers ; qu'ils ont pris soixante pièces » de canon, cinq mille chariots et autant de voitures, avec » toute la vaisselle d'argent, et les riches meubles du » prince de Condé, de l'archiduc Léopold, de François de » Lorraine, et autres grands de l'armée espagnole. En un » mot, les François sont maitres de la ville, et du champ » de bataille, et les Flamands ne paroissent guère mainte- » nant en état de les leur disputer...

1. Voy. *L'espion dans les cours des princes chrétiens*, année 1654. Cologne, 1710. (Lettres IV et VI, t. IV, p. 410.)

» Le prince de Condé a fait tout ce que pouvoit faire » un grand capitaine..... Il a fait une retraite qu'on estime » autant que la victoire du vicomte de Turenne, et c'est » cette retraite qui a sauvé les restes de l'armée. »......

La pierre tumulaire du général Morant, mort le 25 août 1654, se voit actuellement chez M. V. Delattre, auteur de *l'Epigraphie cambrésienne*.

ARTHUR BENOIT.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

MM. KELLER et GUÉRIN ont complété la série des statuettes de Cyfflé qu'ils avaient bien voulu offrir au Musée, et ils y ont joint, comme spécimen des produits de leur manufacture, *la Baigneuse*, de Falconnet, et *le Faune*, de Coustou.

Ces statuettes, moulées et retouchées avec le plus grand soin par M. Theis, modeleur de l'établissement, approchent des originaux pour le fini de l'exécution.

— Un de ces originaux, en parfait état, représentant l'*Oiseau mort*, a été donné par Mme CLÉMENT, directrice de la Maison de retraite, cours Léopold.

— M. Raoul GUÉRIN a offert une fort intéressante collection d'objets provenant des fouilles faites, en 1867 et 1868, dans les tombelles de la côte de Malzéville, dont il a donné la description dans ce *Journal*, n° de février 1868.

— MM. VOSGIEN, de Frouard, ont donné une corne d'auroch, trouvée par eux dans la Moselle, au-dessous du village de Pompey.

— M. BEAUPRÉ, conseiller honoraire à la Cour impériale, a offert un sceau de la collégiale Saint-Georges de Nancy ; — et M. Ch. COURNAULT, un sceau du chapitre de Saint-Etienne (la cathédrale) de Toul.

— M. Prévot, ancien coiffeur, a donné une boite de monnaies de toute espèce et un volume intitulé : *Arrests choisis de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois.*

— M. Charret, de Paris, a envoyé la photographie d'une statuette de Neptune, en bronze, trouvée à Metz, dans la Moselle, en 1746.

— Mlle Febvrel a bien voulu offrir une figurine en terre de Lorraine, de la fabrique de Lunéville, dont le sujet peut s'intituler *les OEufs cassés.*

— Enfin, une personne qui a voulu rester inconnue, a fait don de deux clefs anciennes et de plusieurs monnaies lorraines et messines, trouvées à Pagny-sur-Moselle.

—

Le Comité de la médaille commémorative du rétablissement des Facultés a bien voulu faire déposer au Musée lorrain cinq exemplaires de cette médaille, pour servir aux dons ou échanges que le Musée voudrait faire. Il a également décidé que la somme de 10 fr., faisant la rémanence de ses comptes, serait offerte au même établissement à titre de don ou de souscription.

M. Digot, père de notre regretté confrère, a donné 20 fr. pour le Musée.

CHRONIQUE.

Notre confrère M. Constant Lapaix vient, à l'occasion de l'envoi de son *Armorial des villes de la Lorraine,* de recevoir de S. M. l'empereur François-Joseph la médaille en or *pro litteris et artibus*

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

A Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires-Etrangères. (Signé : Taison. Metz, 10 décembre 1868.) — Metz, imp. F. Blanc, 1869, in-4° d'une feuille 1/2. (Réclamation personnelle.)

La bataille d'Entzheim (4 octobre 1674). (Signé : Charles Gérard.) — Colmar, Eug. Barth, 1869, in-8° de 2 feuilles 1/2. (Turenne contre Charles IV et les Impériaux.)

Situation de l'industrie cotonnière dans les départements de l'Est, présentée au Corps législatif par M. Géliot, député, le 17 avril 1869. Saint-Dié, typ. Ed. Trotot, 1869, in-8° d'un quart de feuille.

Proposition présentée à la réunion du 17 mars et adoptée par elle. — Mulhouse, imp. L. L. Badex, (1869), in-8° d'un quart de feuille. (Réunion des filateurs de l'Est.)

Statuta synodalia diœcesis Metensis,.. — Metis, Rousseau-Pallez, 1869, in-8° de 18 feuilles 1/2.

Ponts et chaussées. Département de la Meuse. Rapport de l'Ingénieur en chef sur le projet du chemin de fer de la vallée de la Meuse, entre Sedan et Lérouville. (Signé : Brianchon, 20 février 1869.) — Bar-le-Duc, imp. Contant-Laguerre, in-4° d'une feuille.

Chemin de fer d'intérêt local d'Arches à Laveline-devant-Bruyères. Enquête spéciale sur l'emplacement des stations et halte. Note explicative et justificative. — Epinal, imp. L. Fricotel (1869), in-fol. d'une feuille.

Société des forges-laminoirs de Champigneules, près Nancy. Prospectus et statuts. — Nancy, Vagner, 1860, in-8° de 2 feuilles.

Metz, cité épiscopale et impériale. (Dixième au seizième siècle.) Un épisode de l'histoire du régime municipal dans les villes romanes de l'Empire germanique, par H. Klipffel... — Bruxelles, H. Hayez, 1867, in-8° de 27 feuilles. (Extrait des *Mémoires couronnés et autres Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique.*)

Bibliothèque de l'OEuvre Saint-Michel. — Metz, imp. Nouvian, 1869, in-16 de 5 quarts de feuille.

Résumé des observations météorologiques faites à la Faculté des sciences de Nancy... en 1868... par M. J. Chautard... 7e année. — Nancy, ve Raybois, 1869, in-8° de 3 feuilles, 2 cartes et 2 tableaux. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas.*)

Question de l'érection de l'Institution des sourds-muets de Nancy en Institution impériale. (Par M. Piroux.) — Nancy, ve Raybois, 1869, in-8° d'une feuille 1/4.

Copie de toutes les pièces publiques ou confidentielles dans lesquelles la Compagnie des thermes de Plombières a figuré relativement aux traités avec les entrepreneurs. — Nancy, imp. de Sordoillet, 1869, in-4° de 6 feuilles.

Commune de Rémilly. Règlement pour la vaine pâture (20 février.) — Metz, imp. F. Blanc, 1860, in-16 d'un quart de feuille.

Catalogue par ordre alphabétique des livres contenus dans la bibliothèque de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Mihiel. — Saint-Mihiel, typ. v[e] Casner, 1869, in-8° de 10 feuilles.

Département de la Meurthe. Vos députés et leurs votes, par L. Herbette... — Paris, Armand le Chevalier, 1869, in-32 d'une feuille.

L. de la Combe. Profils parlementaires. Biographie complète des députés au Corps législatif. 1863-1869. — Paris, E. Dentu, 1869, in-8° de 19 feuilles.

Pag. 146-151 : Meurthe-Meuse.

Pag. 155-157 : Moselle.

Pag. 279-282 : Vosges.

Notice biographique sur A. Antoine, décédé archiprêtre honoraire, curé de Ligny-en-Barrois, par M. l'abbé Jules Poujet... — Bar-le-Duc, L. Guérin, 1869, in-8° de 4 feuilles et 1 portrait.

Johanna d'Arc. Heroisches Drama in fünf Aufzügen, von Wilhelm von Ising... — Cassel, August Freyschmidt, 1868, in-16 de 12 demi-feuilles.

Second panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale de Sainte-Croix, le 8 mai 1869, par M[gr] l'évêque d'Orléans... — Orléans et Paris, chez les principaux libraires, 1869, in-8° de 4 feuilles.

Jeanne d'Arc, cantate avec chœur et grand orchestre militaire, chantée devant la statue de l'héroïque jeune fille, à Orléans, le 8 mai 1869... (Signé : Emile de Tarade.) — Tours, imp. de Mazereau, in-8° d'un quart de feuille.

Lettres et souvenirs d'enseignement d'Eugène Gandar, publiés par sa famille, et précédés d'une étude biographique et littéraire, par M. Sainte-Beuve... — Paris, Didier, 1869, 2 vol. in-8°.

Achille Gournot. — Epinal, imp. de L. Fricotel, 1869, in-8° d'une feuille.

Le nouveau canon français, ou la mitrailleuse Noël, par M. Jules Noël(de Nancy). (Extrait de la *Revue de l'Est...*) — Metz, Rousseau-Pallez, 1869, in-8° de 3/4 de feuille.

Candidature à l'inspection des eaux minérales. Exposé des titres et travaux scientifiques du D[r] J. Patézon, médecin inspecteur des eaux minérales de Vittel... — Paris, imp. L. Martinet, 1869, in-4° d'une feuille.

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

Nancy, imp. de A. LEPAGE, Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

ET DU

COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

18e ANNÉE. — 8e NUMÉRO. — AOUT 1869.

Par arrêté en date du 11 de ce mois, S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu accorder à la Société d'Archéologie, à titre d'encouragement, une allocation de 400 fr.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 juillet 1869.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président donne lecture du programme des concours ouverts pendant l'année 1869-1870 par l'Académie

impériale des Lettres, Sciences, Arts et Agriculture de Metz. Ce programme restera à la disposition des membres de la Société d'Archéologie qui auraient intention de prendre part à quelques-uns de ces concours.

Admission et présentation de membres.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires M. Cosserat, docteur en médecine à Charmes-sur-Moselle (Vosges).

Sont présentés comme candidats : M. Feyen, ancien notaire à Pont-à-Mousson, par MM. H. Lepage, Bert et l'abbé Guillaume ; M. Lenoir, sous-chef de division à la préfecture de la Meurthe, par MM. H. Lepage, l'abbé Guillaume et Laprevote ; M. Lazard-Nathan, professeur à Nancy, par MM. Wiener, H. Lepage et Laprevote ; et M. L. Lallemand, juge d'instruction au tribunal de Vic, par MM. Laprevote, H. Lepage et Gaspard.

Ouvrages offerts à la Société.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 11e série, 6e volume, 1868.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1er trimestre de 1869.

Annales de la Société archéologique de Namur, tome Xe, 3e livraison.

Rapport sur la situation de la Société archéologique de Namur pendant l'année 1868.

M. Wiener dépose sur le bureau le 14e volume du *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine,* édité sous le patronage de la Société d'Archéologie.

Lectures.

M. Louis Benoit termine la lecture du travail de M. Arthur Benoit : *Sur les limites du diocèse de Strasbourg dans le département de la Meurthe,* qui sera imprimé dans le prochain volume des *Mémoires.*

M. l'abbé Guillaume termine également la lecture d'un mémoire sur *les Ecoles épiscopales de Toul,* dont la Société vote l'impression dans le prochain volume de ses *Mémoires.*

M. Guérin donne connaissance d'une *Note sur une sépulture antéhistorique,* qui sera publiée dans un des premiers numéros du *Journal de la Société.*

MÉMOIRES.

UNE SÉPULTURE PRÉHISTORIQUE.

Le mardi 23 mars dernier, j'avais installé des fouilles à l'entrée d'une grotte qui se trouve creusée dans les dernières assises du Fullers-Earth[1], au-dessus desquelles s'étend, près du village de Pierre, situé à une lieue et demie en amont de Toul, et au bord de la Moselle, le plateau dit de la Treiche, dont le nom a été donné comme qualificatif au même village que je viens de citer. Mon intention était de procéder à une étude scrupuleuse et méthodique de cette caverne, dont la destination sépulcrale m'était connue par les fouilles très-incomplètes d'une personne des environs. Le résultat de ces recher-

1. Le Fullers-Earth est une des assises de l'étage géologique de la grande oolithe ; il est plus connu sous le nom de terre à foulon, à cause des bancs d'argile qu'il renferme.

ches devant faire l'objet d'un travail spécial, au point de vue de l'anthropologie surtout, je me bornerai à signaler une des trouvailles intéressantes qu'il me fut permis de faire.

Pendant deux jours, mes ouvriers sortirent une grande quantité de déblais provenant du remplissage de cette grotte, remplissage opéré à toutes les époques et souvent aux dépens des parois mêmes du lieu, par suite de l'action destructive des agents atmosphériques. Posté à l'orifice de sortie, je nivelais, au fur et à mesure de leur arrivée, ces matériaux, y recueillant de temps à autre quelques vestiges du passage ancien de l'homme, tels que : ossements humains, fragments de poteries grossières, débris animaux et même, comme produits d'industrie, une très-belle pointe de flèche en silex translucide jaunâtre. (Pl. n° 1.)

Les difficultés d'extraction augmentant toujours à cause de l'abondance, sur un point, de pierres tombées de la voûte, ne permirent qu'à la fin du second jour, l'accès des emplacements où je pouvais espérer trouver un sol non remanié, et, par suite, y rencontrer quelque objet de valeur.

Je suivais les fouilles faites, depuis peu d'instants, à la surface d'un massif recouvert d'un mince enduit stalagmitique, lorsque la pioche d'un de mes travailleurs ramena un objet blanchâtre, qu'elle venait d'entamer légèrement. Il me parut de prime-abord que c'était une coquille. Je fis suspendre immédiatement les travaux, et, fouillant avec les mains et à l'aide d'un couteau, je fus assez heureux pour ramener, en peu d'instants, un petit lot d'objets très-variés et des plus intéressants.

Dans un espace de moins de cinquante centimètres carrés, au milieu des débris d'un corps humain, facile-

ment reconnaissables à la présence au milieu d'eux d'une portion de mâchoire inférieure gauche, et de débris du crâne, mêlés à quelques fragments d'une poterie noire assez fine, reposaient, à peu de distance les unes des autres, les pièces suivantes qui semblaient avoir fait partie du mobilier funéraire :

1° Une large valve, appartenant très-probablement à l'*Unio Sinuata,* de Lamarck, mollusque bivalve qui vit encore dans la Saône et dans le Rhône, mais qui n'a point été rencontré dans la Meurthe, ni dans la Moselle.

Cette coquille n'est pas tout à fait entière ; son bord a été quelque peu atteint par la pointe d'une pioche, mais la dégradation ne s'étend pas jusqu'aux caractères les plus importants de cette curieuse pièce. Sa substance intime, profondément altérée par suite de son long séjour dans le sol, s'enlève facilement par lamelles minces, et horizontalement, suivant le plan de la coquille. (Pl. n° 2.)

Sur la face externe, et très-près de la charnière, se voient, assez régulièrement espacés, trois trous obtenus artificiellement par le frottement, en ces points, d'une substance rugueuse, comme le serait un fragment anguleux d'un grès ou de toute autre substance à élément siliceux.

Deux de ces orifices sont complètement terminés ; celui du milieu, au contraire, semble avoir été en voie de percement au moment de l'abandon de la coquille ; à gauche du premier orifice, on remarque aussi un commencement d'usure, qui devait probablement compléter la série en amenant une nouvelle perforation.

Deux valves semblables avaient déjà été rencontrées dans cette caverne ; l'une d'elles se trouve aujourd'hui

dans la collection du musée d'histoire naturelle de la Faculté des sciences de Nancy.

Il semble tout naturel de penser que ces coquilles, traversées par un cordon, formaient les pièces capitales des primitives parures d'une époque reculée.

2° Une longue esquille d'os, provenant, autant qu'on peut en juger, d'un fragment aussi modifié, d'un radius (peut-être humain), fendu en deux et laissant voir une partie du canal médullaire. Cette pièce, soigneusement polie sur ses bords et appointée, paraît avoir dû servir de poinçon. (Pl. n° 3.)

C'est le même usage que nous attribuerons à un court fragment de bois de cerf, également poli et effilé, dont la forme tout usuelle se conçoit facilement. (Pl. n° 4.)

Antérieurement, on avait également recueilli, dans ce même endroit, des objets analogues, mais de bien moindres proportions ; ils sont aujourd'hui la propriété du musée dont nous avons parlé plus haut.

Enfin, deux petits anneaux de bronze, d'une facture très-primitive, et plutôt ovales que circulaires. L'un, uni, mesure 0,024 mil sur 0,018 de diamètre, et pèse 13 grammes ; l'autre, cotelé à l'extérieur, a pour diamètre 0,03 centimètres sur 0,025 et pèse 11 grammes. (Pl. nos 5 et 6.)

Un troisième, plus petit que les deux précédents, et trouvé le lendemain dans les déblais provenant de la fouille exécutée à la même place, mesure 0,015 sur 0,017 et pèse 10 grammes. (Pl. n° 7.)

Tous trois ils sont fortement oxydés, et présentent une diminution notable d'épaisseur vers les extrémités du grand diamètre. Les sections que j'en figure dans le dessin ci-joint, montreront, bien mieux que ne le ferait une

description, la manière dont ils ont été modifiés par une usure intentionnelle.

Quelle a été, dans la toilette de leur possesseur, la place de ces curieux ornements ? C'est ce qu'il est bien difficile de dire ; peut-être faut-il voir dans le plus petit une bague, bien primitive, il est vrai, et, dans les deux plus grands, des pendants d'oreille ? Je n'ose me prononcer.

Peu de poteries, ou plutôt peu de fragments, ont été rencontrés avec ces débris. Forcé d'abandonner, à ce moment, les fouilles qui, du reste, en ce point, ne produisaient plus rien, il n'est venu en ma possession que quelques faibles morceaux, à pâte assez fine et lissée, recouverte extérieurement d'un enduit noir. Il ne me paraît pas que le vase dont ils proviennent ait été fait au tour.

L'ensemble de ces objets, leur disposition, leur réunion sur un même point, au milieu de débris humains, indiquent bien là un mobilier funéraire, mobilier sans doute bien modeste ; mais il faut remarquer combien grande est l'ancienneté de cette époque, où la pierre était seule employée pour la défense personnelle aussi bien que pour l'approvisionnement journalier ; l'homme de la Treiche est cependant arrivé au commencement d'une grande ère de civilisation ; déjà, à ce moment, le métal est inventé : d'abord objet de parure, comme nous le montrent ces anneaux, il ne va pas tarder à remplacer, pour un travail utile, ces faibles poinçons d'os ou de corne de cerf, derniers vestiges de cette industrieuse époque de l'Age de Pierre.

Raoul GUÉRIN.

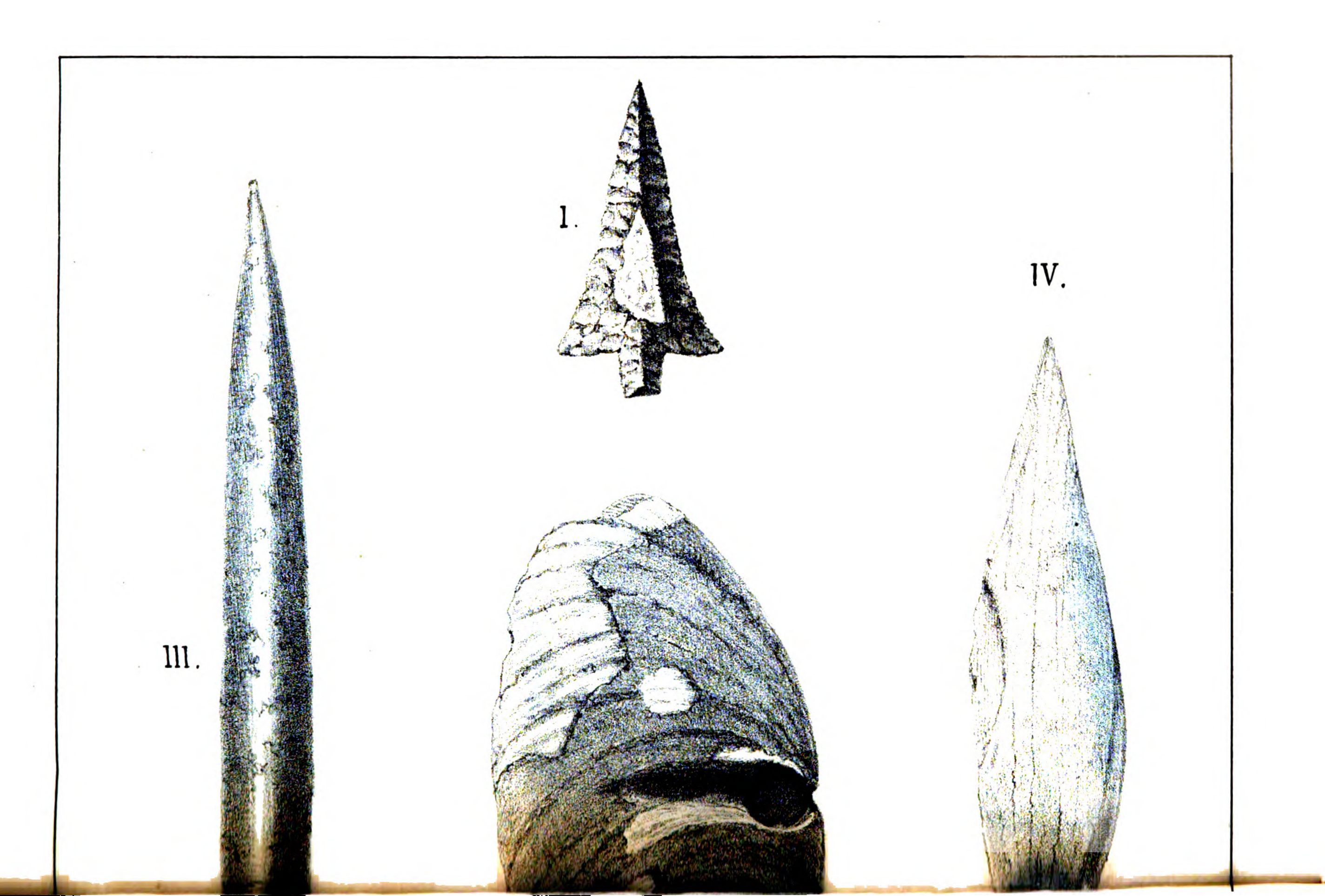
NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE LA LORRAINE.

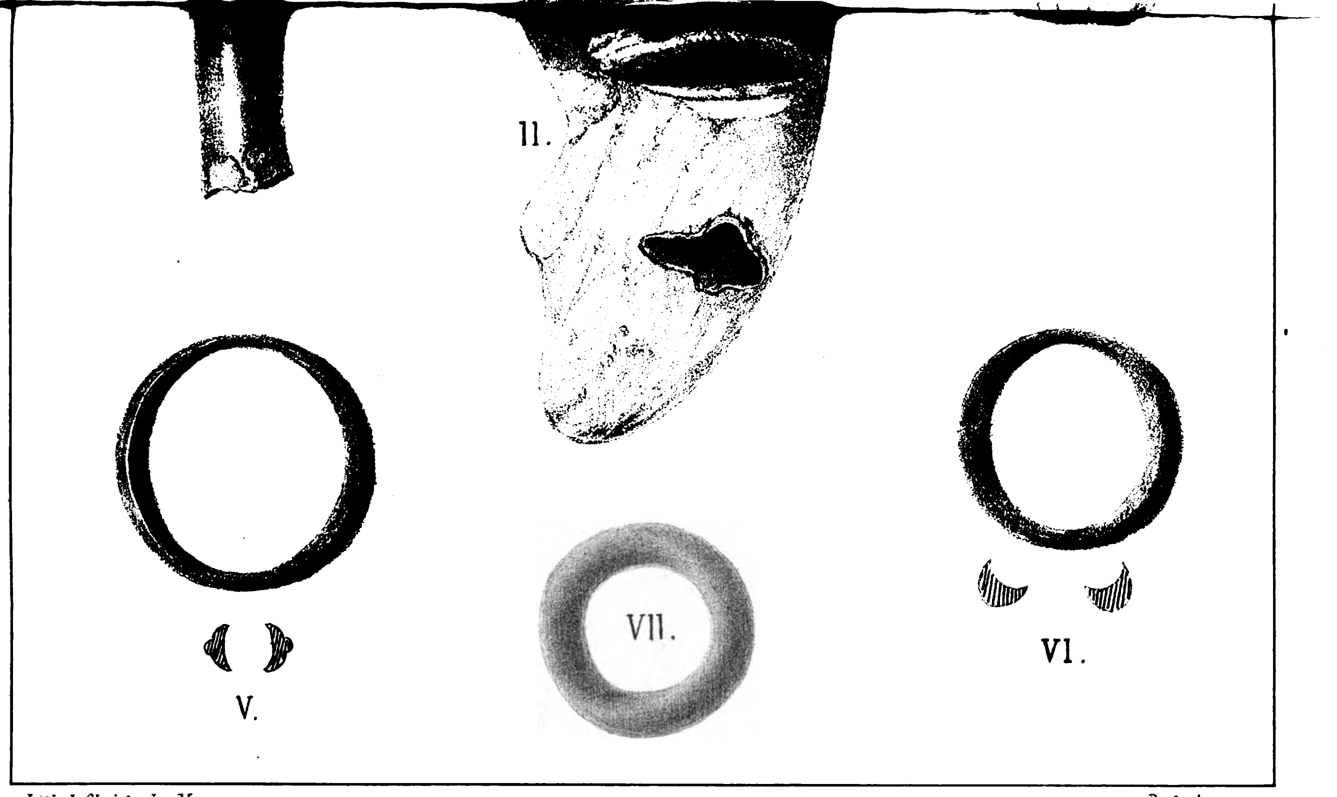
Notre honorable confrère M. l'abbé Barbier de Montault nous communique les documents ci-après, relatifs à l'histoire ecclésiastique de la Lorraine, détachés de ses *Décrets de la sainte Congrégation des Rites*, dont le premier volume vient de paraître. Si ces documents ne sont pas inédits, ils ont, du moins, le mérite d'être peu connus, et, à ce titre, ils offrent un certain intérêt. M. de Montault fait remarquer qu'ils n'ont pas été reproduits dans la collection officielle des décrets publiés par la Propagande ; les copies qu'il en donne lui viennent des archives mêmes de la Congrégation.

13. Cùm Sanctissimus deputaverit Congregationem particularem pro examine Libri gallico idiomate cumscripti, et in duas partes divisi sub titulo *Ordonnance de Leopold I. Duc de Lorraine et de Bar etc. donnè à Nancy au mois de Iuillet* 1701. *etc.* Eadem Sac. Congr. habita *die* 19. *Iulii* 1703. coràm Sanctissimo post maturam et accuratam discussionem plurima in eodem Libro contineri censuit, quibus Libertas, et Iurisdictio Ecclesiastica non modò manifestè leditur, et violatur, sed penitùs evertitur, et destruitur ; ideòquè præfatum Librum per Breve Sanctitatis Suæ esse damnandum, ejusdem lectionem, retentionem, descriptionem, impressionem et usum omnibus, et singulis Christi Fidelibus, etiam specificâ, et individuâ mensione dignis esse prohibendum sub pœnâ excommunicationis ipso facto absquè aliâ declaratione incurrendæ, et à quâ nemo præterquàm à Sanctitate suà, vel Romano Pontifice pro tempore existente, nisi in mortis articulo constitutus, absolvi possit. Et Sanctissimus auditis omnibus suffragiis Votum dictæ Congr. approbavit. In unâ Lotaringiæ *die* 21 *Iulii* 1703.

468. *Pontificaux.*

METEN. — Joannes Domant, abbas monasterii S. Petri in Monte ordinis canonicorum regularium S. Augustini Meten. diœcesis, petiit pro se et successoribus suis facultatem utendi mitra et baculo et benedicendi calices, corporalia et paramenta ecclesiastica, prout in memoriali porrecto, sub quo, sic ut infra responsum fuit : « Sacra Rituum


I.
IV.
III.



Lith. L. Christophe, Nancy. R. Guérin.

OBJETS TROUVÉS DANS LA GROTTE DE LA TREICHE.

Congregatio, attenta qualitate loci, et aliis narratis in præsenti memoriali censuit dicto abbati et successoribus posse concedi usum mitræ et baculi pastoralis tantum ». Et ita declaravit die 25 Februarii 1606.

529. *Pontificaux.*

METEN. — Joannes Domant de Mariis, abbas monasterii S. Petri de Monte Meten. diœcesis, cum ex gratia Sedis Apostolicæ, et Sacræ Congregationis Rituum usum mitræ et baculi jam obtinuerit, supplicavit pro dictæ gratiæ ampliatione nempe, ut tam ipse quam ejus successores abbates futuri in dicto monastario possint uti pontificalia indumenta, juxta solitum aliorum similium abbatum, et consuetudinem illius provinciæ. Et attenta distantia episcopi, petiit etiam licentiam benedicendi vasa ecclesiastica et ornamenta sacerdotalia, pro servitio monasteriorum regulæ S. Augustini sibi subditorum, nec non reconciliandi ecclesias et alia loca pia polluta. Eadem Sacra Rituum Congregatio censuit: « Gratiam petitam posse concedi, dummodo in benedictionibus sacra unctio non adhibeatur ». Et ita declaravit. Die 18 Novembris 1606.

566. *Changement d'habit monastique.*

METEN. — Circa petitionem factam a Joanne Domant abbatte, et a monachis abbatiæ S. Petri de Monte Meten. diœcesis, ut relicto albo, eis in habitu colore nigro uti liceat, juxta formam regulæ S. Augustini, quam profitentur, et litteras Adriani papæ IV.

Congregatio Sacrorum Rituum, audita relatione Illustrissimi et Reverendissimi D. cardinalis Bellarmini, cui hoc negotium alias fuerat commissum, et visis litteris Illustrissimi et Reverendissimi D. cardinalis de Lotharingia, cui de ejusdem Sacræ Congregationis ordine pro informatione scriptum fuerat, et attento quod ex hujusmodi habitus mutatione nullum ordini Præmonstratensi præjudicium generatur, ut ex vicarii generalis ejusdem ordinis Præmonstraten. fide constat, censuit gratiam et indultum petitum posse concedi. Et ita declaravit. Die 17 Maii 1607.

295. *Gouverneur : honneurs.*

TULLEN. — Subpræfectum, seu Gubernatorem in temporalibus pro Rege Christianissimo in Civitate Tullen., contra solitas antiquas et laudabiles Ecclesiæ Tullen. consuetudines, thus, sive incensum, ac Evangelii textum, et pacis osculum in Missæ majoris celebratione in Ecclesia Cathedrali, sibi post Episcopum privatim danda, seu offerenda esse contendere, sub eo prætextu, quod nonnullæ Ecclesiæ

vicinæ id, quod ipse Gubernator petit, aliis similibus Regiis Gubernatoribus a paucis annis citra dederint, seu obtulerint, Sacræ Rituum Congregationi pro parte Decani et Capituli ejusdem Ecclesiæ Tullen. narratum fuit et petitum : An id quod dictus Gubernator postulat, præstare debeant ?

Eadem Sacra Rituum Congregatio : « Nihil circa præmissa innovandum, et antiquas et laudabiles prædictæ Ecclesiæ Tullen. consuetudines servandas esse » censuit et declaravit. Die. 2 Augusti 1603.

354. *Missel et bréviaire.*

TULLEN. — Abbatissa, collegiata et sæcularis ecclesia oppidi de Spinalo Tullen. diœcesis supplicationem in Dataria Sanctissimo D. N. porrexerunt, in qua narrabant, quod cum dicta ecclesia Sedi apostolicæ immediate subjecta sit, et in ea ultra canonicos sæculares sint canonissæ vigenti, totius prædictæ ecclesiæ collegiatæ tam virorum, quam mulierum nomine, petierunt usum missalis et breviarii romani a Pio V fe. re. reformati, attento quod eorum breviaria et alii ecclesiastici libri erant manuscripti et mendis pleni, sed quia quinque vel sex ex dictis canonissis non consentiebant, nec ab usu antiquo recitandi officium in eorum ecclesia recedere volebant, supplicaverunt, ut non obstante renitentia et contradictione dictarum quinque vel sex canonissarum, eis concedatur licentia recitandi et celebrandi officium, et missas in eorum prædicta ecclesia juxta formam missalis et breviarii romani, et cum a Dataria supplicatio remissa fuerit ad S. Rituum Congregationem, eadem Sacra Rituum Congregatio ita ut sequitur sub commissione seu supplicatione remissa rescribi mandavit videlicet :

Petita in hac supplicatione, attento consensu abbatissæ, et omnium canonicorum et canonissarum, capitulum unitum constituentium, non obstante contradictione quinque, vel sex ex prædictis canonicis, seu canonissis, S. Rituum Congregatio censuit posse concedi ». Et ita declaravit. Die 19 Junii 1604.

628. *Habit monastique.*

TULLEN. — Cum monachi seu fratres conventus Sancti Uberti de Altreyo diœcesis Tullen. canonicorum regularium ordinis S. Augustini, qui vestibus albis in monasterio utuntur, et extra monasterium nigris, prout tam in monasterio, quam extra monasterium in tota diœcesi Tullen., et provincia Lotharingiæ omnes ejusdem ordinis fratres religiosi habitu nigro utuntur, petierint sibi indulgeri, ut tam in monasterio, quam extra nigris vestibus ad instar aliorum sui ordinis religiosorum in dicta provincia uti possint et debeant ; et negotium in

Sacra Rituum Congregatione propositum fuerit, ac commissum Illustrissimo et Reverendissimo D. cardinali Columnæ ; eadem Sacra Rituum Congregatio audita relatione supradicti Illustrissimi et Reverendissimi D. cardinalis Columnæ et visa fide Reverendissimi D. episcopi Tullen. censuit : « Posse dictis fratribus seu monachis conventus S. Uberti loci de Altreyo indulgeri, ut habitu nigro tam in monasterio quam extra, ad instar aliorum ejusdem ordinis religiosorum, utantur, et uti debeant ». Et ita declaravit. Die 10 Maii 1608.

867. *Office pontifical.*

TULLEN. — In diœcesi Tullen. multæ sunt personæ, et collegia ecclesiastica a jurisdictione Ordinarii exempta, quæ Episcopum ad sacra et Missam pontificalem in suis Ecclesiis admittere, aut primam illi sedem deferre recusant, nec pontificalia ibi exercere permittunt. Quæritur : An ad hoc cogi possint per episcopum, et contradictores censuris innodari ?

Proposito memoriali in S. R. C., ad instantiam Episcopi Tullen., eadem S. R. C. juxta dispositionem Concilii Tridentini, Sess. 24 de Reformat. cap. 6, respondit : « Episcopum in omnibus suæ diœcesis Ecclesiis quantumvis exemptis, et privilegiatis, esse honorandum, ita ut ei is honor tribuatur, qui suæ dignitati par sit, eique in choro, in capitulo, in processionibus, et in aliis actibus publicis primam sedem, et primum locum, quem ipse elegerit, dandum, concedendum esse, nec posse prohiberi quominus in dictis Ecclesiis etiam exemptis pontificalia exerceat, imo posse Episcopum contradictores pœnis et censuris Ecclesiasticis compellere », censuit et declaravit. Die 6 Decembris 1613.

Si quis autem de hujusmodi Decreto et Sacræ R. C. declaratione se gravatum senserit, compareat in eadem S. C., ubi benigne audietur, sed interim parere Decreto non desistat.

619. *Bréviaire romain.*

TULLEN, SEU NULLIUS. — Pro parte decani Ecclesiæ collegiatæ S. Deodati Nullius diœcesis in territorio Tullen. a Sede Apostolica immediate dependentis, Sacræ Rituum Congregationi expositum fuit, de expresso consensu et licentia bo : me : Illustrissimi et Reverendissimi D, cardinalis de Lotharingia in illis partibus Sedis Apostolicæ legati in eadem Ecclesia collegiata, relicto antiquo ritu et usu, receptum fuisse usum et ritum Breviarii et Missalis romani, et ita semper, donec prædictus Illustrissimus et Reverendissimus D. cardinalis vixit, in eadem Ecclesia servatum et continuatum fuisse : post cujus mor-

tem nonnulli e dicto capitulo, non sine scandalo et totius cleri perturbatione, antiquum usum, et ritum Breviarii et Missalis dictæ Ecclesiæ restituere conati sunt, relicto usu et ritu Breviarii et Missalis romani jam in dicta Ecclesia acceptatis, et ut supra introductis. Quare dictus decanus petiit per Sacram Congregationem ordinari, ut omnes dictæ Ecclesiæ dignitates, canonici, presbyteri et clerici debitis remediis cogantur servare usum et ritum Breviarii et Missalis romani jam introductum, et prout servatum fuit, vivente prædicto Illustrissimo et Reverendissimo D. cardinali de Lotharingia.

Eadem Sacra Rituum Congreg. censuit : « Usum et ritum prædictum servandum esse, R. P. D. Episcopo Tullen. committendum, ut debitis et opportunis remediis cogat et compellat contradictores obedire, ut prædictum usum et ritum Breviarii et Missalis romani in dicta collegiata S. Deodati introductum servent et continuent ». Et ita censuit et declaravit. Die 15 Martii 1608.

666. *Pontificaux.*

NANCIEN. — Cum alias fe. re. Clemens papa VIII ad instantiam serenissimi ducis Lotharingiæ in oppido Nancien. sui dominii unam ecclesiam primatialem erexerit, ac illius primati pro tempore existenti utendi mitra, et baculo pastorali, ac aliis indumentis, et paramentis pontificalibus facultatem, et auctoritatem concesserit, prout latius in litteris apostolicis desuper expeditis continetur. Quia tamen dubitabatur, an in omnibus dicti oppidi ecclesiis et locis possit dictus primas privilegio sibi concesso uti ; ad tollendas omnes dubitandi rationes petiit dictus primas declarationem, seu extensionem dictorum suorum privilegiorum, ut scilicet tam ipse modernus primas, quam successores ejus in perpetuum, non solum in dicta ecclesia primatiali, sed etiam in omnibus aliis ecclesiis oppidi Nancien. et totius dominii ducis de Lotharangia, maxime in præsentia ejusdem ducis, et principum de Lotharingia, et in processionibus, et aliis actibus publicis possit uti mitra et baculo, atque exercere alia pontificalia juxta formam sui privilegii. Et cum negotium hoc a Sanctissimo D. N. remissum fuerit ad Sacram Rituum Congregationem, et ab eadem Sacra Congregatione commissum Illustrissimo et Reverendissimo D. cardinali Farnesio, coram quo tam pro parte primatis, quam etiam pro parte R. P. D. episcopi Tullen. fuit comparitum, et allegatum quidquid in hac causa utrique parti necessarium et opportunum visum fuit, tandem audita relatione prædicti Illustrissimi et Reverendissimi D. cardinalis Farnesii ; eadem Sacra Rituum Congregatio censuit : « Si Sanctissimo D. N. placuerit, dictum privilegium seu facultatem utendi mitra et baculo, ac

cæteris pontificalibus indumentis, habere locum non solum in dicta ecclesia primatiali, sed etiam in omnibus aliis oppidi Nancien., et in dominio ducis Lotharingiæ consistentibus ecclesiis, in omnibus actibus et solemnitatibus quæ fiunt in præsentia, seu intuitu ducis, vel principum de Lotharingia, et in omnibus processionibus ac aliis actibus publicis, dummodo non in præsentia episcopi, vel quatenus præsens fuerit, eo requisito, et de ejus licentia et consensu, firmo remanente in cæteris omnibus dicto privilegio eidem primati, et ecclesiæ suæ concesso ». Et ita censuit, et declaravit. Die 6 Decembris 1608.

659. ***Rubriques : ornements pris à l'autel, cierge de l'élévation, aumusse, processions, chasubles pliées, baiser de la main de l'officiant, encensement, paix, thuriféraire.***

TULLEN, SEU NULLIUS. — Pro parte decani ecclesiæ collegiatæ S. Deodati Tullen. seu Nullius diœcesis a Sede Apostolica immediate dependentis, Sacræ Rituum Congregationi expositum fuit, de expresso consensu et licentia Illustrissimi et Reverendissimi D. cardinalis de Lotharingia in illis partibus Sedis Apostolicæ legati, in eadem ecclesia relicto antiquo usu et ritu, receptum fuisse usum, et ritum breviarii et missalis romani. Quia tamen plerique ex canonicis dictæ ecclesiæ, qui ritui et cærimoniis breviarii et missalis antiqui multis jam annis assueverunt, quas cærimonias in totum dediscere, et missalis, ritualisque romani ritus et cærimonias discere, ingravescente præcipua jam in multis ætate, pauco tempore sine magna difficultate non poterant, ritus, et cærimonias missalis et ritualis romani statim ab initio servare non potuerunt. Quod animadvertens dictus modernus decanus paulatim eas introducere cœpit, cui dum aliqui, et forsan major pars canonicorum reluctaretur, totum negotium ad Illustrissimum et Reverendissimum D. legatum deductum est. Qui vocatis vocandis, et comparante per suos ex gremio suo procuratores capitulo, partibus auditis, totoque negotio mature discusso, et capitulo acceptante, statuit et ordinavit, ut futuris exinde temporibus ex præscripto missalis et ritualis romani officia divina in eadem ecclesia celebrarentur ; paucis tamen ex antiquo usu cærimoniis longa jam consuetudine approbatis, et ritui romano minime contrariis toleratis et relictis. Quod in eadem ecclesia quamdiu vixit idem Illustrissimus cardinalis observatum fuit, aut observari debuit. Eo vero postmodum universæ carnis viam ingresso, aliqui et forsan major pars canonicorum, impellentibus tamen, et servantibus paucis, quas voluerunt cærimonias acceptaverunt, aliasque rejecerunt, sequentesque præcipue contra præscriptum missalis romani penitus respuerunt tanquàm novas, indif-

ferentes vel minime decentes, et quæ nullam ædificationem populo adferre valeant, imo potius ei scandalum pariant.

Primo enim in missis privatis canonici prædictæ ecclesiæ missam celebraturi paramenta in sacristia parata recipere nolunt, sed ea in altari in quo celebrare debent a pueris irreverenter tractari et parari volunt : nec ab ipsis ullus cereus defertur, nec accenditur ad elevationem sacramenti.

Secundo. In rubricis generalibus de præparatione altaris præcipitur ut super altare nil omnino ponatur, quod ad missæ sacrificium, vel ipsius altaris ornatum non pertineat ; nihilominus prædicti canonici amicula pellicca, quæ nos almutia vocamus super altare (dum solemniter celebrant) collocari volunt, cum ipsa nec ad missæ sacrificium serviant, nec ad ornatum, sed potius ad inornatum esse videntur.

Tertio. Calicem super credentia in aliquibus tantum missis solemnibus ad eorum libitum etiam præparari volunt, cum ex ipso missali in omnibus missis solemnibus super credentia maxima præparari deceat, et id etiam commode fieri possit, nam alia etiam ad missam necessaria in ipsa præparantur.

Quarto. In rubrica de qualitate paramentorum expresse habetur, ut diaconus et subdiaconus in missa solemni, processionibus et benedictionibus, quando sacerdoti ministrant, dalmatica et tunicella utantur ; contra in omnibus missis solemnibus, quæ sunt de feria, dalmaticas et tunicellas deponunt diaconus et subdiaconus, et ministrant induti alba, et manipulo et stola tantum.

Quinto. In diebus jejuniorum, adventus et quadragesimæ, ne diaconus et subdiaconus cum planetis plicatis ante pectus ministrent in missis solemnibus etiam introduxerunt, cum tamen constet, et in rubricis expresse habeatur, ut in cathedralibus, et præcipuis ecclesiis diaconus et subdiaconus prædictis diebus, planetis plicatis ante pectus utantur. Ipsaque ecclesia S. Deodati non solum sit una ex præcipuis, et insignis ecclesia, sed inter insignes maxime insignis ; constat enim 24 canonicis, 12 vicariis ; habet etiam summum presbyterum, qui omnem jurisdictionem episcopalem exercet in omnes parochos suæ diœcesis, celebrat etiam in pontificalibus omnibus diebus festis solemnibus.

Sexto. Quamplurimi etiam canonici osculum manuum, quod debet fieri a diacono et subdiacono celebranti, omnino rejiciunt, et quasi detestantur, ita ut ipsis celebrantibus, si quis diaconus, vel subdiaconus accedat ad osculandam eorum manum, ipsi manum retrahant. Quod si contingat ipsos canonicos fungi officio diaconatus, vel subdiaconatus, celebrans eis præbens manum osculandam, ipsi faciem seorsum avertunt, ne osculentur.

Septimo. Recitato evangelio per diaconum in missis solemnibus, celebrantes ipsi canonici, antequam eis liber evangeliorum osculandus deferatur, et incensentur, symbolum intonant cum id omnino prohibeatur.

Octavo. Conceditur ex ritu de ordine standi, sedendi et genuflectendi, ut celebrans in missa solemni sedere possit dum Kyrie eleison, Gloria in excelsis, et Symbolum cantatur. Contra ipsi statuerunt, ne nullus omnino celebrans sedeat.

Nono. In missis solemnibus incensari populum a thuriferiario omnino prohibent, nec etiam ipsos acolythos, sive eos, qui vice acolythorum induti amictu et alba ex consuetudine patria funguntur.

Decimo. Præterea nolunt ipsum diaconum comitari ab acolytho pacem in choro ferentem.

Undecimo. In processionibus, quæ singulis dominicis, et solemnibus diebus solemniter fiunt, ne thuriferarius præcedat neve subdiaconus inter duos acolythos candelabra cum cereis ferentes, crucem ferat, ipsi canonici interdixerunt.

Cum autem omnino necessarium sit, ut qui ritum, et usum breviarii et missalis romani acceptaverunt, iidem etiam cærimonias, et ritus officia divina celebrandi in præscripto missalis et ritualis romani amplexentur; neque id inferiorum judicio relictum sit, ut pro cujusque sententia quas velint cærimonias, et ritus acceptent vel respuant, eventuraque sint in hac insigni ecclesia multa scandala, multæque divini officii perturbationes, nisi quod et ab Illustrissimo legato statutum et ordinatum, et a prædicto capitulo acceptatum fuit, observetur. Quare pro parte ejusdem decani supplicatur quatenus per Sacram Congregationem ordinetur, ut in posterum officia divina tam missæ, quam vesperarum, et alia quæcumque in eadem ecclesia ad præscriptum missalis et ritualis romani, et juxta ordinationem prædicti Illustrissimi Legati exacte ab omnibus dignitatibus, canonicis, vicariis, presbyteris et clericis quibuscumque et cum supradictis cærimoniis, in rubricis ritualis, missalis, et breviarii romani præscriptis celebrentur.

Eadem Sacra Rituum Congregatio de præmissis omnibus audita relatione Illustrissimi et Reverendissimi D. cardinalis Bellarmini, cui hoc negotium commissum fuerat, censuit : « Usum et ritum a bo : me : Carolo cardinali de Lotharingia legato apostolico statutum et ordinatum, et a decano et capitulo prædictæ ecclesiæ collegiatæ S. Deodati acceptatum, servandum esse. Et R. P. D. episcopo Tullen. committendum, ut debitis et opportunis remediis cogat, et compellat contradictores obedire, et usum, ritum et cærimonias prædictos, seu

prædictas breviarii et missalis Romani in dicta ecclesia collegiata introductos, seu introductas servent, et continuent, et ab omnibus in dicta ecclesia collegiata servari, et continuari faciat ». Et ita declaravit. Die 27 Septembris 1608.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. Cayet, propriétaire à Blâmont, a donné deux monnaies gauloises trouvées à Tarquimpol. M. Cayet, se basant sur la circonstance qu'il n'existe, à plusieurs kilomètres aux environs de cette localité, aucune essence de bois que le chêne, qui y est d'une croissance merveilleuse, estime que le ramage qui se remarque sur les monnaies en question, pourrait bien représenter le gui de chêne. Du reste, il livre entièrement son opinion à l'appréciation des érudits.

— M. Raoul Guérin a offert divers objets provenant de foyers situés dans les berges de la Seine, près de Villeneuve-Saint-Georges (Paris).

Ces foyers, de la fin de la période des instruments de pierre, contiennent déjà du bronze, et sont à peu près les synchroniques des tombelles de la côte de Malzéville : on y trouve des poteries grossières, des fragments de haches, des débris de bronze (rares) et des ossements d'animaux : bœuf, cerf, cheval, sanglier, chèvre ou mouton.

— MM. Vosgien, pêcheurs à Frouard, ont donné une hache antique trouvée dans la Moselle, au-dessous de Pompey, à l'endroit d'où ils ont retiré la corne d'auroch mentionnée dans notre dernier numéro.

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

Nancy, imp. de A. LEPAGE, Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

ET DU

COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

18e ANNÉE. — 9e ET 10e NUMÉROS. — SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1869.

MÉMOIRES.

ÉPIGRAPHIE TUMULAIRE.

Nous avons recueilli et le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine* a publié[1] les inscriptions commémoratives ou tumulaires de l'ancienne église Saint-Epvre, omises par l'abbé Lionnois dans son *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy,* et, de la sorte, nous avons sauvé d'un oubli complet plus d'un nom recommandable. Pour compléter autant que possible cette œuvre de conservation, nous avons rassemblé les inscriptions et les épitaphes, presque toutes inédites, qui se

1. Année 1863, p. 152.

lisent encore dans les autres églises paroissiales et les chapelles de la cité, pour les enregistrer, comme les précédentes, dans le recueil de notre Société.

Eglise cathédrale.

Des quatre épitaphes aux armes de la maison de Bouzey, qui se dressaient contre les parois de la chapelle collatérale, autrefois de Saint-Jean ou de la Sainte-Famille, aujourd'hui de Saint-Roch, et qui marquaient les membres de cette famille descendus dans le caveau ménagé, par le grand doyen de la primatiale, sous les dalles de la même chapelle[1], il ne reste plus que la suivante, gravée en lettres d'or sur un marbre noir, non plus debout, mais couché en avant de l'autel.

D. O. M.

Illustrissimi et nobilissimi Domini D. Josephi comitis de Bouzey, dilectissima et pari nobilitate inclyta conjux. Francisca Theresia de Franquemont, hic jacet. Longevæ ætatis annos virtutum assiduâ exercitatione excoluit. Prolis clarissimæ effecta mater illam moribus religione imbuit, christiano partu rursùs fæcunda mater viduitatem sanctam et orationibus consecratam et eleemosynis clausit 13 aprilis MDCCXXXVI octogenaria.

Optimæ matris manibus hoc posuerunt monumentum grati et mærentes filii Nicolaus Josephus, Comes de Bouzey, Lotharingiæ et Barri marescallus, et Joannes Claudius Comes de Bouzey, hujus insignis ecclesiæ protodecanus, Sanctissimi Pontificis prælatus domesticus, signaturarum gratiæ et justitiæ referendarius, et in supremo Lotharingiæ et Barri senatu consiliarius prælatus.

A gauche du rétable de l'autel, sur un cartouche ovale de marbre noir, on lit :

Hic jacet Illust. et Reverend. Pater in Domino, D. D. Ant. Eust. Osmond, episcopus nancciensis ab anno 1802, Ordinis B. M. V. de Monte Carmelo et Sancti Lazari Hyerosolymitani nec non Regii Ordinis Honorificæ Legionis Commendator.

1. Voir l'abbé Lionnois, t. III, p. 286.

Rara admodum ingenii acie clarus, — Exquisitissima urbanitate comitate, — Omnium sibi animos devinxit et detinuit. — Eximia oris dignitate verendus, — doctrinâ et pietate insignis, — scitè dicere, prudenter agere calluit opus perficiens bonum. — Sapere ad sobrietatem edoctus, — dignum se Apostoli præstitit æmulum. — A propinquis, amicis et diæcesanis suprà modum desideratus, obiit 27ª septembris anno Domini 1823.

Requiescat in pace.

A gauche du même rétable, un autre cartouche parallèle au précédent fait lire cette inscription :

Karolo-Augusto-Mariæ-Joseph è comitibus de Forbin-Janson, Nanceiensium et Tullensium per annos XX episcopo, Viro inter cæteras laudes fide, pietate, animi constantia, apostolicâ dicendi libertate memorando, pii operis à sacra Jesu infantia nuncupati fundatori providentissimo, amici memores hocce monumentum posuerunt anno expiati salutis MDCCCLIX post mortem præsulis XXV, qui vixit an. LIX.

Dans la chapelle, jadis de Saint-Charles, maintenant de Saint-Fiacre, à droite en montant dans l'église, on a remplacé l'ancienne épitaphe du prince Charles de Lorraine[1], enlevée avec les autres, à la Révolution, par un cartouche placé à droite du rétable de l'autel avec cette épitaphe :

Hic jacet Carolus à Lotharingia filius Caroli III, Cardinalis, Sanctæ sedis apostolicæ à latere legatus, Argentinensis et Metensis episcopus, insignis ecclesiæ primatialis fundator.

In hanc novam basilicam translatus anno 1752 obiit die 24 Novembris 1507.

Une autre inscription, surmontée d'un trophée militaire, à gauche du même autel, marque la sépulture du courageux Des Isles :

Hic jacet Andreas-Josephus Marcus Des Isles militum præfectus, vir non minus amore civitatis Nanceii quam animi fortitudine præcla-

1. Voir Lionnois, t. III, p. 286.

rus. — In seditione militari sedandâ lethaliter percussus die 31ª Augusti, annum ducens vigesimum tertium, obiit die 18ª octobris 1790.

—

Les épitaphes de MM. Nicolas-Joseph et Simon-Xavier Lefebvre de Montjoie avaient été apportées de la seconde primatiale provisionnelle dans une chapelle de la nouvelle église et probablement avec les restes mortels de ces deux personnages. A la première qui a disparu et que l'abbé Lionnois a enregistrée[1], on a substitué la suivante qui, ainsi que la seconde textuellement conservée, est perdue dans les dalles du transept méridional de la basilique.

D. O. M.

Hic jacet unà cum conjuge sua prænobilis ac illustris Nicolaus-Joseph Lefebvre dominus de Montjoie, Conciliarius ab intimis et in suprema rationum Lotharingiæ camera protopræses, defunctus die 26 octobris 1736. — Requiescat in pace.

L'autre épitaphe, d'un fils de ce magistrat célèbre, devenu chanoine de la primatiale, est remarquable par son laconisme humble et chrétien :

Hic jacet Simon Xaverius Lefebvre, presbiter, in vita vermis, in morte pulvis. — Requiescat in pace.

En dernier lieu, on a incrusté dans la muraille, de chaque côté de la porte principale, à l'intérieur de l'église, une table de pierre destinée à rappeler, celle de droite, la date de la fondation, celle de gauche, le jour de la consécration du monument.

Voici la première de ces inscriptions :

D. O. M.

Primatialem hanc ecclesiam sub titulo B. M. V. ab Angelo salu-

1. V. Lionnois, t. III, p. 289.

tatæ, à Leopoldo magno Lotharingorum duce anno R. S.[1] M.DCCIII à fundamentis inchoatam et à Stanislao Benefico Poloniæ rege ad finem usque perductam, Pius PP. VI Pontifex maximus inter Cathedrales innumeravit, anno Domini M.D.CCLXXVII.[2]

La seconde inscription est ainsi conçue :

D. O. M.

Primatialem hanc et Cathedralem ecclesiam in pristinum cultum restitutam et à S. D. N. Pio, PP. IX Pontifice maximo sac. (rarum) Basil. (icarum) Rom. (anarum) privilegiis nobilitatam, Karolus Martialis Allemand-Lavigerie, Nanceiensium ac Tullensium episcopus, in Archiepiscopatu Algerian. (ensi) designatus, adsistente venerabili capitulo solemni ritu consecravit anno R. S. M.DCCCLXVII, die M. (ensis) Martii XIII.

Eglise Saint-Sébastien.

La communauté des prêtres, fondée sur la paroisse par Nicolas Lenoir, pour venir en aide au curé de Saint-Sébastien, dans l'exercice de son ministère, avait, par un sentiment de juste reconnaissance, fait réparer le tombeau primitif de son fondateur et avait substitué à l'ancienne épitaphe[3] une nouvelle inscription gravée sur un cartouche ornementé et adossé à l'un des pilastres de l'église, le plus rapproché du sanctuaire à droite en entrant. Voici cette seconde épitaphe qui fut assez longtemps l'unique dans ce temple de moderne structure :

D. O. M.

Hic jacet D. Nicolaus Lenoir, proavis decus, posteris exemplum, cultus divini et utilitatis publicè sollicitus, societatem presbyterorum hâc in paræcia fundavit. Hanc approbatam à Ludovico XIV et princi-

1. Reparatæ salutis.

2. Cette inscription, disposée en style lapidaire comme la suivante, aurait pu être plus conforme à l'exactitude historique.

3. V. Lionnois, t. II, p. 543.

pibus Lotharingiæ firmavit Ludovicus XVI. Hujusce urbis votum pro fugandâ peste B. M. Lauretanea pertulit; pluribus et aliis pietatis operibus editis, piè obiit XXIV aprilis anni MDCLX ætatis LXI.

Quotannis prædicta societas pro ejus et suorum requie anniversarium decantat, hocque memoris animi pignus dilecto fundatori dicat. — Requiescat in pace.

Restauratum anno MDCCLXXVII.

Renovatum anno MDCCCLI.

Du pilastre correspondant de l'autre côté se détache le monument consacré, par des artistes, à la mémoire du célèbre peintre Girardet, décédé le 28 septembre 1778; son corps avait néanmoins été inhumé dans le cimetière de la paroisse. Le médaillon qui, d'après Lionnois, contenait son buste parfaitement ressemblant, en marbre blanc, du ciseau de Joseph Schunken, n'enserre plus qu'une peinture à l'huile de bonne touche. Au-dessous on lit :

A Jean Girardet, premier peintre de Stanislas, Roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.

Par ses rares talents, ses modestes vertus
Aux arts ainsi qu'aux mœurs il servit de modèle ;
Révéré des Lorrains, chéri de leurs Titus,
Cet artiste immortel fut l'émule d'Appelle.

L. L.

Chapelle des Orphelines.

Dans la nef de cette chapelle on trouve sur des dalles très-modestes les épitaphes qui vont suivre :

D. O. M.

Cy gist le corps de Marguerite Daingre, fille majeure, âgée de 42 ans, décédée le 2 février de l'année 1733.

Ici repose le corps de Dame Catherine Collé épouse du S[r] Nicolas Balthazard, lorsqu'il vivait imprimeur de

S. A. R. décédée le 29 septembre 1747, âgée de 53 ans. Priez Dieu pour le repos de son âme.

—

Sœur Marie-Joseph Migot, morte le 13 octobre 1768, âgée de 71 ans.

—

Sr Marie de Jésus Hinck, morte le 26 mars 1758.

—

Sr Marie-Antoinette Lionet, morte le 27 octobre, âgée de 62 ans. 1767.

—

M..... Grosjean, décédée le 20e Décembre 1750.

—

Cy gist Louis Vernière dit Goujon lorsqu'il vivait musicien de la primatiale, décédé le 11e aoust 1751, âgé de 70 ans. — Requiescat in pace.

—

Cy gist Mre Claude-François Urion, Tabellion général et garde nottes en Lorraine, mort le 23 août 1746. — Requiescat in pace.

—

Ce caveau a été pavé dans l'année 1778 par Madame de Carbonnier.

—

Sr R. Marie-Madelaine Royer, morte le 19 janvier 1755.

—

Ici repose le corps de Mlle Anne-Barbe Belleau, âgée de 76 ans, décédée le 15e octobre 1765.

—

Sr Marie des Anges Morelle, le 2 septembre 1763.

—

Sr Victoire Ganterelle est morte le 9 août 1765.

—

Dans la chapelle collatérale dédiée à la Sainte-Vierge, une simple dalle portant ces mots :

Ci gist Mme de Sombreuil 1739,

marque la sépulture de la pieuse et charitable fondatrice de l'établissement, Mme Françoise-Catherine Croiset, dame de Heillecourt, veuve du sieur Zénobi Vireau, seigneur de Sombreuil[1].

—

Une pierre tombale à droite de l'autel contient l'épitaphe d'un prêtre, dont la cendre aurait dû reposer dans la primatiale, selon qu'on en pourra juger par le contexte :

D. O. M.

Cy gist Jean-François Bouvier Du Molart, prêtre, bachelier en théologie, anciennement curé de Machéville et ensuite écolâtre de l'insigne église primatiale de Nancy, cy devant économe et administrateur des biens et revenus de la manse primatiale, directeur nommé et établi pour la construction du bâtiment et la conduite des ouvrages de la nouvelle église primatiale ; ancien aumônier des ducs de Lorraine Léopold et François III, chapelain titulaire de la haute chapelle de Pulligny, décédé à Nancy le 3e juin 1747, âgé de 92 ans. Priez Dieu pour son âme.

—

La chapelle Saint-Joseph, contiguë à la précédente, possède un autel qui mérite d'être remarqué. Il est en bois de chêne, artistement sculpté en plein relief. La face antérieure du tombeau représente la Naissance de N.-S. J.-C, la Sainte-Vierge soulevant le voile qui recouvre l'Enfant divin, saint Joseph, des bergers en diverses attitudes d'admiration et d'adoration. Sur l'un des retours : l'Annonciation de Marie ; sur l'autre : la visite de la Vierge à sa cousine Elisabeth.

1. V. Lionnois, t. III, p. 315.

Au-devant de cet autel, on remarque trois tombes que l'abbé Lionnois avait vues au pied de l'autel majeur[1] et disposées autrement qu'elles ne le sont. Selon toute probabilité, elles auront été transportées dans cette chapelle lors d'un nouveau carrelage du sanctuaire.

Sur la tombe en marbre noir actuellement, entre les deux autres qui ne sont que de pierre, on lit :

D. O. M.

Cy gist Gaspard Balthazard, prêtre prébendé de l'insigne église primatiale de Lorraine, aumônier du duc Léopold et premier supérieur de cette maison, décédé le 21 août 1756.

Requiescat in pace.

Sur la pierre tumulaire, à droite de la précédente, on a gravé ce qui suit :

D. O. M.

Hic jacet D. Ant. Melchior Balthazard quem zelus domus Dei inter apostolicos parochiæ S. Sebastiani sacerdotes adsciverat. Hujusce domus sororum ac orphanarum per undecim annos sacramenti reconciliationis charitativè administer, hâc in sacra æde pro animæ suæ refrigerio anniversarium perpetuo dotavit. Ætatis suæ anno XLVI è vivis excessit pridiè Kalendas Julii MDCCXXX. — Requiescat in pace.
Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est.

—

Sur la tombe à gauche est l'épitaphe que voici :

D. O. M.

Piis manibus[2] Domini Nicolai Baltazard qui gloriam Dei, animarum salutem semper anhelans, utraque in procuranda bono Christi odore ubique sparso, indefesso artis suæ labore totus fuit. Sed ille vir misericordiæ cujus in pauperes maximè in orphanos pietas, monumentis

1. V. Lionnois, t. III, p. 321.

2. Le texte porte *moribus*, c'est évidemment une faute que Lionnois a déjà corrigée.

in ævum permansuris et illustrata, et stabilita nec defuit nec est defectura. Homo Dei sancti, justè et piè vivens in hoc sæculo immortalitatem omnium virtutum pretio emit, moriens cunctis religioni persolutis debitis magno spiritu vidit ultima. Mortuus beatam spem et adventum magni Dei expectans hic quiescit.

Obiit VI[e] Kalend. septemb. ann. M.D.CCXXXVIII. — Requiescat in pace.

—

Sur de simples carreaux :

S[r] Marie-Elisabeth Baltazard, morte le 22 may 1766, âgée de 86 ans.

—

S[r] Marie-Agnès Mengin, morte le 17 septembre 1770, âgée de 64 ans.

—

S[r] Marie-Xavier Petitmangain est morte le 2 mars 1765.

—

Marie Pillot, veuve de Pierre Sauvage, est décédée le onzième janvier 1741, âgée de 86 ans.

Requiescat in pace.

Chapelle Saint-Julien

Les monuments et les inscriptions qui se voyaient jadis dans la chapelle de l'hospice Saint-Julien et que l'abbé Lionnois a recueillis[1] ont totalement disparu. On les a, dans le temps, remplacés par l'enseigne qu'on peut lire encore au-dessus de la porte d'entrée de l'asile et dont voici la reproduction :

MAISON DE BIENFAISANCE.

UNITÉ, INDIVIDUALITÉ DE LA RÉPUBLIQUE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ OU LA MORT.

1. V. Lionnois, t. II, p. 481.

Dans l'intérieur de la chapelle, un nombre relativement considérable de pierres tumulaires portent les épitaphes que nous allons reproduire :

Icy gist Messire François Serre, chevalier, seigneur de Clévant en partie, Conseiller d'Estat, lequel est décédé âgé de 83 ans, le 19 septembre 1686.

Icy gist aussi Messire Jean Georges Serre, son fils, chevalier, seigneur de Ventron, Conseiller d'Estat, advocat général en la Cour Souveraine de Lorraine et Barrois, qui est décédé âgé de 43 ans le 2 apvril 1686.

Cy gist aussi Messire François de Serre fils et petit fils de mesdits sieurs François et Jean-Georges de Serre, décédé à Nancy le 6 juillet 1757, âgé de 88 ans.

Priez Dieu pour leurs âmes.

—

Cy gist M^tre Pierre Bourguignon prestre qui après avoir esté dix ans fidel œconome de cest hopital St Julien et y légués ses meubles, mourut le 8 fevrier 1622, âgé de 61 ans. — Priez Dieu pour son âme.

—

Sous cette tombe gist le corps de Messire Pierre de Rosières, vivant grand aumosnier de Lorraine, Prieur commandataire de Varangéville, l'un des directeurs et bienfaiteur de cette maison en laquelle il est décédé le 13 juin de l'an 1673.

—

Cy gist messire Jacques Dely, natif de .... en son vivant curé de Maron, puis de Mor.... qui décéda le 2 may 1633. — Priez Dieu pour son âme.

—

Cy gist discrette personne Messire Jean André, prêtre, natif de Flavigny, qui décéda à Nancy le 25 aoust 1632. Priez Dieu pour son âme.

—

Cy gist le corps de feu sieur Elye du Boullet, natif de Bigoure (?) en Beauvoisy, âgé de quatre-vingts ans et plus, lequel après avoir rendu service à messeigneurs les princes Cardinal et ducs ses frères le temps de quarante et un an, et du depuis à feu son seigneur le prince de Faltzbourg et de Lixhemen en la charge de controleur en son hotel environ quelque vingt et un ans et pour le repos de ses vieux jours retiré en cette maison de l'hospital de S[t] Julien, les cy a fini en rendant son âme à Dieu le vingt-neuvième de septembre, jour de S[t] Michel 1677.

—

Cy gist le corps de frère Raphaël Hanzelin, fondateur de la chapelle de Notre-Dame de Montaigu proche Nancy, qui décéda....... 1659 (?)

Cy gist aussi le corps de frère.....................

Et aussi..............
probablement deux autres ermites compagnons ou successeurs du frère Raphaël[1].

—

Cy gist sœur Manne Petitjean de Piam..... économe de cet hôpital, décédée le 20 avril 1766, âgée de .. ans.

—

Ce tombeau est gardien des os qui gisent en paix du vénérable prestre Maistre Jean Parisot, licencié en droit et natif de Vignot, qui avec un chacun vivoit en paix. Il

1. V. Histoire du culte de la Sainte Vierge en Lorraine, t. II, p. 301.

la bien démonstré servant par charité l'espace de 17 ans les pauvres de céans en leur administrant les sacrements et les aidant en toutes leurs nécessités...... Enfin la mort par ses.... coups...... le 16 de may l'an mil six cent dix...... auquel..... il s'envola au ciel.

....

l'homme qui gist accomplit la loy en pureté..... et d'une vive foy. Nous le proposons comme modèle d'âge en âge.

Imitez sa vertu, faites... et..... comme luy.

—

Ci git......... né à ..... décédé le .. janvier 1767, en qualité d'administrateur pendant 9 ans avec zèle et édification et y avoir donné une partie de ses livres pour former une bibliothèque aux pauvres........ par le Sr Jeandel, prêtre receveur dudit hôpital commis à cet effet par M. Richard, curé de Maixe et doyen de Port.

Requiescat in pace.

—

Hic quiescit D. Georgius Maréchaudel...................... et qui ut primus ex ordine Curionum hujus..... et is fuit in quem merit..... inspiciunt suas sorores. Obiit 9. april, an. D^ni. 1618 ætatis suæ 75[1].

Hic pariter jacent veri duo fratres Nicolaus et Gerardus Mareschaudel supradicti pastoris nepotes, primus animarum hujus Xenodochii curam per 38 annos pro Domino patienter sustinuit. Obiit die 2 martis 1650, ætatis suæ 64.

Viator siste et ora ut in Trinitate sancta quiescant.

—

Ici repose le corps de sœur Marie-Emérite Trotin, économe de l'hôpital Saint-Julien, décédée le 20 janvier 1835, âgée de 77 ans.

1. M. Georges Maréchaudel, premier curé de Saint-Sébastien, l'a été comme administrateur de 1593 à 1602 et comme titulaire de 1602 à 1618. Lionnois, t. II, p. 590.

Douée d'une foi vive et des qualités qui rendent estimables, elle fut pendant 30 ans à Saint-Julien une mère pour les pauvres et pour les sœurs qui la pleurent et qui la regretteront à jamais.

Requiescat in pace.

—

Le jardin de l'hospice Saint-Julien était auparavant un cimetière. En explorant l'extérieur des murs de l'église, nous n'avons découvert qu'un petit calvaire mutilé, et plus loin l'épitaphe qui suit :

Au devant est le corps de ....mé Callot[1], médecin, et morut âgé de 73 ans le 24e du mois de janvier 1689.

Et vous demande par charité — Un requiescat in pace.

Chapelle de l'hospice Saint-Charles.

Sur une grande table de marbre noir incrustée dans la muraille, à côté de la chaire à prêcher, se trouve gravée en lettres d'or l'épitaphe suivante :

D. O. M.

Hic jacet Michael Hyeronymus de Ponze ex nobili et intemerata Arragoniæ prosapiâ oriundus — Carolo à Lotharingia S. R. Principi, Electori Trevisensi ab intimis consiliis et ejusdem apud Leopoldum Loth. et Barr. ducem regium legatus extraordinarius — vir antiquam moribus probitatem referens, quem dum viveret ergà Deum sincera religio et singularis fides — ergà principem innata genti suæ pietas et studium — ergà egenos tenera et effusa charitas — ergà omnes candida et generosa indoles — Dilectum Deo et hominibus fuit. — Obiit annos natus LIX anno salutis MDCCXV.

Eodem in tumulo composito quiescit amantissima conjux, matrona nobilis Francisca-Antonia Philbert, mariti virtutum æmula consors —

1. Peut-être le neveu de Jacques Callot, à qui il dédia des thèses de philosophie à Reims en 1634.

Voir D. Calmet, Bibliographie lorraine, col. 206.

Judith altera longos viduitatis annos pietatis et misericordiæ operibus cumulavit — mulieri fortis partibus constanter perfuncta obiit annis plena et meritis ætatis suæ anno LXXXVII quarto Kalendas octobris MDCCLX.

Prope acquiescunt in eodem Sacello Anna Nic. Philbert et Margarita sorores utraque solitudinis silentio et paci addicta — vitam in Christo absconditam transegit — angelicam illam florentis Ecclesiæ virginitatem in fragili carne æmulata — Anna quidem ex hoc sæculo ad cœlestem sponsum migravit Kalendis decembrjs MDCCLV anno ætatis LXVII, — Margarita verò tertio idus februarii MDCCLX anno ætatis LXII.

Hoc religionis et pietatis monumentum patri verendo, optimæ matri, carissimis materteris mœrens posuit Anna de Ponze anno MDCCLXIV.

Requiescant in pace.

D. O. M.

Cy git Joseph Marcel, ancien premier chirurgien de l'empereur et des ducs de Lorraine et bienfaiteur de cette maison, décédé le 18 février 1755, âgé de soisante de trez (73 ?) ans. — Priez Dieu pour son âme.

—

Ici repose le corps de D[e] Anne Bazin, épouse du sieur Mansuy Badel, admodiateur de Messein, décédée le 31 octobre 1765, âgée de 51 ans. — Priez Dieu pour le repos de son âme.

—

D. O. M.

Cy gist la respectable mère Jeanne Henry, supérieure générale des sœurs de la charité de Saint-Charles, décédée le 31 mars 1770, âgée de 68 ans 11 mois 15 jours et de religion 52 ans 1 mois 10 jours. — Requiescat in pace.

Cy gist sœur Barbe Nicolas, surnommée Godefroy, supérieure et fondatrice des sœurs de la charité de Nancy, qui décéda le .. septembre 1683.

Gist aussi sœur Jeanne Godefroy, laquelle décéda le 15 aoust 1685.

Gist aussi sœur Catherine Plaisants, supérieure des filles de la charité, qui décéda le 24 mai 1714.

Gist aussi la Vénérable mère Barbe Barthélemy, ancienne supérieure, morte le 6 juillet 1755, âgée de 93 ans.

. Priez Dieu pour son âme.

—

D. O. M.

Cy git la vénérable mère Barbe-Françoise Chrétien, supérieure générale des sœurs de la charité de Saint-Charles, décédée le 3 juin 1765, âgée de 75 ans 5 mois 11 jours et de religion 56 ans 1 mois 21 jours.

Requiescat in pace.

—

D. O. M.

Cy gist la respectable mère Marie-Françoise Chrétien, supérieure générale des sœurs de la charité de Saint-Charles, décédée le 22 mai 1763, âgée de 62 ans 3 mois.

Requiescat in pace.

Plusieurs de ces épitaphes, sur marbre noir, sont presque illisibles par suite du frottement ; mais le Nécrologe de la Congrégation de Saint-Charles, tenu dans un ordre parfait, nous a permis d'en rétablir le texte avec exactitude et facilité.

Paroisse des Trois-Maisons.

Dans l'ancienne église Saint-Vincent-Saint-Fiacre se dressaient, contre une des murailles, deux tables de marbre noir rappelant les deux premiers curés de la pa-

roisse qui avaient été inhumés au seuil de la porte principale de cette église. Sur l'une de ces tables est gravée l'épitaphe qui suit :

Ici repose le corps de Gabriel Mollevaut, prêtre, docteur en théologie, ancien promoteur général, examinateur synodal du diocèse de Nancy, premier curé de Saint-Vincent et Saint-Fiacre. — Il soutint la dignité du ministère pastoral par ses vertus. — Il répondit à toute l'étendue de ses devoirs par ses travaux. — Il maintint la pureté de la doctrine évangélique par ses leçons. — Il forma pendant trente ans sa paroisse à la piété par ses exemples. — Il fut attaché à la croix de Jésus-Christ par ses souffrances. — Il plongea les amis de la religion dans le deuil par sa mort arrivée le XII mars l'an de Notre Seigneur MDCCCIII, dans la soixante-troisième année de son âge.

Requiescat in pace.

—

Sur l'autre table de marbre on lit :

Ici repose le corps de M. François Elie, d'abord vicaire, puis pendant 21 ans successeur de M. Mollevaut, curé de Saint-Vincent et Saint-Fiacre. — Homme de foi, de zèle, de charité, toujours armé contre le vice, doux, indulgent pour le pécheur, — l'exil, les dangers, ni la mort ne purent ébranler son âme. — Il ne craignit jamais que Dieu. — Le travail était son repos et les vertus de ses ouailles sa suprême jouissance. — Après avoir, pour remplir ses devoirs, consumé saintement ses forces et supporté toujours en travaillant deux années de maladies, il rendit son âme à Dieu le 9 juin 1830, à l'âge de 66 ans.

Requiescat in pace.

—

Une troisième feuille de marbre de moindre dimension que les précédentes a reçu la double épitaphe que nous voulons aussi enregistrer :

D. O. M.

Ici repose le corps de Marie-Barbe Thomassin, épouse

du sieur Joseph Bouzonviller, décédée le 31 aoust 1787, âgée de 47 ans.

Ici repose le corps de Mr Joseph Bouzonviller, décédé à l'âge de 74 ans, le 4 avril 1812. — Pendant sa vie il fut constamment l'exemple et l'édification de la paroisse par ses vertus et surtout par son zèle ardent pour la religion.

Requiescant in pace.

—

On sait que, dans la nouvelle église, sont inhumés au milieu de la nef et au pied du sanctuaire MM. les abbés Simonin, fondateurs de ce monument, digne de leur dévouement à la religion et à leurs bien-aimés paroissiens. Une étroite bande, en marbre noir, incrustée dans l'épaisseur de l'une des marches qui conduit au chœur porte sur deux lignes l'indication suivante :

Ici repose, en attendant la résurrection, le corps de M. Joseph Simonin, curé de la paroisse Saint-Vincent-Saint-Fiacre pendant 27 ans, fondateur de cette église, décédé curé de la Cathédrale le 31 décembre 1859.

On n'omettra certainement pas de marquer aussi par quelque signe plus durable que des fleurs qui ne vivent

.... que ce que vivent les roses,
l'espace d'un matin,

l'endroit où dort, en attendant le suprême réveil, l'excellent abbé Marin Simonin, si subitement enlevé à l'affection de ses paroissiens et de ses vieux amis, le 19 juin de la présente année 1869.

—

Une épitaphe tout à fait dans le genre de celle de M. l'abbé Joseph Simonin rappelle la sépulture de M.

l'abbé Pierre-François Poirot, chanoine-archiprêtre, vicaire-général honoraire et curé de la cathédrale de Nancy, décédé le 4 septembre 1853, et inhumé au bas des marches du sanctuaire dans l'église paroissiale du faubourg Saint-Georges, œuvre de sa sollicitude pastorale et de son dévouement aux intérêts spirituels d'une partie notable de son troupeau.

Les inscriptions qui se lisent dans l'église de Notre-Dame-de-Bonsecours sont connues partout, publiées qu'elles ont été par son dévoué pasteur, M. l'abbé Morel ; il y aurait superfétation de les reproduire à la suite de celles qui précèdent.

—

Dans l'église paroissiale de Faulx, on lit, sur une table de marbre noir adossée à la muraille, près de la porte du cimetière, une inscription qui rappelle aux habitants une fondation charitable que les événements ont respectée et dont les indigents de la commune doivent profiter encore aujourd'hui :

D. O. M.

Le S[r] Pierre Gillet, ancien fermier général de Lorraine, a constitué pour les pauvres de Faulx une somme de 3,830 livres, voulant entre autres conditions :

Que les rentes de cette somme servent au soulagement des pauvres en préférant ceux de la famille aux étrangers, s'en rapportant à cet égard au S[r] curé et aux échevins ;

Que les fonds soient toujours employés à secourir les pauvres sans jamais être unis à quelques confrairies, hôpitaux, bâtiments, etc., autorisant dans ce dernier cas ses héritiers à rentrer dans la propriété du fond ;

Que le S[r] curé de Faulx soit directeur né de la fondation, et les échevins chargés de la collecte de la recette ne fassent aucune remise à titre d'aumône à ceux qui devront des rentes du fond constitué.

L'acte de fondation est déposé ez notes de M[tre] Thomas, notaire à Nancy, le 14 aoust 1775.
Priez Dieu pour l'âme du fondateur.

—

Sur une pierre encastrée dans l'angle du mur de face de l'ancien presbytère on a gravé les premiers mots de la première ode du troisième livre d'Horace :

Odi profanum vulgus et arceo,
Favete linguis.

Et au-dessous :

Allez en paix.

Dans le jardin du même presbytère existait jadis, au dire des anciens, une fontaine au-dessus de laquelle on avait gravé ces mots :

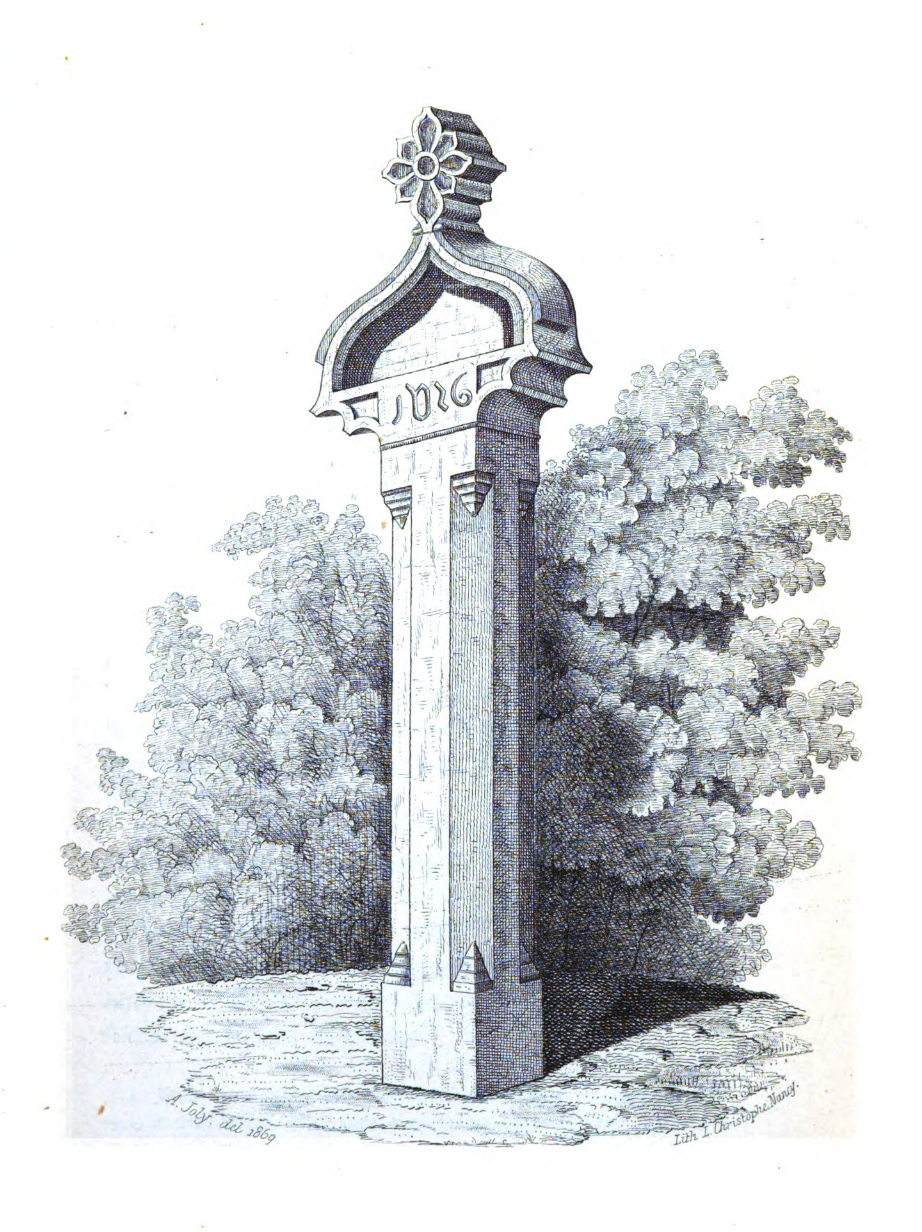
Contradicentibus, reluctantibus et tamen
Solventibus parochiis,
Fons iste fluit.

L'abbé GUILLAUME.

STATISTIQUE MONUMENTALE DE L'ARRONDISSEMENT DE LUNÉVILLE. — LES CROIX DE GRANDS CHEMINS. — HOÉVILLE.

Le gracieux petit monument de style ogival, du XVI[e] siècle, qui fait l'objet de cet article, est probablement le doyen du genre dans notre arrondissement de Lunéville.

Il est même merveilleux, en raison de sa fragilité et des circonstances orageuses qu'il a eues à traverser, qu'il ait pu braver, en plein air, pendant plus de trois siècles, les injures du temps et ceux des événements hostiles qui n'ont pas fait défaut depuis la Réforme, en



Croix de grand chemin à la sortie de Hoëville,
allant à Courbessaux, (Lunéville-*Nord*)

passant par les guerres du XVII[e] siècle, jusques et y compris la Révolution française.

Il est situé sur la route de Courbessaux, à la sortie du village d'Hoëville, duquel il dépend.

Il se compose d'un fût carré, haut et bas, ramené à la forme octogonale, au moyen de larges chanfreins pratiqués sur les angles, avec amortissements en forme de consoles moulurées, droites ou renversées, ménagées dans le vif de la pierre.

Ce fût est surmonté d'une petite niche ogivale, en accolade, qui semble avoir été destinée à abriter quelque sujet se rapportant à la Passion, — Notre-Dame-de-Pitié par exemple ? — au bas de laquelle on lit le millésime 1526. Le tout est surmonté d'une croix, de restitution moderne et fantaisiste, sans rapport avec le monument, en remplacement de l'ancienne, dont il ne reste plus de traces[1].

La hauteur totale de ce petit monument, depuis la ligne de terre jusqu'au pied de la croix, est de 2 mètres 23 centimètres ; la grosseur, au fût, est de 0,30 centimètres.

M. le curé d'Hoëville a bien voulu me fournir quelques renseignements historiques de nature à compléter cette notice.

Cette croix a été érigée, dit-on, en l'honneur de saint Gerlifant ; elle est visitée principalement, par les habitants de la localité, à cause des grâces qu'on y obtient en faveur des enfants en bas-âge.

1. Nous avons substitué, dans le dessin ci-joint, à cette croix latine, à vives arêtes, sans style ni caractère, une restitution de style ogival, troisième période, que l'on pourra reproduire, si on le juge à propos, lors de la restauration désirable de ce curieux monument.

On y va en pèlerinage et on fait une neuvaine en l'honneur du saint, pour obtenir la guérison des châtis atteints de consomption, c'est-à-dire des enfants de huit mois à un an à qui la nourriture ne profite pas et qui restent dans un état de maigreur qui met leur vie en danger.

Il est avéré qu'après cette neuvaine, bon nombre d'enfants ont obtenu la guérison que des parents pieux sollicitaient pour eux.

Les villages environnants y viennent aussi, mais plus rarement.

A. JOLY.

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE LA LORRAINE[1].

606. *Fête de la bienheureuse Colette.*

GALLIARUM ET LOTHARINGIÆ. — Extensio de beata Coleta. Concedatur. Die 12 Septembris 1625.

737. *Bréviaire et missel romains.*

PRÆMONSTRATEN. LOTTARINGIÆ. — Abbas et monachi ordinis Præmonstratensis Lotharingiæ petierunt usum Breviarii et Missalis romani, et Sacra Congregatio respondit concedendum, si tota religio suscipiat. Die 13 Martii 1627.

686. *Bréviaire : Missel romain.*

METEN. — Abbas et conventus monasterii Justi montis ordinis Præmonstraten. Meten. diœcesis petiit in futurum posse celebrare, et decantare publice et privatim ubique Breviarium et Missale romanum, ita quod a nemine molestari possit, et hoc in perpetuum concedi ; et Sacra Congregatio concessit, dummodo etiam tota religio dictum Breviarium et Missale recipiat. Die 16 Maii 1626.

712. *Pontificaux : absolution.*

DARDANIEN. ET METEN. — Episcopus Dardanien. in partibus infidelium et suffraganeus Ecclesiæ Meten. petiit absolutionem ab ex-

1. Voir notre dernier numéro.

communicatione, et consequenter dispensationem ab irregularitate, ex eo quod exercuit Pontificalia in aliena diœcesi de licentia Ordinarii, cum tamen in suis bullis hoc sibi esset prohibitum, excepta tantum dicta Ecclesia Metensi, et ideo petiit etiam indultum hoc faciendi etiam in futurum, quod cum ex narratis non appareat esse opus prædictis, quando facit de licentia ordinarii. Ideo Sacra Congregatio censuit nihil esse rescribendum, prout etiam anno præterito ad similem ejusdem Episcopi petitionem responsum fuit, non liquere, cur egeat absolutione Die Augusti 1626.

692. *Habit monastique.*

TULLEN. SEU NULLIUS. — Claudia de Chusinis abbatissa Ecclesiæ S. Quirici loci de Spinallo in Lotharingia petebat a Sanctissimo definiri controversiam, quam habet super habitu cum diaconissa ejusdem Ecclesiæ, et re ad Sacram Rituum Congregationem remissa, instabat pro commissione causæ cum facultate concedendi remissoriales, quæ fuit ab eadem Sacra Congregatione commissa Illustrissimo Lenio cum facultate prædicta. Die 6 Junii 1626.

2323. *Bréviaire bénédictin.*

CONGREGATIONIS TULLEN. — Procurator generalis Congregationis Tullen. ordinis Cistercien. supplicavit responderi an sua Congregatio utens Breviario Benedictino reformato, teneatur recitare Officia illorum sanctorum, qui fuerunt inserti de mandato Sedis Apostolicæ in Calendario romano post acceptationem prædicti Breviarii Benedictini reformati? Et S. C. mandavit : « Fieri de hoc verbum cum Sanctissimo ». Qui SS. respondit : « Teneri ». Die 2 Julii 1639.

2324. *Fête de saint Roch.*

CONGREGATIONIS TULLEN. — Idem procurator generalis petiit definiri : an Decretum generale emanatum, in quibus locis liceat celebrari festum S. Rochi, afficiat et comprehendat loca ultra montes, in quibus adest consuetudo celebrandi festum dicti sancti, etiam quod in iis locis deficiant requisita præscripta in dicto Decreto generali? Et Sac. Cong. respondit : « Supradictum decretum uti generale servandum esse ubique, et in toto orbe », prout servari mandavit. Die 2 Julii 1639.

521. *Préséance.*

TULLEN. — Cum canonici et capitulum Ecclesiæ cathedralis Tullen., ac canonici, et capitulum collegiatæ Ecclesiæ S. Gandulphi ejusdem civitatis, soleant singulis annis in festo S. Apri accedere ad monasterium, et Ecclesiam S. Apri ordinis S. Benedicti prope et extra

muros ejusdem civitatis, et ibidem divinis Officiis assistere, ut festum prædictum magis honoretur, licet dicti canonici tam cathedralis, quam collegiatæ Ecclesiæ in processionibus, et in aliis actibus publicis soleant monachos præcedere, et supra illis præcedentiam habere ; nihilominus, quia præterito anno dicti monachi præcedentiam debitam dictis canonicis, et clero sæculari cathedralis et collegiatæ Ecclesiæ dare recusaverunt, et manum dexteram in eorum Ecclesia, et choro ipsi monachi affectaverunt ; pro parte capitulorum, et cleri sæcularis cathedralis et collegiatæ Ecclesiæ prædictarum, porrectum fuit memoriale in S. R. C., a qua petierunt declarationem, cuinam præcedentia danda sit etiam in propria Ecclesia monachorum : monachis ipsis, vel potius canonicis, et clero Ecclesiarum cathedralis et collegiatæ civitatis Tullen., qui illuc accedunt ad honorandum festum S. Apri ?

Eadem S. R. C. visis juribus, et rationibus hinc inde deductis, et allegatis, « a Decretis alias in similibus causis factis, et confirmatis per litteras Apostolicas fel. rec. Clementis PP. VIII, non esse recedendum censuit, nempe semper et ubique tam in processionibus, et actis publicis, quam in sessionibus, et omni loco, et in propriis Ecclesiis regularium præcedentiam dandam esse clero sæculari supra quoscumque monachos, vel alios regulares. Et ita declaravit, et inter monachos S. Apri civitatis Tullen., et canonicos cathedralis et collegiatæ Ecclesiæ ejusdem civitatis etiam in monasterio, et propria Ecclesia S. Apri servandum esse » censuit, et declaravit. Die 12 Martii 1616.

7060. *Evêque suffragant : doyen, encensement.*

TULLEN. — Nomine Episcopi Sithien. Suffraganei, et Administratoris in spiritualibus Ecclesiæ Tullen. petitum fuit a S. C. declarari.

1. Quem locum in Ecclesia Tullen. debeat obtinere ?

2. An in ejus præsentia decanus Ecclesiæ absolutionem, generalem facere, et benedictionem sacerdoti prædicare volenti, dare possit ?

3. An eidem dari debeat incensum a diacono, vel aliis ministrantibus, antequam detur gubernatori civitatis ?

Et S. R. C. « ad primum, *respondit*, placere opinionem Paridis Crassi de Cæremoniali Cardinalium et Episcoporum in suis diœcesibus lib. 1. cap. 37. Ad 2. Non ad decanum, sed ad ipsum suffraganeum administratorem præsentem pertinere absolutionem generalem facere, et benedictionem concionatori impertiri. Ad 3. Eidem deberi honorem thuris per manus diaconi, vel alterius ministrantis, ante gubernatorem civitatis, et alios quoscumque ». Die 7 Augusti 1627.

8010. *Bénédiction des ornements et vases sacrés*

METEN. — Nicolaus Mandatus canonicus terræ Martal, Meten. diœcesis et pro duce Lotharingiæ capellanus in Castro Sellino, necnon perpetuus beneficiatus Ecclesiæ parochialis Bojani Tullen. diœcesis supplicavit pro indulto benedicendi ornamenta et paramenta tam suæ Ecclesiæ quam vicinorum. Et Sacra Congregatio concessit, habito consensu ordinariorum. Die 12 Julii 1628.

740. *Bréviaire et missel romains.*

LOTHARINGIÆ. — Abbates omnes et monachi ordinis Præmonstraten. ducatus Lotharingiæ petierunt Breviarium et Missale romanum, et fuit responsum dummodo id tota religio petat ; et facta nunc nova instantia, Sacra Congregatio stetit in decretis. Die 27 Martii 1627.

611. *Office propre.*

ROMARICCOMONTIS. — Relata fuit petitio Catharinæ a Lotharingia abbatissæ monasterii S. Petri de Romariccomontis, quæ cum aliis principibus insteterat pro beatificatione servi Dei Fr. Felicis de Cantalicio cappuccini ; illa secuta et evulgata cum facultate Officium et Missam de eo celebrandi, etiam in dicto oppido Romariccomontis cappuccinis tantum concessa prout in litteris Sanctissimi sub annulo Piscatoris die prima Octobris proxime præteriti, ex prædictis supplicavit sibi concedi ut etiam familiæ, sacerdotibus et cappellanis ipsius oratricis liceret hoc primo anno dictum Officium et Missam in propriis Ecclesiis recitare et celebrare. D. Rinuccinus, qui et ipse dictam supplicationem suprascriptæ Catharinæ habebat, proposuit ; Et Sacra Congregatio concessit, ipsa tamen interessente, ac suis tantummodo cappellanis. Die 24 Novembris 1625.

NOTES ÉCRITES SUR LE PLAT INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE DE REGISTRES DE PAROISSES[1].

Dommartemont. 1778.

Monseigneur Louis-Apollinaire de La Tour-du-Pin Montauban, premier évêque-primat de Nancy, a fait son

1. Ces couvertures, devenues inutiles, se trouvaient au greffe du tribunal civil de Nancy, et ont été données aux Archives du département pour servir d'enveloppes à des liasses. Avant de les employer à cet usage, on a copié les notes, malheureusement en très-petit nombre, qui étaient écrites sur quelques-unes d'entre elles.

entrée dans sa ville épiscopale, au son de toutes les cloches, le 18 juin, jour de la Très Sainte Trinité, à huit heures du soir, l'an 1778. Le lendemain il fut solemnellement installé. Mons[r] l'abbé de Lupcourt, grand doien du chapitre, harangua Sa Grandeur à la porte de son église.

Lay-Saint-Christophe. 1778.

Chose remarquable, désolante arrivée dans le pays le 17 avril 1778 jour du vendredy saint une gellée générale a bu tous les vins des vignes et ce jour on a sonné les cloches.

La neige du vingt may 1776 fut plus favorable malgré la grande quantité. Elle étoit si abondante que les arbres fendoient. Cette neige fut la bénédiction des biens.

1783.

Le 3 juillet à midy et demie un orage a paru dans cette contrée, qui a duré jusqu'à cinq heures du soir. Cette orage a commencé par des coups de tonnerre epouventable comme jamais on en a entendu sans discontinuer coups sur coups jusqu'à la fin, ce qui a été suivi de pluyes et grelles en si grande abondance que les terres de bien 200 jours de vignes sont emmenées la bonne partie sont hors de réparations, le bois et raisins sont entièrement gâtés, les eaux en si grande abondance ont causées un grand dégât dans les villages ; dans plus de trente maisons il y avoit plus de quatre pieds d'eau suivis de marais, les caves pleines jusqu'aux voultes, les tonneaux dansaient sur l'eau ainsi que les bouges. Ceux qui liront jugeront du reste.

MUSÉE LORRAIN.

Les objets antiques provenant des fouilles exécutées à Dieulouard, pour la canalisation de la Moselle, viennent

d'être accordés au Musée lorrain par LL. EExc. les Ministres des finances et des travaux publics, et les plus précieux d'entre eux sont aujourd'hui placés dans les vitrines de la salle des Cerfs. M. Guibal, inspecteur général des ponts et chaussées, et M. Ladrague, directeur des domaines, ont bien voulu seconder les démarches faites par le Comité pour obtenir ces objets.

Quand les travaux de MM. les ingénieurs seront terminés, les débris de colonnes, les pierres tumulaires et les fragments de vases qui sont actuellement déposés au bureau de l'administration des ponts et chaussées, à Dieulouard, viendront compléter la série des monuments recueillis sur le territoire de l'antique Scarponne. Il a déjà été fait mention[1] du bras et de la jambe d'une statue de Vénus qui furent trouvés, le 12 octobre dernier, dans l'ancien lit de la Moselle, à l'embouchure du ruisseau de Dieulouard. Aujourd'hui, chacun peut juger si l'éloge qu'on en a fait était exagéré. Le bras et la main sont d'une conservation parfaite et peuvent soutenir la comparaison avec les plus beaux ouvrages de la sculpture romaine. Malheureusement la jambe a subi quelques dégradations. On remarque, à son extrémité inférieure, des dépressions provenant des coups violents qu'il a fallu donner pour abattre la statue. Néanmoins, tels qu'ils sont, ces fragments forment une des richesses principales de la série de nos antiquités gallo-romaines, et font vivement regretter que le reste de la statue n'ait point été retrouvé. Mais, en présence des difficultés nombreuses qu'offraient de nouvelles recherches, MM. les ingénieurs des ponts et chaussées, d'une part, et le Comité du Musée, de l'autre, ont dû renoncer à cette hasardeuse entreprise.

Un bijou mérovingien vient aussi de prendre place parmi nos antiquités locales. C'est une bague en or composée d'un anneau à onze pans, dont le chaton, formé d'un édicule carré, à jour, est soutenu à l'intérieur par une forte tige. Quatre ouvertures en plein cintre flanquent cet édifice, qui est surmonté d'un petit dôme et de quatre alvéoles aux angles. Un morceau de verre rouge est serti au sommet du dôme. Trois petites boules, en-

1. Voy., nº de novembre 1868, la note et le dessin de M. Louis Benoit.

tourées d'un grenetis, relient, à l'extérieur, l'anneau au chaton. Cette disposition est commune à presque toutes les bagues mérovingiennes.

Dans sa dernière séance, le Comité a nommé M. Lucien Wiener conservateur-adjoint du Musée.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. Henri de l'Espée a offert trois écuelles en étain trouvées à Froville.

— M. Thirion, maire de Beuvezin, a donné une tige en fer, probablement antique, mais dont la destination est difficile à déterminer.

— M. Georges, cordonnier, a augmenté la collection des objets modernes par le don des bottes avec lesquelles le général Drouot fit la campagne de Russie.

— M. François Gérardin, du faubourg Saint-Pierre, a donné un boulet trouvé par lui dans la Meurthe au-dessous de Tomblaine.

— M. Perrin, conservateur du musée de Chambéry (Savoie), a bien voulu offrir, par l'entremise de M. le vicomte de l'Admirault, actuellement sous-inspecteur des forêts à Lunéville, les objets suivants provenant d'anciennes habitations lacustres[1] du lac du Bourget, près de Chambéry (stations de Grésine, Conjux, Chatillon et le Saut) :

Quatre fragments de vases en terre noire avec ornements consistant en traits creux ;

Trois épingles en bronze tiges spirales, têtes plates ornées de dessins concentriques (bronze) ;

Trois épingles unies, sans têtes (id.) ;

Une aiguille avec chas (id.) ;

Deux petits ciseaux ou burins (id.) ;

Un hameçon (id.) ;

Un grain de collier (id.) ;

Quatre anneaux plats (id.) ;

1. Tout le monde sait que ces habitations étaient construites sur pilotis, dans des lacs ou des étangs, pour se mettre à l'abri des animaux féroces ou des peuplades voisines.

Un fragment de bracelet ou de grand anneau (id.) ;

Une plaque ronde d'applique, avec dessins concentriques et creux ;

Un anneau en fil tordu ;

Trois pesons de fuseau en terre ;

Une plaque de psammite ou de grès très-micacé, polie et usée ;

Une moitié d'un anneau support ou torche en terre jaunâtre ;

Noyaux de grunus ;

Moitiés de graines ressemblant à des pois ;

Dents de : bœuf, cheval, chèvre, porc ;

Défense de sanglier ;

Un fragment de quartz blanc, ayant la forme d'une hache et portant des traces de métal à sa surface.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

Essai sur l'organisation de l'Austrasie et la création de l'Allemagne, par M. Ludovic Drapeyron... — Paris, imp. impériale, 1869, in-8° de 2 feuilles 1|4. (Extrait des *Mémoires lus à la Sorbonne.*)

Zuentibold. (Signé : Arnaud Schaepkens. Bruxelles, décembre 1861.) — In-8° d'une demi-feuille et 2 planches.

Etude sur l'origine et les caractères de la révolution communale dans les cités épiscopales romanes de l'empire germanique, par H. Klipffel... — Strasbourg, imp. de J.-H.-E. Heitz, 1868, in-8° de 10 feuilles. (Particulièrement sur Metz, Toul et Verdun.)

Louis IX et le Luxembourg, par M. Ch. Abel... — Paris, imp. impériale, 1869, in-8° de 3 feuilles. (Particulièrement sur les Trois-Evêchés. — Extrait des *Mémoires lus à la Sorbonne.*)

Le roi René, esquisse historique, par J.-B. Gaut. Suivie des cortéges historiques de la fête de charité d'Aix en 1869, représentant l'entrée du roi René dans sa capitale en 1448. Edition illustrée. Dessins d'Honoré Gibert. Gravures de C. Kreutzberger. — Aix, Remondet-Aubin, 1869, in-8° de 4 feuilles. Caractères XVIe siècle.

Notice sur le roi René. — Aix, typ. A. Makaire, in-8° d'une demi-feuille.

Langres pendant la Ligue, par T. P. de S.-F. (Théodore Pistollet de Saint-Fergeux.) — Paris, Dumoulin, 1868, in-4° de 15 feuilles. (Extrait des *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres.* — A consulter pour l'histoire du duc Charles III.)

Sur la poésie populaire. (Signé : Th. de Puymaigre.) — (Metz),

in-8° d'une feuille 1|2. (Particulièrement en Lorraine et au Pays Messin.)

Histoire de l'imagerie populaire, par Champfleury. — Paris, E. Dentu, 1869, in-18 de 30 tiers de feuille. (L'imagerie lorraine, entre autres.)

De la condition de l'instruction primaire et du maître d'école en Lorraine avant 1789, par M. Maggiolo... — (Paris), imp. impériale, 1869, in-8° d'une feuille. (Extrait des *Mémoires lus à la Sorbonne*.)

Pétition en faveur de l'enseignement simultané du français et de l'allemand dans les écoles primaires de la Lorraine allemande... — Strasbourg, typ. de E.-P. Le Roux, 1869.

1° Tirage in-4° français-allemand : 3 feuilles 1|2.

2° Deux tirages in-8° français seul : 3 feuilles.

3° Tirage in-8° allemand seul : 3 feuilles.

La vérité sur la pétition en faveur de l'enseignement simultané du français et de l'allemand dans les écoles primaires de la Lorraine allemande, par le docteur Schneider. — Metz, imp. de V. Maline, 1869, in-8° de 2 feuilles 1|4.

Officia propria diœcesis Virdunensis... — Parisiis, Adrianus Le Clere (1869), in-18 de 4 feuilles.

Missæ propriæ diœcesis Virdunensis... — Parisiis, A. Le Clere (1869), in-18 de 3 feuilles.

Association des médecins de France. Société locale de la Meurthe. Assemblée générale du 9 août 1868. — Nancy, imp. Ve Raybois (1869), in-8° d'une feuille 3|4.

Le culte de l'Être-Suprême à Château-Salins en 1794, par M. J.-A. Schmit. (Extrait de la *Semaine religieuse* de la Lorraine.) — Château-Salins, au profit de la nouvelle église en construction, juillet 1869, in-8° de 3|4 de feuille.

Notice sur l'eau sulfatée-calcique, alcaline et lithinée de Martigny-les-Bains, près Lamarche (Vosges), par le docteur Aimé Robert... — Strasbourg, typ. G. Silbermann, 1869, in-18 d'une feuille et une carte.

Recherches sur d'anciennes ivoires sculptées de la cathédrale de Metz, par Charles Abel... — Metz, Rousseau-Pallez, 1869, in-8° de 3 feuilles 1|2 et 2 planches. (Extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle*.)

Pèlerinage au tombeau de sainte Lucie en l'église Saint-Vincent à Metz. — Metz, imp. de Ch. Thomas (1869), in-32 d'un quart de feuille.

Notice sur les monastères de l'ordre de Saint François à Metz, par M. E. de Bouteiller. (Extrait des *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*...) — Metz, F. Blanc, 1868, in-8° de 12 demi-feuilles et 2 plans.

David, drame en cinq actes, représenté à l'occasion de la fête patronale du R. P. Coüé, recteur de Saint-Clément à Metz, le 23 juin 1869. — Metz, Nouvian, in-8° d'une feuille.

Conjecture sur l'origine et les commencements du *Castrum Nanciacum* ou *Nanceium*, par M. l'abbé Marchal. — Nancy, imp. de A. Lepage, 1869, in-8° d'une feuille. (Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.*)

Eglise des Cordeliers, chapelle ducale et tombeaux des princes de la maison de Lorraine. Description historique et sommaire. — Nancy, chez le gardien, 1869, in-18 d'une feuille 1|9 et une planche.

Congrès agricole libre de Nancy. Banquet offert à S. Exc. M. Drouyn de Lhuys... Extrait des Comptes rendus... publiés au nom du bureau par L. Grandeau... 26 juin 1869. — Nancy, imp. de Sordoillet, in-8° d'une feuille.

Les impressions d'un cultivateur sur le concours régional de Nancy. (Signé : Mahalin, 6 juillet 1869). — Toul, imp. de Aug. Bastien, in-8° d'un feuillet.

Compte rendu des travaux de la Société de médecine de Nancy pendant l'année 1867-68, par son secrétaire le docteur Ed. Lallement. — Nancy, Ve Raybois, 1869, in-8° de 16 feuilles. Planches et tableaux.

Vie de Marie-Marguerite de Lézeau, fondatrice de la congrégation de la Mère de Dieu. Histoire des orphelines de la Légion d'honneur, par M. l'abbé de Verdalle... — Paris, Ambroise Bray, 1869, 2 vol. in-8° et in-18.

Tome II, chapitre I : *Madame de Lézeau à Pont-à-Mousson.*

Chapitres 10-12, renseignements sur Mgr Menjaud.

Pièce justificative A : *Note sur les Prémontrés de Pont-à-Mousson.*

La Vierge et le monastère de Rinting... par Louis Delaguépierre. — Lunéville, imp. de Majorelle, 1869, in-8° de 11 demi-feuilles.

Les plaids annaux de la baronnie de Sarreck... Etude sur les justices seigneuriales au XVIIIe siècle, par M. Arthur Benoit... Extrait de la *Revue de l'Est.* — Metz, Rousseau-Pallez, 1869, in-8° de 3 feuilles 1|2.

Armorial général de France de d'Hozier. (Complément.) Notice généalogique sur la famille Crespin de la Voivre. (Extrait du VIIe registre...) — Paris, Didot, 1869, in-fol. de 2 feuilles.

Les candidats députés des 23 et 24 mai 1869... par F. Laurent Donna... — Paris, Garnier, 1869, in-18 de 5 feuilles.

Pag. 101-105 : Meurthe-Meuse.

Pag. 106-107 : Moselle.

Pag. 170-172 : Vosges.

Liste chronologique des orateurs qui ont prononcé le panégyrique de Jeanne d'Arc dans la chaire chrétienne depuis l'an 1460 jusqu'à

nos jours, avec la nomenclature bibliographique des éloges qui ont été imprimés. — Orléans, H. Herluison, 1869, in-8° d'une feuille.

Jeanne d'Arc. Notice historique servant d'explication aux bas-reliefs du monument élevé sur la place du Martroi. — Orléans, H. Herluison, 8 mai 1869, in-8° d'une feuille.

J.-E. Brave. Souvenir. — Nancy, imp. de Sordoillet, 1869, in-8° de 13 feuilles. (Poésies mêlées, dont quelques-unes touchent aux personnes et aux choses de la Lorraine. — Ne se vend pas.)

Mémoires de la Marquise de Courcelles, née Marie-Sidonia de Lénoncourt, et sa correspondance, précédés d'une histoire de sa vie et de son procès, revue et augmentée d'après des documents inédits, par C. H. de S. D. — Paris, Académie des bibliophiles, 1869, in-8° de 40 demi-feuilles. Papier vergé. Caractères XVIe siècle.

Waterloo. Récits de la campagne de 1815 par le général Drouot et le maréchal Ney. Par Arthur Benoit. Extrait de la *Revue de l'Est...* — Metz, Rousseau-Pallez, 1869, in-8° d'une feuille 3|4.

Notice nécrologique sur M. Gillot, par M. le docteur Eugène Marchal... (Extrait de l'*Exposé des travaux de la Société des sciences médicales... de la Moselle...*) — Metz, Jules Verronais, 1869, in-8° d'une feuille. (Joseph-François de Paule Gillot, né à Robécourt le 1er avril 1792, mort à Metz le 18 août 1868.)

Guilbert de Pixerécourt, par Paul Lacroix... — Paris, Bachelin-Deflorenne, 1869, gr. in 8° de 5 demi-feuilles. (Extrait du *Bibliophile illustré*. — Portrait. Papier vergé. Caractères XVIe siècle.)

Le château de Chenonceau. Notice historique, par M. l'abbé C. Chevalier... — Tours, E. Mazereau, 1869, in-8° de 5 feuilles 2|3 et une planche. (Pages 53-57 : *La reine Louise.*)

Notice sur la vie et les ouvrages du général J.-V. Poncelet, par M. le général Didion. Lu à l'Académie impériale de Metz dans la séance du 18 mars 1869. — Paris, Gauthier-Villars, 1869, in-8° de 3 feuilles 2|3.

Renseignements sur quelques peintres et graveurs des XVIIe et XVIIIe siècles. Israël Silvestre et ses descendants, par E. de Silvestre. *Seconde édition.* — Paris, imp. de Ve Bouchard-Huzard, 1869, in-8° de 16 feuilles 1|2, un tableau généalogique, et 2 *fac-simile.*

Extrait du tome XXVII des *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* Notice nécrologique sur Madame Elise Voïart, comprenant des détails relatifs à Rouget de Lisle, par J.-B. Gindre de Mancy... Nancy, Sordoillet, 1869, in-8° de 2 feuilles.

Pour la commission de rédaction : le Président, HENRI LEPAGE.

Nancy, imp. de A. LEPAGE, Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

ET DU

COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

18e ANNÉE. — 11e NUMÉRO. — NOVEMBRE 1869.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 13 août 1869.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité du Musée historique lorrain a décidé le rétablissement des anciennes peintures qui décoraient les fenêtres de la galerie des Cerfs au Palais ducal, et qui étaient un des plus beaux ornements de cette magnifique salle. Déjà les peintres sont à l'œuvre, et l'on peut facilement se rendre compte de l'effet heureux que produira

cette restauration. Mais les ressources du Comité sont bornées, et l'acquisition de quelques nouvelles vitrines et de plusieurs tableaux lorrains en ont absorbé une notable partie. Aussi la Société d'Archéologie, approuvant d'une manière complète la pensée du Comité, et désirant lui venir en aide, autant du moins que l'état de sa caisse peut le lui permettre, a voté une somme de 400 francs, qu'elle charge son trésorier de verser au Comité du Musée. Cette somme représente la dépense de la restauration de deux des fenêtres de la salle des Cerfs.

Admission de membres.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. Feyen, ancien notaire à Pont-à-Mousson ; Lenoir, sous-chef de division à la préfecture de la Meurthe ; Lazard-Nathan, professeur à Nancy ; et P. Lallemand, juge d'instruction au tribunal de Vic.

Ouvrages offerts à la Société.

Les Offices des Duchés de Lorraine et de Bar et la maison des Ducs de Lorraine, par M. Henri Lepage, avec la collaboration de M. Alexandre de Bonneval.

Le sire de Joinville (1223-1318), par M. Charles Héquet.

Notice sur un ancien tableau représentant la ville d'Epinal, par M. P. Morey, avec planches.

Discours prononcé à la séance solennelle de l'Académie de Stanislas, le 27 mai 1869, par son président, M. P. Morey.

M. Jean Bertrand. Aperçu général sur sa vie publique et privée. *Nécrologie,* par M. Adolphe Bitsch, avocat à la Cour impériale de Nancy.

Le Postillon lorrain, 1870, par M. Vagner.

Recherches historiques sur la Puisaye, Saint-Fargeau, Toucy (en Auxerrois), *et leurs seigneurs de la maison de Bar* (XIIIe, XIVe et XVe siècles), par le docteur P.-J.-E. de Smyttere, de Cassel.

Inscriptions funéraires et monumentales de la province de la Flandre orientale, publiées par un comité central (54e à 60e livraisons), grand in-4°. Gand, 1867.

Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle, 10e volume, 1868.

Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle, 11e année, 1868.

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique, 4e série, tome IX, avril, mai 1869.

L'*Institut,* journal universel des sciences et des Sociétés savantes en France et à l'étranger. — 11e section, sciences historiques, archéologiques et philosophiques, février, mars, avril, mai 1869.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 3e série, tome II, 1868.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1869, 23e vol. (IIIe de la 2e série), 1er trimestre.

Lectures.

M. l'abbé Guillaume donne lecture d'une *Introduction à l'histoire de Magnières,* par M. Jacquot.

M. R. Guérin fait une communication sur quelques objets antéhistoriques donnés au Musée historique lorrain par M. Perrin, conservateur du Musée de Chambéry.

MÉMOIRES.

UN ÉPISODE DE LA DERNIÈRE SESSION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX DE LORRAINE[1].

Dans son *Mémoire sur les Etats-généraux de Lorraine*[2], M. Digot a parfaitement raconté les derniers moments de ces assemblées, qui jouèrent un rôle si important dans l'histoire de notre pays. Elles s'étaient trouvées souvent en lutte avec l'autorité souveraine, mais leur opposition ne s'était jamais traduite que par des remontrances, parfois très-fermes, toujours respectueuses. Néanmoins les ducs de Lorraine avaient supporté avec peine ce pouvoir pondérateur, qui renfermait leur prérogative dans un cercle trop étroit : Charles III avait fait une première tentative pour l'anéantir, et Henri II se proposait, lorsque la mort vint le surprendre, de compléter l'œuvre entreprise par son prédécesseur. Il était réservé à Charles IV de frapper de mort cette institution séculaire, protectrice des droits du peuple et gardienne, surtout, des priviléges de la Chevalerie, qui y exerçait une grande prépondérance.

1. Note additionnelle à la 3e partie du travail intitulé : *les Offices des duchés de Lorraine et de Bar*, qui paraîtra dans le prochain volume des *Mémoires* de la Société.

2. Inséré dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, année 1854.

Suivant M. Digot, une des causes de la résolution hardie de Charles IV aurait été le *résultat* de la session de 1629, dans laquelle les Etats, manifestant hautement la défiance que leur inspirait le souverain, avaient décidé qu'ils feraient déposer à l'avenir leurs titres et papiers dans un lieu séparé, sous la garde de trois ou quatre d'entre eux qu'ils délégueraient à cet effet[1].

Cette mise en suspicion dut, sans aucun doute, blesser vivement le duc, mais il se passa d'autres événements, restés inconnus, qui contribuèrent à précipiter la catastrophe et à amener une véritable révolution dans le régime constitutionnel de la Lorraine.

Les cahiers[2] des « griefz et remonstrances exposées à S. A. par ses Estatz généraulx convocqués à Nancy le 5e du mois de mars 1629 » ne contiennent rien qui ait pu motiver cette espèce de coup d'état ; on n'y remarque guère, en effet, outre le paragraphe relatif à la garde des titres, que le suivant[3], dans lequel se trouve formulée une plainte contre certains officiers du prince :

1. Voy., dans la layette Etats-généraux, fiefs et dénombrements, n° 61, les « Griefz et remonstrances exposées à S. A. par ses Estatz généraulx », etc., art. 21. Cet article est suivi des mots très-significatifs : *N'y eschet responce.* — Les Etats siégeaient au Palais ducal, où leurs titres étaient conservés.

2. Il y en a deux : un dans la layette indiquée ci-dessus, un autre, sous le n° 31, dans celle qui a pour titre : Etats-généraux additions. Il existe, en outre (lay. Etats-généraux, fiefs et dénombrements, n° 62), un « Résultat des Estatz généraulx convocqués à Nancy le cinquième jour de mars mil six centz vingt neuf, et finis le vingt-unième jour dudit mois en la mesme année ».

3. Il y a bien (art. 30 et 31) des griefs contre les abus de pouvoir du tribunal des échevins ; mais ces griefs avaient déjà été exposés plus d'une fois.

« S. A. est très-humblement suppliée qu'en suitte du serment et promesses qu'elle a faict à Messieurs de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, confirmées par ses lettres patentes, celles de Messeigneurs ses sérénissimes prédécesseurs, de conserver les droictz, priviléges, immunitéz, franchises et libertéz, il lui plaise de deffendre à tous ses maistres aux requestes, présentz et advenir, ou autres ses secrétaires, recevoir ou décréter aucune requeste, soub quel prétexte que ce puisse estre, tendante aux nullitéz, plaintes, appel, surscéance d'exécution de leurs sentences et tous autres moyens de révision ou changement, et de rejetter les requestes que cy devant lui ont esté présentées, au grand préjudice et intérest de leurs droictz, *par noble Caboche contre le Sr de Ludre,* Bergeron contre Guenaire et autres.... »

Le passage souligné dans ce paragraphe exige une explication. En 1609, Henri de Ludres, comte d'Affricque, seigneur de Ludres et de Richardménil, conseiller d'Etat et gentilhomme de la chambre du duc Henri II, avait intenté un procès, devant les Assises de Nancy, à noble Jean Caboche, bourgeois de cette ville, lequel, propriétaire d'une maison à Ludres, y avait fait ériger un colombier de son autorité privée, et prétendait que les résidants en cette maison devaient être exempts des rentes, prestations et redevances seigneuriales. L'affaire, après avoir traîné longtemps, s'était terminée seulement, en 1626, par un départ de cour qui donnait droit au sieur de Ludres contre l'héritier de Jean Caboche, François, conseiller d'Etat et peut-être un des favoris de Charles IV[1].

Il paraît, d'après la remontrance des Etats, qu'il y avait eu appel en nullité ou en surséance d'exécution de la

1. Voy. lay. Etats-généraux de Lorraine I, n° 113.

sentence des Assises, et que, contrairement à la juridiction suprême de ce tribunal, l'appel avait été reçu par un ou plusieurs des maîtres des requêtes. Toujours est-il que la Chevalerie s'était trouvée froissée, en la personne du sieur de Ludres, du mépris que l'on avait fait de ses droits ; néanmoins, ainsi qu'on vient de le voir, elle n'avait formulé ses griefs qu'en termes fort convenables.

Mais la rédaction de ce paragraphe des remontrances avait probablement été précédée d'une discussion publique, dont le compte-rendu ne nous a pas été conservé, et il est à croire que cette discussion fut très-vive ; ce qui est certain, c'est que M. de Ludres, qui avait des motifs personnels de plainte, prit la parole et, non content, sans doute, d'attaquer les maîtres des requêtes, s'en prit à la personne même du souverain. Il serait curieux de connaître les expressions dont il se servit, pour savoir jusqu'à quel point elles purent motiver la mesure rigoureuse dont il fut l'objet : Charles IV le déféra aux échevins de Nancy, comme coupable du crime de lèse-majesté, et ce tribunal le condamna à la peine *de mort*.

Voici le document[1] qui relate le fait, et qu'un heureux hasard vient de me faire découvrir :

« Charles, par la grâce de Dieu, duc de Lorraine, etc.
» A tous qui verront les présentes, salut. Comme, sur le
» procès fait et parfait contre le Sr Henry de Ludres *pour*
» *certains propos qu'il avoit tenu, en plein Estat,*
» *au préjudice du respect qui nous est deu,* nos amez
» et féaulx les Mre eschevin et eschevins de ce lieu de
» Nancy, par minutte de leur sentence, eussent condamné

1. Il se trouve dans le reg. B. 104 (lettres patentes de l'année 1629), f° 67.

» ledit Sr de Ludres à mort, avec confiscation de biens, » comme criminel de lèze majesté, et soit que, sur l'in» tercession de nostre très-cher et très-aymé frère, Mon» sieur le cardinal[1], jointe à la très-humble supplication » dudit Sr de Ludres, par placet à nous présenté de sa » part, à ce qu'il nous pleust, par nostre bonté souve» raine, remectre et pardonner l'excès de sa faute, nous » ayons bien voulu faire cognoistre les effects de nostre » clémence en modérant la peine qu'il avoit méritée; » sçavoir faisons qu'en faveur de l'instante prière que » nous en a faicte nostredit sieur et frère, nous, pour » ceste cause, avons commué et commuons ladite peine » et confiscation de biens à une prison perpétuelle dans » nostre chasteau de Chastel sur Mozelle, pour y tenir » arrest en prison fermée; à l'effect de quoy mandons » ausditz Mre eschevin et eschevins de cedit lieu qu'à la » première réquisition qui leur sera faicte par nostre cher » et bien aymé le Sr de Lasseran, exempt de nos gardes, » ilz ayent à luy faire mectre en mains ledit Sr de Ludres, » pour estre par luy mené et conduit en nostredit chas» teau de Chastel, pour y estre détenu en prison ainsy » que dessus, et auquel lieu nous ordonnons que vivres » et entretennementz luy seront fournis à ses frais et des» pens, comme aussi de payer par luy les despens de » ladite procédure et autres frais des gardes qu'il a eu » pendant le cours d'icelle. Ordonnons ausditz juges de » tenir la main qu'il y soit satisfaict comme au surplus » du contenu des présentes; car ainsi nous plaist. En » foy de quoy nous avons à icelles, signées de nostre » main et contresignées par l'un de nos secrétaires d'Es-

1. Le prince Nicolas-François.

» tat, commandements et finances, fait mectre et appen-
» dre nostre grand seel. Données en nostre ville de
» Nancy, le vingtneufième jour d'apvril mille six cens
» vingt neuf. Ainsi signé Charles... »

Ces lettres patentes soulèvent une foule de commentaires, dont les uns peuvent être hasardés, mais dont les autres sont faciles à déduire.

La liberté de la discussion, dans les assemblées des Etats, avait, paraît-il, des limites qu'il était dangereux de franchir, puisqu'il suffisait de *propos contre le respect* dû au souverain pour s'exposer à être accusé du crime de lèse-majesté, traduit devant un tribunal, dont le dévoûment aveugle était bien connu, et condamné à mort, fût-on gentilhomme et appartenant, comme M. de Ludres, à l'une des plus puissantes familles du pays.

Et, dans ce cas, la procédure était expéditive : la session des Etats[1] s'était ouverte *le 5 mars,* n'avait été close que le 21 du même mois, et les lettres de commutation de peine portent la date du 29 *avril suivant ;* c'est-à-dire qu'il avait fallu sept semaines au plus pour juger, condamner et gracier.

Ce qui eut lieu en 1629, avait-il eu des précédents ? aucun document ne nous le fait connaître, et il est permis de voir dans la condamnation de M. de Ludres un acte arbitraire de justice, comme celui qui avait, peu d'années auparavant, envoyé au dernier supplice André des Bordes, le favori disgracié d'Henri II.

Suivant l'ordonnance de 1595, les procès criminels de ceux de l'ancienne Chevalerie devaient être faits et ins-

1. L'incident dont il est ici question ne peut avoir eu lieu dans la session précédente, qui s'était tenue en 1627.

truits par les maître échevin et échevins de Nancy (lesquels prononçaient la sentence), mais avec l'assistance de gentilshommes, en nombre égal[1] ; et ces derniers, d'après un droit de récusation obtenu par les membres de la Chevalerie aux Etats de 1607[2], devaient avoir communication des conclusions du procureur général et de la sentence du tribunal des échevins, avant sa prononciation, pour qu'ils pussent, en cas de rigueur excessive, solliciter du prince l'ordre d'une autre résolution ou la grâce du coupable.

Au cas particulier, la rigueur était certainement « excessive », et pourtant on ne voit pas que les gentilshommes aient usé de la prérogative qui leur était conférée ; et, s'ils le firent, le duc ne daigna pas même en consigner la mention dans ses lettres de commutation de peine. On ne sait également si, conformément aux formes juridiques, des représentants de la noblesse furent appelés à siéger au tribunal en pareil nombre que les magistrats auxquels Charles IV avait confié le soin de le venger des outrages plus ou moins sérieux qu'il avait reçus.

Au point de vue qui nous occupe, il est permis de supposer que le grave incident qui signala la session de 1629 ne fut pas étranger à la résolution prise par le duc de Lorraine de ne plus réunir les Etats-généraux. Sans avoir recours à aucun acte d'autorité, il évita, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, d'expédier des lettres de convocation. Et plus tard, en 1661, lors-

1. Voy. Lionnois, t. I, p. 311-312.

2. Voy. *Notice sur Nicolas Remy*, par M. Leclerc, p. 51.

qu'il eut repris possession des deux duchés, il resta sourd aux réclamations de la noblesse qui demandait le rétablissement des Assises et des Etats-généraux[1].

Ces derniers avaient reçu un coup mortel en 1629, et il est présumable que la circonstance rappelée dans le document qui précède, contribua pour beaucoup à amener ce dénoûment.

Henri LEPAGE.

NOTE SUR QUELQUES DÉBRIS ANTIQUES TROUVÉS A SCARPONNE ET DONNÉS AU MUSÉE LORRAIN PAR M. BRETAGNE.

M. Bretagne possède, depuis longtemps déjà, quelques fragments antiques recueillis par lui à Scarponne, et qu'il a l'intention d'offrir au Musée lorrain. Nous avons pensé que leur description ne serait pas sans intérêt.

La pièce principale est une vasque de fontaine brisée en plusieurs morceaux, dont quelques-uns manquent malheureusement : il n'en reste que les trois cinquièmes environ. Ces fragments, quoique incomplets, n'en sont pas moins fort intéressants.

Cette vasque a 0^m 93 de diamètre, 0^m 06 d'épaisseur et 0^m 09 de profondeur. Le style en est simple et élégant à la fois. Son bord est orné d'un bandeau en saillie, de

1. Par une coïncidence assez singulière, un de Ludres figure parmi les gentilshommes qui, à cette époque, tinrent des assemblées pour forcer le duc à les satisfaire, et il se signala vraisemblablement entre les autres, puisqu'il fut un de ceux que le duc fit interner dans leurs châteaux sous la garde de soldats qui y vécurent à discrétion (voy. Digot, t. V, p. 362). Celui dont Charles IV avait commué la peine en une détention perpétuelle, avait probablement dû sa liberté à l'occupation de la Lorraine par la France.

0^{m} 04 de hauteur, et d'une petite moulure placée immédiatement sous le bandeau. On lit sur un des côtés l'inscription suivante :

COSSIΛΛVS CENSORIN......

Le reste manque, mais on peut supposer que l'inscription devait simplement se terminer par la formule habituelle D. D. (dono dedit). Ce serait donc un personnage du nom de COSSILLVS CENSORINVS qui aurait fait don de cette fontaine. Est-ce à la ville de Scarponne? Est-ce à une divinité? Je pencherais volontiers pour la première hypothèse, c'est-à-dire que c'est à la ville qu'elle fut offerte, car on ne voit pas avant le nom du donateur COSSILLVS la formule consécrative D. O. M. (deo optimo maximo).

Au centre de la vasque s'élève un petit fût de colonne, de 0^{m} 21 de diamètre et de 0^{m} 11 de hauteur, sans autre ornement qu'une moulure à sa base. Il devait probablement supporter une statue, comme pourrait l'indiquer le trou carré qui se trouve au milieu, et qui semble avoir servi à assujettir un objet quelconque.

La vasque elle-même est supportée par un soubassement orné de moulures seulement et reposant sur un petit socle carré. Mais ce soubassement étant peu élevé, il est incontestable que le tout devait être encore placé sur un socle ou sur un piédestal plus considérable. Enfin, on aperçoit au fond du bassin un petit trou rond qui servait à l'écoulement des eaux, ou au tuyau d'alimentation de la fontaine. Les lambdas grecs remplaçant les L dans le mot COSSILLVS, on peut rapporter la fondation de cette fontaine au premier siècle de notre ère. A cette

époque, en effet, on trouve souvent des lettres grecques mêlées aux lettres romaines et ayant la même valeur.

—

Le second morceau est une pierre sur laquelle se trouve une inscription à peu près entière. Elle est sur trois lignes :

O M
... SILLVS CASSI
D D.

Un léger fragment de pierre manquant à gauche, on peut recomposer ainsi l'inscription :

[D] O M
[COS ?]SILLVS CASSI
· D. D

Deo optimo maximo
Cossillus Cassi (filius ?)
Dono dedit.

Nous retrouvons encore ce nom de COSSILLVS déjà figuré sur la vasque précédemment décrite.

Est-ce le même personnage ? c'est ce qu'on ne peut dire. Les lambdas grecs ne remplacent pas les L, mais les autres lettres sont du même style et de la même époque que celles de l'inscription de la fontaine. S'il est question du même personnage dans les deux inscriptions, ce Cossillus devait être un citoyen important dans la ville de Scarponne. Mais il nous est difficile de savoir quelles fonctions il y exerçait.

Il est malheureusement impossible de déterminer la provenance de ce fragment ; c'était une pierre probable-

ment encastrée dans le mur d'un monument élevé ou restauré aux frais de Cossillus, et qui rappelait aux habitants de Scarponne le nom du pieux et généreux donateur.

—

Le troisième morceau que nous allons décrire est un cippe funéraire.

Sa forme est absolument celle d'une carène renversée. Elle mesure 0^{m} 43 de longueur sur 0^{m} 33 de largeur. La face antérieure est ornée de croissants, dont les pointes en se rencontrant forment un dessin assez élégant. Immédiatement au-dessous de cet ornement on lit l'inscription suivante :

DEGMETA. M. MIL.

On peut comprendre cette inscription de la façon suivante :

DEGMETA M[*aximini ?*] MIL[*itis*].

Il faut compléter le sens de cette légende en ajoûtant *uxor*. Ce serait donc un monument élevé par un soldat à la mémoire de sa femme Degmeta. Quant au nom du soldat lui-même, l'initiale M peut faire supposer qu'il s'appelait Maximus ou Maximinus.

La forme des lettres permet de classer ce monument vers le IIIe siècle.

La base de la face antérieure est percée d'un trou. On sait que ces petits monuments funèbres étaient le couvercle d'une pierre creusée en forme d'auge, dans la cavité de laquelle on déposait l'urne contenant les cendres du défunt, des ornements de bronze ou des monnaies. La baie ou trou dont nous venons de parler plus haut,

communiquait avec la pierre creusée en auge par une sorte de canal intérieur. C'était par là que l'on faisait les libations.

Le Musée lorrain possède déjà plusieurs cippes funéraires analogues à celui que je viens de décrire.

—

Enfin, le quatrième fragment offert par M. Bretagne est un cippe en tout semblable au précédent, mais malheureusement fendu en deux parties à peu près égales, dont l'une manque, ce qui rend l'inscription incompréhensible.

La voici telle qu'elle existe :

D. .
COS......
BO......
LLO.......

Le commencement de l'inscription COS.. semblerait être la première partie du nom Cossillus, que nous avons trouvé déjà deux fois sur deux inscriptions différentes. Il est regrettable que le reste de l'inscription soit perdu ; celle-ci nous aurait vraisemblablement renseignés sur ce qu'était ce citoyen Cossillus. D'aûtres inscriptions nous l'apprendront peut-être plus tard.

Léopold QUINTARD.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. le docteur Depautaine, de Gondrecourt, a offert : 1° l'empreinte du cachet d'un prieur de Richecourt ; 2° l'empreinte du sceau de l'abbaye de Benoîtevaux ; 3° l'empreinte du cachet et les armoiries des Chamant.

— M. Richard, ingénieur civil à Nancy, a donné une

miniature représentant le Christ, provenant de l'église collégiale de La Mothe.

— M. Fiatte (François), jardinier, a donné un grand carreau en faïence historiée, trouvé dans le grenier de la maison n° 15 rue des Jardiniers.

— M. Morey a fait don de moulages pris sur l'ancien beffroi de Saint-Epvre, œuvre des Chaligny, et représentant les quatre évangélistes.

— M. Olry, instituteur à Allain, a donné les objets suivants, découverts, pour la plupart, sur le territoire de cette commune : 1° deux marteaux en pierre trouvés aux Thermes ; 2° cinq objets en silex ; 3° une portion d'instrument en pierre percé d'un trou de suspension ; 4° trois fragments de poterie grise trouvés sur l'emplacement d'un ancien couvent de religieuses ; 5° une fermeture de coffret avec ornements ciselés ; 6° une médaille de dévotion ; 7° un fragment de lame en silex trouvé à Royaumeix ; 8° un fragment de disque en pierre dure, trouvé à Bagneux ; 9° un fragment de patine trouvé à Andilly.

— M. Rouyer, directeur des postes, a fait don de deux monnaies d'argent, l'une du duc Raoul, l'autre d'Adémar de Montil, évêque de Metz.

ACQUISITIONS FAITES PAR LE COMITÉ.

Le Comité a acquis une bourse brodée, aux armes de François-Vincent-Marc de Beauvau, 7e primat de Lorraine (1722-1742).

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

Nancy, imp. de A. LEPAGE, Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

ET DU

COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

18e ANNÉE. — 12e NUMÉRO. — DÉCEMBRE 1869.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 12 novembre 1869.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du 13 août est lu et adopté.

Renouvellement du Bureau pour l'année 1870.

Le Président annonce qu'aux termes de son ordre du jour, la Société est appelée à renouveler son Bureau, et il invite les membres présents à procéder à cette opéra-

tion. Un scrutin secret est ouvert à cet effet, et le dépouillement en ayant été opéré, le Président en proclame le résultat :

Président, M. Henri Lepage.
Vice-président, M. Alexandre Geny.
Secrétaire annuel, M. Ch. Laprevote.
Secrétaires-adjoints, MM. L. Wiener et L. Quintard.

Le Trésorier, M. l'abbé Guillaume, et le Bibliothécaire, M. de Bonneval, ayant été élus l'an dernier pour un espace de trois années, n'étaient pas soumis à la réélection.

Le Président donne lecture de deux lettres de MM. P. Lallemand, juge d'instruction au tribunal de Vic, et Lazard-Nathan, professeur à Nancy, par lesquelles ces Messieurs remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres titulaires et lui promettent leur concours le plus actif possible.

Présentation de candidats.

Sont présentés comme candidats : M. le comte Gaston de Ludres, par MM. de Scitivaux de Greische, H. Lepage et l'abbé Guillaume ; M. l'abbé Marton, vicaire à la cathédrale, par MM. l'abbé Claude, l'abbé Guillaume et H. Lepage, et M. Duhamel, archiviste du département des Vosges, par MM. l'abbé Marchal, H. Lepage et Lacroix.

Ouvrages offerts à la Société.

Boppard sur le Rhin et le monastère de Marienberg. Notes de voyage adressées à la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle, par M. Georges Boulangé, 1868, in-8° avec 6 planches.

Notice sur Nicolas Remy, procureur général de Lorraine. Discours de réception à l'Académie de Stanislas, par M. L. Leclerc, premier président de la Cour impériale de Nancy, 1869. Portrait.

Eloge de Madame Elise Voïart, par M. Louis Benoit, bibliothécaire de la ville de Nancy. (Discours de réception à l'Académie de Stanislas.) Portrait.

Les plaids annaux de la baronnie de Sarreck (Meurthe). Etudes sur les justices seigneuriales au xviii[e] siècle, par M. Arthur Benoit. (Extrait de *la Revue de l'Est,* 1869.)

Les Ecoles épiscopales de Toul pendant toute la durée du siége fondé par saint Mansuy, par M. l'abbé Guillaume, 1869.

Le petit château de Lunéville, historiette en deux journées, lue à la séance publique annuelle de l'Académie de Stanislas par M. P.-G. de Dumast.

Rapport général sur les travaux des Conseils d'hygiène publique et de salubrité du département de la Meurthe pendant les années 1867 *et* 1868, par son secrétaire le docteur Demange, tome X.

Rapport sur le service départemental de l'assistance médicale et de la vaccine de la Meurthe pendant l'exercice 1868, par M. le docteur Simonin, directeur du service.

La vérité sur la fuite et l'arrestation de Louis XVI à Varennes, d'après des documents inédits, par E.-A. Ancelon, d.-m. Paris, 1866. Portraits et plans.

Le Concile de Constance et les origines du gallicanisme, par M. l'abbé J. Corblet, 1869.

Origine du patronage liturgique des boulangers. Saint Honoré, par M. l'abbé J. Corblet.

L'Institut, journal universel des Sciences et des Sociétés savantes en France et à l'étranger, II[e] section, sciences historiques, archéologiques et philosophiques, juin, juillet, août, septembre 1869.

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique, 4[e] série, tome IX, juin 1869, tome X, juillet, août, septembre, octobre 1869.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1868. Planches.

Annales de la Société d'Emulation des Vosges, tome XIII, 2e cahier, 1868.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz, XLIXe année, 1867-1868, 2e série. — XVIe année, lettres, sciences, arts et agriculture, 1re et 2e partie, 2 volumes.

Bulletin de la Société départementale d'agriculture du Haut-Rhin, 2e trimestre 1869, 2e série, tome I, no 2.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, documents inédits concernant la province, tome 7, 1869, in-4o.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1868, nos 3 et 4 ; année 1869, nos 1 et 2.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1869, 23e vol. (IIIe de la 2e série), 2e trimestre. Auxerre, 1869.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e trimestre de 1869.

Mémoires de la Société impériale archéologique du midi de la France, établie à Toulouse en 1831, tome IX, 4e et 5e livraisons de 1869.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, tome VII, 1re partie. Beauvais, 1868.

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, tome XI, 1868, nos 2, 3 et 4, tome XII, nos 1 et 2.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, année 1868.

Mémoires de l'Académie du Gard, novembre 1867, août 1868. Planches et cartes.

Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres, 1869, in-4o. Planches.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille, années 1868-1869.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry (Aisne), année 1868.

Comptes-rendus des séances de la Société française de numismatique et d'archéologie. Paris, 4e, 5e et 6e feuilles.

Envoi du Ministère de l'Instruction publique.

Dictionnaire topographique du département du Gard, rédigé sous les auspices de l'Académie du Gard, par M. E. Germer-Durand. Paris, imprimerie impériale, 1868, in-4°.

Répertoire archéologique du département de l'Yonne, rédigé sous les auspices de la Société des sciences historiques et naturelles de ce département, par M. Max. Quantin. Paris, imprimerie impériale, 1868.

Envoi du Ministère d'Etat.

Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais, publiée par la Commission des antiquités départementales, tome II, 6e livraison, 1868, in-4°, 5 planches.

L'Orient, par Eugène Flandin, attaché à l'ambassade de Perse en 1840 et 1841, 34e et 35e livraisons, in-fol°. Planches 16e à 25e.

Lectures.

M. Henri Lepage donne communication d'un travail préparé par feu M. Joly, architecte à Lunéville, intitulé : *Répertoire archéologique du département de la Meurthe. — Arrondissement de Lunéville.— Canton nord et canton sud de Lunéville.* La Société décide que ce travail de notre regretté confrère sera inséré dans le prochain volume de ses *Mémoires.*

M. J. Renauld donne lecture d'une notice sur le *Château et l'église de Charmes-sur-Moselle,* dont la Société vote l'impression dans le prochain volume de ses *Mémoires,* avec les planches qui accompagnent ce travail.

Extrait du procès-verbal de la séance du 10 décembre.

Sur la proposition de son Président, la Société exprime les regrets que lui cause la perte de M. Beaupré et décide que mention en sera faite au procès-verbal.

MÉMOIRES.

ORIGINE PROBABLE DU NOM DE NABÉCOR, DONNÉ A UN CANTON DU FAUBOURG SAINT-PIERRE DE NANCY.

Nabécor est un canton sur le ban de Nancy, au faubourg Saint-Pierre, couvert de beaux jardins avec de jolies maisons. Il est borné au nord par l'église et la maison des Oblats; au midi par la fontaine dite *des Béchamps*; à l'est par le couvent du Sacré-Cœur, et à l'ouest par la maison de campagne de Saurupt. Voici ce que disent de ce canton quelques anciens manuscrits et quelques écrivains modernes.

« *Nabécor* sont plusieurs maisons et censes qui sont sur le ban de Nancy, de la paroisse Saint-Sébastien[1], qui appartiennent à plusieurs bourgeois de la ditte ville de Nancy, dans lesquelles il y a 12 habitants exempts. » (V. Dictionnaire des lieux qui composent les duchés de Lorraine et de Bar, manuscrit petit in-folio de ma bibliothèque, écrit vers 1706.)

« *Nabecort* (sic) est un grand terrein derrière la maison de la Mission (le séminaire). Il contient quantité de jar-

1. A l'époque de 1706, le territoire du faubourg Saint-Pierre était de la paroisse Saint-Sébastien, démembrement de celle de Saint-Epvre; la cure de Saint-Pierre date seulement de 1731.

dins de différents particuliers ; les prêtres de la communautez Saint-Sébastien, les carmes et les jésuites du Noviciat y ont des maisons de récréation. » (V. Dissertation sur Nancy, par le président de Rennel, notes, manuscrit in-4° de ma bibliothèque, folio 181, verso.)[1]

« Un vaste terrain rempli de jardins et de maisons isolées, à différents particuliers est ce qu'on appelle *Nabécor*. Il est derrière les jardins de la Mission, sur le chemin de Bellevue et de Brichambeau. » (V. Durival, Description de la Lorraine, etc., t. II, p. 45.)

Lionnois et la statistique de Michel de Vézelise ne disent rien de particulier sur *Nabécor*. Dans sa statistique de la Meurthe, M. Henri Lepage remarque seulement qu'un ancien plan de Nancy (c'est celui de de Fer, 1693), désigne ce canton sous le nom de *Nobezcort*.

Dans des lettres patentes du duc Antoine, de l'année 1532, pour la construction d'un château à Saurupt[2], on lit que « à l'endroit des rapailles[3] où que passe le ruisseau venant de Vandœuvre[4], il y a un lieu dit *Ambescoste*,

1. Cette dissertation historique sur la ville de Nancy, imprimée dans la *Notice* de Dom Calmet, est faussement attribuée au président de Rennel ; c'est un chanoine de la Primatiale qui en est l'auteur.

2. J'ai établi, je pense, d'une manière irréfutable, qu'il n'y a jamais eu *deux Saurupt*, ainsi que l'ont affirmé plusieurs écrivains. V. *Journal de la Société d'Archéologie*, huitième année, 1859, p. 96 et seqq.

3. Rapailles, haies, broussailles, épines.

4. Ce ruisseau ne vient pas de Vandœuvre, il a sa source au *Montet*, au-dessus du *Reclus* ; il traverse la route de Neufchâteau, coule au-dessous de la ferme de Saint-Charles, longe l'ancien chemin de Vandœuvre, passe au midi du lavoir détruit de la Madeleine (le Casino) et va se jeter dans la Meurthe non loin du *Bord-de-l'Eau*. Le petit filet d'eau qui, du bas de la côte du Montet, se rejoint à ce ruisseau, provient d'une fouille pratiquée il y a une dizaine d'années dans les terres qui bordent le chemin qui conduit à Vandœuvre.

sur le chemin du dit Vendœuvre (sic). » (V. les *Communes de la Meurthe*, article : Saurupt, t. II, p. 520.)

Ce lieu dit *Ambescoste* en 1532, et *Abecort*, en 1738, dans un rôle très soigné des habitants de Nancy, manuscrit in-folio de ma bibliothèque, ne serait-il pas le *Nabécor* du Dictionnaire cité plus haut, le *Nabecort* des notes de ma copie de la Dissertation historique sur Nancy, enfin le *Nobezcort* du plan de Nancy de de Fer, le *Nabécor* que nous connaissons tous ?

Pour répondre à cette question, il faut examiner d'abord si *Ambescoste* correspond de point en point à la situation de *Nabécor*. Aux termes des lettres patentes de 1532 cette localité est « à l'endroit des rapailles, où que passe le ruisseau venant de Vendœuvre, et sur le chemin du dit Vendœuvre. » Or, cette description est entièrement conforme à la topographie de *Nabécor*, où coule le ruisseau qui est dit par erreur, venant de Vendœuvre ; j'en ai fait la remarque dans une note ci-dessus. *Nabécor* borde une partie de l'ancien chemin de Vendœuvre[1], sous ces deux rapports, on le voit, *Ambescoste* et *Nabécor* sont une seule et même localité ; et tout porte à croire qu'au XVIe. siècle, les terrains qui forment aujourd'hui *Nabécor* étaient un reste de forêt défrichée, non encore en culture, c'est-à-dire des *rapailles*.

Ambescoste, est, selon moi, un mot patois des environs de Nancy, il est la réunion de plusieurs mots et signifie : *en bas de la côte,* parce que relativement à la

1. C'est par ce chemin de Vandœuvre que le 5 janvier 1477, les Suisses de l'armée du duc René, vinrent des hauteurs de la Malgrange en cotoyant au midi, la lisière du bois de *Saurupt* plus tard dit de *Brichambeau,* attaquer à dos et à l'improviste l'aile droite des Bourguignons, appuyée contre la lisière nord du même bois de Saurupt où l'on voit aujourd'hui *Bellevue* et le pensionnat du *Sacré-Cœur*.

position de Saurupt et de ses dépendances placés sur une colline, les terrains de *Ambescoste* sont au bas de cet ancien domaine ; mais ce mot est mal orthographié. Nous n'avons pas dans la langue française de syllabe gutturale pour exprimer le mot patois lorrain *bech*, en bas, au-dessous ; la langue allemande possède plusieurs mots qui représentent parfaitement notre syllabe patoise : c'est *becher*, goblet, et les dérivés de *becher*. Nos ancêtres n'ayant pas de signes pour figurer le mot patois *bech*, ils l'ont écrit *bes* ; de là *ambes*, en bas ; le reste du mot qui finit par *coste*, n'a pas besoin d'explication, il est très-clair ; quant à la lettre *N* qui devra précéder *Ambescoste*, comme je le crois, pour former *Nambescoste*, *Nabecort* ou *Nabécor*, je fais remarquer que dans les anciens écrits, il n'est pas rare de voir la syllabe *am*, *en*, précédée de la lettre N. Je lis, en effet, dans la *Chronique de Lorraine*, édition critique, page 11, *tous nallirent à Dieu*, pour *tous en allirent à Dieu* ; et, page 214, *tant que naurez assez*, c'est-à-dire : *tant que en aurez assez*. J'ajoute que des exemples analogues me sont tombés sous les yeux dans maints écrits du XVIe et du XVIIe siècles.

On a vu que la dernière syllabe du mot *Ambescoste* a pris la terminaison *cort*, au lieu de *coste* dans un écrit de 1738, aujourd'hui cette finale a encore un peu varié ; c'est tout simplement *cor*, sans le *T* final, et on écrit *Nabécor* dans l'orthographe officielle. Je fais remarquer très particuliérement la forme *Abecort* du manuscrit de 1738 : c'est cette forme, sans la lettre initiale N, qui m'a conduit à y voir l'origine de la forme moderne *Nabécor*, dérivée de *Ambescoste*.

Ces fréquentes métamorphoses dans les noms qui passent par la bouche du public n'ont rien de surprenant.

J'aurais une bien longue liste à dresser, si je voulais mentionner tous les changements qu'ont subis, avec le temps, soit les noms des personnes, soit surtout les noms de lieux en France et ailleurs. Je ne dis rien de plus de la lettre *N* de la première syllabe que j'ajoute au mot *Ambescoste* ; j'ai fait connaître la raison de son placement motivé par les habitudes de l'ancien langage de nos pères. Quant aux deux dernières syllabes du même mot, ont-elles été, je le demande, plus détournées de leur première forme que ne l'ont été par exemple : ***Rhotomagus***, dans ***Rouen***, ***Lugdunum***, dans ***Lyon***, ***Leodegarius***, dans ***Léger***, ***Hlotharius***, ***Ludovicus***, dans ***Louis***? Et pour n'aller pas chercher si loin de nous un exemple de cette altération des noms propres de lieux et de per-personnes, le *S. Desiderium* et le *Nanciacum* qui ont donné leurs noms à notre belle ville de Nancy n'ont-ils pas dévié de leur première forme en devenant, le premier : *Saint-Dizier* et le second, *Nanceium*, *Nancey* ou *Nancy*.

Voilà, dira-t-on, bien du travail pour aboutir à un mince résultat. Qu'importe aux habitants de Nancy de savoir avec plus ou moins de certitude l'origine du nom de *Nabécor* qui est une si petite portion du vaste territoire de cette ville ! Je conviens que des recherches sur un point si peu considérable en soi, ne devaient pas préoccuper un membre de la Société d'Archéologie lorraine, lorsque beaucoup de questions importantes sur notre histoire locale restent encore dans une profonde obscurité ! Mais chacun travaille selon ses convenances et surtout selon ses moyens.

Nabécor, comme on vient d'en faire judicieusement la remarque, n'est qu'un petit point géographique du terri-

toire de Nancy : ce canton, couvert de jardins et de maisons, n'a guère d'importance que pour les propriétaires de ces jardins et de ces maisons. Quel peut être l'intérêt du nom que porte cette réunion de terrains divers et d'habitations champêtres? La dénomination d'un lieu ne change rien au site de ce lieu, ni à la valeur productive de son territoire; partant, cette dénomination quelle qu'elle soit, est tout-à-fait sans importance. Je conviens de la justesse de ces observations ; aussi ce n'est point sous ce rapport que l'étude de l'origine du nom de *Nabécor* m'a paru quelque peu intéressante. Il y a aux archives du département des lettres patentes d'un de nos ducs ; cette pièce du XVI[e] siècle contient une expression peu comprise jusqn'à présent, si toutefois quelqu'un s'est occupé d'en déchiffrer le sens. J'ai pensé qu'il n'était pas inopportun d'en connaître la signification ; car rien ne me semble indifférent dans la connaissance approfondie de notre histoire locale ; j'ai donc voulu savoir ce que pouvait signifier le nom *Ambescoste* dans l'instrument du duc Antoine, autorisant « sa tres chiere et tres amée compaigne et espouse dame Renée de Bourbon a bastir et faire quelque lieu plaisant en la place nommée communément par un chacun *la vielle* (sic) *Nancy*[1]. » Cette étude d'un nom assez obscur, à première vue, m'a paru, interprété simplement, se rapporter à un canton du territoire de Nancy ; et j'ai cru digne de quelque attention un point touchant une des origines de ma ville natale.

1. C'est le nom que l'on donnait communément au XVI[e] siècle aux démolitions du fort de Saurupt. Il est hors de doute pourtant que Nancy ou le *Nanciacum* des chartes du XII[e] siècle des ducs de Lorraine Thierry, de Simon, son fils et son successeur, ait jamais existé ailleurs que sur l'emplacement de l'hôtel de la Monnaie et de la rue des Maréchaux qui l'avoisine.

C'est mon excuse pour la rédaction de la note que j'ai déposée dans le *Journal d'Archéologie lorraine*, et que je soumets à l'appréciation des lecteurs de cette feuille mensuelle.

L'abbé MARCHAL, chanoine honoraire.

NÉCROLOGIE. — M. BEAUPRÉ.

Notre vénéré confrère M. Beaupré[1], conseiller honoraire à la Cour impériale de Nancy, chevalier de la Légion d'honneur, membre honoraire de l'Académie de Stanislas, est mort le 5 de ce mois, à l'âge de 74 ans. Il a été frappé du coup dont il ne devait pas se relever, en allant présider la commission de la Société d'Archéologie chargée de la publication du Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine. Il appartenait à notre Société depuis qu'elle avait été fondée, et il faisait également partie du Comité du Musée lorrain[2] dès sa création. C'est dire l'in-

1. Jean-Nicolas, né à Dieuze le 24 janvier 1795 ; garde d'honneur au 2e régiment le 5 août 1813 ; sous-officier dans la garde nationale mobile, 2e bataillon d'élite du Bas-Rhin, en 1815 ; avocat à la Cour royale de Nancy le 8 avril 1816 ; juge auditeur au tribunal de la même ville le 30 décembre 1823, juge le 5 avril 1826, vice-président le 8 janvier 1844 ; conseiller à la Cour impériale le 14 septembre 1849, conseiller honoraire le 25 février 1865 ; chevalier de la Légion d'honneur le 15 août 1864.

2. Le Comité et la Société, voulant rendre hommage à la mémoire de M. Beaupré, ont décidé, dans leur dernière séance, que l'expression des regrets que leur cause sa perte, serait consignée au procès-verbal.

Il n'est pas sans intérêt pour nous de rappeler ici que la première réunion des fondateurs de la Société, parmi lesquels figurait M. Jules Beaupré, le plus jeune des fils de notre regretté confrère, s'est tenue dans le cabinet même de ce dernier.

térêt qu'il portait aux institutions ayant pour but de perpétuer les souvenirs de notre ancienne patrie.

Ces souvenirs étaient l'objet de ses affections et de ses études favorites. Afin de pouvoir vivre comme au milieu d'eux, il avait rassemblé une importante et précieuse collection de livres, de manuscrits, de gravures, de médailles et d'objets d'art et d'antiquité ayant rapport à l'histoire de Lorraine. Ses manuscrits et ses livres, choisis avec une rare intelligence, ne servaient pas simplement à garnir les rayons de sa bibliothèque ; ils étaient pour lui des amis dans l'intimité desquels il se plaisait à vivre, et auxquels il savait dérober leurs secrets.

Cette riche collection n'était pas, à vrai dire, la propriété de M. Beaupré : elle appartenait à tout le monde, car tout le monde était admis à y recourir. Personne n'ignore avec quelle extrême obligeance notre excellent confrère communiquait les trésors qu'il avait amassés. Il n'attendait pas qu'on les lui demandât : allant gracieusement au-devant de désirs que l'on n'aurait pas toujours osé manifester, il prenait le volume ou le manuscrit qui pouvaient être utiles, et les offrait avec une insistance qui n'admettait pas de refus. Non content de pratiquer ainsi la libéralité, il y ajoutait des conseils, auxquels son expérience et son érudition donnaient une grande autorité.

Il avait acquis son savoir par de longues recherches et de patientes études dans les documents originaux de notre histoire, et c'est à ces sources qu'il a puisé les matériaux des ouvrages, malheureusement en trop petit nombre, qu'il a laissés. M. Beaupré a été sobre de ses productions, et c'est un regret qu'on a le droit d'exprimer parce qu'il fait sentir le prix qui s'attachait à ses œuvres.

Le premier opuscule qu'il ait mis au jour ne remonte pas au-delà de trente années, c'est-à-dire d'une époque où il avait depuis longtemps acquis toute la maturité de l'âge et du talent. A quoi faut-il attribuer ce début tardif dans la carrière où il était appelé à se faire un nom? est-ce à une excessive défiance de lui-même? si cela était, ce sentiment témoignerait d'une modestie respectable, mais certainement poussée jusqu'à l'excès ; est-ce au désir de rendre ses œuvres plus parfaites? l'accueil qui leur était fait devait lui prouver pourtant comment on les appréciait.

Quoi qu'il en soit, M. Beaupré peut revendiquer l'honneur d'avoir fait entrer notre histoire nationale dans une voie nouvelle et donné, par son exemple et ses leçons, une impulsion féconde aux études sérieuses. Ses sages conseils autant que ses écrits ont puissamment contribué à ce mouvement intellectuel, qui n'a fait que se développer. Les recherches bibliographiques[1] auxquelles il s'était spécialement consacré, ont eu pour résultat de faire connaître bien des livres ignorés ou dédaignés, et où se trouvent beaucoup de renseignements utiles. Sous ce rapport, il a rendu à la science d'incontestables services.

Ces lignes ne peignent que fort imparfaitement l'excellent confrère que nous avons perdu; toutes les personnes

1. L'ouvrage principal dans lequel il a consigné le fruit de ses recherches, est ainsi apprécié par Brunet (*Manuel du libraire*), le juge le plus compétent en pareille matière : « Ce livre est, à notre » avis, une des meilleures monographies de ce genre que nous ayons. » L'auteur a su lui donner un intérêt historique et littéraire soutenu, » sans y négliger pourtant les détails bibliographiques les plus minu- » tieux ; et ce qu'ont trop souvent dédaigné de faire ceux qui ont écrit » sur la typographie de leurs provinces. » — Ajoutons que M. Beaupré a fourni de nombreux articles à l'ouvrage de Brunet.

qui ont eu des relations avec lui pourront aisément y ajouter quelques traits qui achèveront de le représenter tel qu'il fut : savant et modeste, aimable et affectueux, doué, en un mot, des meilleures qualités de l'esprit et du cœur.

HENRI LEPAGE.

Liste des écrits imprimés de M. Beaupré.

Nous donnons, comme complément à la courte notice biographique qui précède, la liste, par ordre chronologique, des écrits imprimés de M. Beaupré.

1839. De la prison de Ferry III, dit le Chauve, duc de Lorraine, dans la tour de Maxéville.

1840. Archéologie de la Lorraine ou recueil de notices et documents pour servir à l'histoire des antiquités de cette province, par M. Beaulieu. (C'est, sous la forme d'un compte-rendu, inséré dans la revue intitulée : *la Lorraine*, et tiré à part, une savante dissertation sur les antiquités de la vallée supérieure de la Seille, notamment sur la ville gallo-romaine de Decempagi et le briquetage de Marsal.)

Une notice sur le tome II du même ouvrage a paru, en 1843, dans le journal *l'Impartial*, et a été tirée à part.

1840-41. Recherches sur les commencements et les progrès de l'imprimerie dans le duché de Lorraine, le Barrois et les villes épiscopales de Toul et de Verdun. (Articles détachés de la *Revue ecclésiastique, scientifique et littéraire de Nancy et de Saint-Dié*, refondus dans l'ouvrage publié en 1845.)

1841. Recherches sur l'industrie verrière dans l'ancienne Lorraine.

1842. Notice sur un ouvrage de Volcyr, imprimé en 1530, et où il est particulièrement question des richesses minérales de la Lorraine et de ses verreries. (Extrait du journal *l'Impartial*; tiré à part.)

Seconde édition des deux ouvrages précédents, revue et augmentée, sous le titre : Les gentilshommes verriers ou recherches sur l'industrie et les priviléges des verriers dans l'ancienne Lorraine, aux xve, xvie et xviie siècles (publiée en 1846).

1843. Notice bibliographique sur des livres de liturgie des diocèses de Toul et de Verdun, imprimés au xve siècle et dans la première moitié du xvie.

1844. Notice sur quelques livres rares imprimés au monastère de Clairlieu-lès-Nancy, 1606-1610.

1845. Essai historique sur la rédaction officielle des principales coutumes et sur les assemblées d'Etats de la Lorraine ducale et du Barrois, accompagné de documents inédits et d'une bibliographie de ces coutumes.

1845. Recherches historiques et bibliographiques sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine et sur ses progrès jusqu'à la fin du xviie siècle. (C'est l'ouvrage le plus important qu'ait publié M. Beaupré ; il a été complété par trois brochures, imprimées, en 1853, 1854 et 1856, dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, et tirées à part sous le titre : Nouvelles recherches de bibliographie lorraine.)

1846. Pamphlets pour et contre les Guise, 1565. (Dissertation publiée dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas* sous le titre : Un phamphlet au xvie siècle.)

1846. Notices analytiques de quelques écrits à consulter pour l'histoire de Lorraine au XVIe et au XVIIe siècles, et pour l'histoire particulière de la maison de Guise.

1855. La généalogie ducale de Lorraine d'après les titres de l'église de Saint-Dié. (T. I du *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*.)

1857. Documents inédits sur la rédaction des coutumes du comté de Vaudémont; sur les causes qui l'ont empêchée d'aboutir à un texte officiel ; sur la féauté de Vaudémont et les singularités de cette juridiction. (T. VII des *Bulletins de la Société d'Archéologie lorraine* ; tiré à part.)

1860. Richecourt, tragi-comédie, jouxte la copie imprimée à Saint-Nicolas-de-Port en 1628. (Réimpression faite par les soins de M. Beaupré.)

1861. Le bourg de Saint-Nicolas-de-Port, son église, son pèlerinage et la légende de Cunon de Réchicourt.

1861. La Belle de Ludre — 1648-1725 — essai biographique.

1861. Notice sur quelques graveurs nancéiens du XVIIIe siècle. Hærpin ou Harpin ; — Dominique Collin ; — Yves-Dominique Collin. (T. III des *Mémoires de la Société d'Archéologie* ; tiré à part.)

Premier et deuxième suppléments à la notice sur Dominique Collin et Yves-Dominique Collin. (Ibid., t. IV et VIII ; tiré à part.)

1863. Armoiries de Melchior de la Vallée, gravure nancéienne du XVIIe siècle. (*Journal de la Société d'Archéologie* ; tiré à part.)

1866. Dom Calmet aux prises avec la censure à l'occasion de la réimpression de son Histoire de Lorraine. (*Journal de la Société d'Archéologie* ; tiré à part.)

1867. Catalogue descriptif des ouvrages de Ferdinand de Saint-Urbain et de Claude-Augustin de Saint-Urbain, graveurs en médailles. (T. IX des *Mémoires de la Société d'Archéologie* ; tiré à part.)

1867. Notice sur quelques graveurs nancéiens du XVIII[e] siècle et sur leurs ouvrages : Claude-François Nicole, père et fils ; — Sébastien Antoine ; — Claude Charles ; — Nicolas Derlange ; — le père Engramelle ; — Quirin Fonbonne ; — Jean Girardet ; — Claude Jacquard ; — G.-J. Villiez. (Ibid.; tiré à part).

M. Beaupré se proposait de donner un supplément à ses *Nouvelles recherches de bibliographie*, et il a dressé une liste des ouvrages imprimés en Lorraine au siècle dernier ; liste qui pourrait aisément se compléter et fournir matière à une intéressante publication.

Notre confrère avait également préparé, sur les jetons de la ville de Nancy, un travail auquel il ne lui restait plus qu'à mettre la dernière main avant de le livrer à l'impression. Il est vivement à désirer que la Société d'Archéologie puisse en enrichir ses *Mémoires*.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

Remarques sur les relations de parallélisme que présentent dans la Lorraine et dans la Souabe les couches du terrain dit *Marnes irisées* ou *Keuper*, par M. Levallois... — Nancy, imp, de Sordoillet, 1869, in-8° de 3 feuilles et 1 tableau. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas.*)

Etudes historiques lorraines. Note sur une sépulture préhistorique, par Raoul Guérin... — Imp. A. Lepage, 1869, in-8° d'un quart de feuille. (Extrait du *Journal de la Société d'Archéologie.*)

La reine Brunehilde et la crise sociale du VIe siècle sous les Mérovingiens, par Ludovic Drapeyron... — Besançon, imp. de Dodivers, 1867, in-8° de 2 feuilles.

Le pape Léon IX et les monastères de Lorraine, par L. Duhamel. — Epinal, imp. Ve Gley, 1869, in-8° de 8 feuilles. (Extrait des *Annales de la Société d'émulation des Vosges.*)

Les offices des duchés de Lorraine et de Bar et la maison des ducs de Lorraine, par Henri Lepage, avec la collaboration de M. Alexandre de Bonneval. — Nancy, Lucien Wiener, 1869, in-8° de 26 feuilles 3/4. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie.*)

Rapport sur l'état de l'instruction primaire en 1868 dans les départements de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges, présenté au conseil académique de Nancy, au nom de sa commission, par M. Ph. Jalabert... — Nancy, imp. de Sordoillet, 1869, in-8° d'une feuille 1/4.

Les ruines de la Meuse. Tome troisième. Seigneurie d'Apremont. Par Dumont... — Nancy, imp. de N. Collin, 1869, in-8° de 26 feuilles et 7 planches.

Etudes statistiques sur le recrutement dans le département de la Moselle, par M. le Dr Richon. (Extrait de l'*Exposé des travaux de la Société de sciences médicales... de la Moselle.*) — Metz. Jules Verronais, 1869, in-8° de 9 demi-feuilles ; cartes et tableaux.

Etude du médecin et du touriste aux bains de la vallée du Rhin, de la Forêt-Noire et des Vosges, par le Dr Aimé Robert... Deuxième édition, avec une carte coloriée... — Paris, F. Savy, 1869, in-18 de 17 feuilles et tableaux.

La vallée de Cleurie. Statistique, topographie, histoire, mœurs et idiomes des communes du Syndicat de Saint-Amé, de Laforge, de Cleurie et de quelques localités voisines... par Xavier Thiriat... Ouvrage couronné... par la Société d'émulation des Vosges... — Mirecourt, Humbert, 1869, in-12 de 20 feuilles et une carte.

Notice historique sur la terre des Etangs, faisant suite aux *Notes historiques sur quelques anciennes familles messines...* Par M. le Bon de Couet de Lorry. (Extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'Archéologie de la Moselle...*) — Metz, Rousseau-Pallez, 1869, in-8° d'une feuille 1/2, une planche et 1 tableau.

Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*. Le petit château de Lunéville, historiette en deux journées, lue à la séance publique annuelle de l'Académie de Stanislas le 27 mai 1869, par P.-G. de Dumast... — Nancy, Sordoillet, 1869, in-8° de 3 feuilles et 3 planches.

Vie de Sainte Lucie... suivie de son culte et de sa translation à Metz, par M. l'abbé A. Noël... — Metz, Rousseau-Pallez, 1869, in-18 de 4 feuilles.

Notes pour servir à l'étude des étages jurassiques inférieurs aux environs de Nancy, par M. E. Benoist... — Bordeaux, imp. de S. Degréteau, 1869, in-8° de 2 feuilles 1|4 et 2 planches. Extrait des *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux.*

Recherches sur la station romaine de Noviomagus, par M. J. Marchal... — Epinal, imp. V[e] Gley, 1869, in-8° de 2 feuilles. Extrait des *Annales de la Société d'émulation des Vosges.* — Pour Noviomagus-Nijon.

Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, rédigé par M. Henriot... Ville de Rambervillers. — Epinal, V[e] Gley, 1869, in-4° de 18 feuilles 1|2.

Bibliothèque Lorraine. La Vierge du Romberg, épisode de l'histoire de lorraine, par Ralph Strawberry. — Remiremont, M[me] Leduc, 1869, in-16 de 7 demi-feuilles.

Les écoles épiscopales de Toul, pendant toute la durée du siége fondé par Saint-Mansuy, par M. l'abbé Guillaume... — Nancy, imp. de A. Lepage, 1869. in-8° de 2 feuilles 1|2. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie.*)

Généalogie de la maison de Maillart, par Ed. Sénemaud... — Paris, J.-B. Dumoulin, 1869, in-8° de 2 feuilles 1|2. (Extrait de la *Revue historique des Ardennes.*)

Année sainte des religieuses de la Visitation Sainte-Marie. Tome VI. Juin. — Annecy, Ch. Burdet, 1868, in-8°.

Pag. 149-174 : *Marie-Anne-Sophie de Rottembourg.*
Pag. 325-327 : *Anne-Thérèse de Saint-Vincent.*
Pag. 678-694 : *Anne-Françoise Bardin.*

(*La suite au prochain numéro.*)

Nous donnerons au prochain numéro la liste des dons faits au Musée lorrain.



Pour la commission de rédaction : le Président, HENRI LEPAGE.



TABLE DES MATIÈRES.

I. Société d'Archéologie.

Séances.

Mémoires et Communications.

Variétés.

Chronique.

Nécrologie.

II. MUSÉE LORRAIN.

Bibliographie lorraine.

Planches.

Nancy, imp. de A. LEPAGE, Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.



